



Regards géopolitiques

Bulletin du Conseil québécois d'études géopolitiques

CQEG
Conseil québécois
d'études **géopolitiques**

NUMÉRO VARIA

Depuis janvier 2026, le Groenland est devenu un révélateur des fragilités et des réflexes de la sécurité euro-atlantique. Les déclarations de Donald Trump laissant entendre qu'une prise de contrôle américain de l'île pourrait être envisagée, ont provoqué une réaction ferme au Danemark, et des prises de position chez plusieurs alliés européens et au Canada. Le Groenland est un territoire lié à la souveraineté du Royaume du Danemark et à l'autonomie groenlandaise, et ces équilibres ne se bousculent pas sans conséquences. L'intérêt américain pour le Groenland est pourtant compréhensible du point de vue stratégique. En effet, l'île est bien située géographiquement pour la surveillance et l'alerte dans le "Grand Nord"¹, dans un contexte de rivalité persistante avec la Russie et de préoccupations croissantes vis-à-vis de la Chine, même si l'argument d'une forte fréquentation par des navires russes et chinois, souvent invoqué, est contesté. Sa position en fait aussi une charnière entre l'Amérique du Nord et l'Europe, au carrefour des espaces de sécurité de l'Atlantique Nord et de l'Arctique. Enfin, le Groenland est régulièrement associé à la question des ressources naturelles, notamment les minerais critiques. C'est précisément parce que les États-Unis et le Danemark sont tous deux membres de l'OTAN que la crise devient un test pour l'Alliance. Sur le plan militaire, la réaction est claire. Le 11 février, l'OTAN a annoncé « Arctic Sentry » pour mieux coordonner la posture alliée dans l'Arctique. Le 12 février, le Danemark a intégré « Arctic Endurance » à ce cadre, soulignant l'intensification des exercices et de la présence des alliés de l'OTAN dans et autour du Groenland. Dans le même temps, l'actualité rappelle le rôle de Pituffik : l'enjeu n'est pas seulement une base, c'est une chaîne logistique arctique. Le ravitaillement annuel (Pacer Goose) mobilise des moyens lourds et, régulièrement, un appui canadien. Mais, d'un point de vue politique, la fragilité est réelle : une alliance ne tient pas seulement par des capacités, elle tient aussi par une confiance et des règles, dont le respect des souverainetés.

Gina Alberola



Source : Radio free Europe, NATO Launches 'Arctic Sentry' Mission
<https://www.rferl.org/a/nato-launches-arctic-sentry-mission-greenland-arctic-security/33675261.html>

Volume 12, numéro 2, 2026

SOMMAIRE

ARTICLES

MENACES SUR LA DÉCARBONATION ET TENSIONS GÉOPOLITIQUES : LA CIRCULATION MARITIME À L'ÉPREUVE DE LA POST-GLOBALISATION

par Jean-Marie MIOSEC.....2

LES MALDIVES DANS LA CULTURE STRATÉGIQUE INDIENNE : OPPORTUNITÉS ET FRAGILITÉS DU RAPPROCHEMENT INDO-MALDIVIEN

par Amélie Chalivet14

ENTRE HISTOIRE ET POLARISATION : LES RESSORTS DES VIOLENCES POLITIQUES DANS L'AMÉRIQUE CONTEMPORAINE

par Mathilde Brien-Fiset..... 27

QUELLE PLACE POUR LA CHINE DANS LA SÉCURITÉ DE LA CÔTE D'IVOIRE ?

par Jean-Luc Martinea.....34

LA SYRIE 2.0. D'AL-ASSAD À AL-CHAARA : ENTRE PAIX ET GUERRE, QUELS DÉFIS POUR LA NATION SYRIENNE ET QUELLES IMPLICATIONS GÉOPOLITIQUES POUR LES PUISSANCES RÉGIONALES ?

par Ornella Sonhaye.....41

RECENSIONS

Yves Duchère (2023). *Vietnam et États voisins. Géopolitique d'une région sous influences*. Paris : Armand Colin.50

ISSN 2564-2650 *Regards géopolitiques*

¹ Le Grand Nord désigne les régions septentrionales situées au-delà du cercle arctique (environ 66° Nord), caractérisées par des climats froids, la toundra, la banquise et une faible densité de population. Il englobe l'Arctique canadien (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Nunavik), l'Alaska, le Groenland, le nord de la Scandinavie et la Sibérie.

ARTICLE

MENACES SUR LA DÉCARBONATION ET TENSIONS GÉOPOLITIQUES : LA CIRCULATION MARITIME À L'ÉPREUVE DE LA POST-GLOBALISATION

Jean-Marie MIOSSEC

Professeur émérite

Laboratoire de Géographie et d'Aménagement de Montpellier

jean-marie.miossec@univ-montp3.fr

Résumé : L'échec en octobre 2025 de l'accord mondial sur la décarbonation du transport maritime illustre la fragmentation géopolitique actuelle. Sous pression américaine, une majorité d'États a voté le report de cet accord-cadre qui avait été approuvé en avril. Cette situation révèle la fin du multilatéralisme et l'émergence d'une ère post-globalisation marquée par le protectionnisme, les tensions géopolitiques et l'abandon des préoccupations environnementales au profit d'intérêts hégémoniques immédiats.

Mots-clés : Circulation maritime, Décarbonation, Géopolitique mondiale, Post-globalisation, Relations internationales.

Abstract: The October 2025 failure of the global maritime decarbonization agreement illustrates current geopolitical fragmentation. Under American pressure, a majority of states voted to postpone this framework agreement which was approved in April. This situation reveals the end of multilateralism and the emergence of a post-globalization era marked by protectionism, geopolitical tensions, and the abandonment of environmental concerns in favor of immediate hegemonic interests.

Keywords: Shipping, Maritime decarbonization, Global geopolitics, Post-globalization, International relations.

Introduction

Historien des sociétés politiques, René Rémond rappelle dans « La règle et le consentement » (Rémond, 1979) que « la légitimité est une chose, le consentement une autre. La vie collective en temps ordinaire requiert déjà l'adhésion du grand nombre à certaines règles » et que « le consensus est le corollaire de l'application formelle des règles ». Mais si le consensus ne porte pas sur la totalité de la vie collective, il concerne des objectifs généraux et des règles indispensables à une vie commune, et, pour le premier président de l'université de Nanterre, la distinction entre idées et conduites était essentielle : « toutes les opinions avaient le droit à s'exprimer ; mais tous les comportements n'étaient pas acceptables, en particulier ceux qui faisaient précisément obstacle

à la liberté d'opinion et d'expression ». L'acceptation par tous de différences d'opinions et la proscription de la violence sont des règles fondamentales. La vie collective repose sur ce consentement aux règles et l'organisation de la coexistence est liée à ce principe. Valable à l'échelon d'une institution, la distinction l'est aussi à celui d'une nation, d'un groupe de nations et à l'échelle mondiale. Les multiples organisations mondiales s'efforcent d'assurer, par ce biais, une cohérence et ainsi une possibilité d'action commune à laquelle souscrivent la majorité des opérateurs.

Cela est particulièrement vrai pour les relations internationales et les échanges économiques mondiaux dont quatre-vingt-dix pour cent de ces derniers sont assurés par le transport maritime. Une réglementation internationale s'impose à tous, nations, armements, autorités portuaires, gestionnaires de terminaux, logisticiens, etc.

Depuis les débuts du relâchement de l'ordre mondial (Laidi, 1972), un « monde sans rivage » (Lanús, 1997) était apparu. Il avait imposé de nouvelles règles non exemptes, ici et là, de non-respect, d'exceptions et de formes de résistance d'États-Nations-Territoires héritiers de l'ordre westphalien. Parallèlement à l'accentuation des échanges, liés à une mondialisation-libéralisation-métropolisation-littoralisation-conteneurisation qui met au premier plan mers et littoraux, ont émergé les préoccupations environnementales dans un contexte de changement climatique et la recherche de parades, via, entre autres, la décarbonation. De la même manière que les acteurs se sont lancés en ordre dispersé dans la mondialisation, les impératifs écologiques ont, eux aussi, connu des adhésions différenciées. À la faveur de l'une et l'autre conduite, des acteurs nationaux et internationaux « émergents », dont certains sont nouveaux, ont contribué, eux aussi, à modifier le paysage géoéconomique et géopolitique du monde. Tenir le cap, dans une évolution qui s'accélérait, n'était pas sans difficulté et a constitué un défi lors des dernières décennies.

La fragilité du système monde, tiraillé entre une tendance globalisante et les forces centrifuges, menacé par la réactivation constante de tensions antérieures, parfois centenaires, non apurées, s'est accentuée lors de la pandémie Covid et creusée encore plus avec la montée des régimes illibéraux dont le summum est l'arrivée au pouvoir de l'actuel président des États-Unis d'Amérique. Les coups de canifs à la mondialisation, aux accords commerciaux internationaux et aux institutions internationales, les coups de butoir géopolitiques, les « coups » politico-médiatiques, les menaces économiques et les ruptures de contrats, les soutiens aux États voyous et sanguinaires, sont aujourd'hui des éléments de déstabilisation qui favorisent un chaos mondial et une non-gouvernabilité internationale. Non seulement l'ordre mondial est en miettes, mais les aspirations vers des conduites de vivre ensemble et de coopération sont balayées, voire niées : les comportements et actions brutaux auxquels on assiste et que certains peuples subissent sont, explicitement, aux antipodes d'une gouvernance apaisée, respectueuse des différences, sensible à un accommodement raisonnable de nos différences tant « coexister, c'est comprendre ce qui peut offenser l'autre » (Le Clézio, 2014).

Ainsi, il semblerait que s'ouvre une nouvelle ère, post-globale, imposée sous de vives tensions. La post-globalisation qui s'instaure allie illibéralisme, autocratie, repli identitaire, protectionnisme, hégémonie d'une superpuissance politico-militaire, soutien aux aires d'influence étendues de quelques entités, climatoscepticisme, entraves aux migrations internationales, aux organisations internationales, à la liberté des échanges commerciaux et à la liberté des mers, le tout dans un contexte de primauté de la force sur le droit.

Symbole et vecteur de la libéralisation des échanges, la circulation maritime est particulièrement soumise aux coups de butoir d'une nouvelle politique, qui, loin d'être erratique, hypertrophie une visée hégémonique impériale, déstabilise et affaisse maints territoires et laisse libre cours à l'appétit de puissances secondes et ainsi, désorganise à son profit l'économie-monde, sans que les autres acteurs œuvrent en faveur d'une stratégie plus équitable et plus supportable. Face au dérèglement et à la pulvérisation, nombre de pays et d'association de pays sont incapables d'édifier une alternative et donc d'adopter des règles relookées susceptibles de faire consensus.

Trois mises en perspective seront successivement examinées : (1) L'échec de l'accord mondial de décarbonation du transport maritime, (2) Le dérèglement du shipping et l'intensification des conflits géopolitiques, (3) Une entrée par gros temps dans la post-globalisation.

1. L'échec de l'accord mondial sur la décarbonation du transport maritime

L'échec, le 17 octobre 2025, de l'accord mondial sur la décarbonation du transport maritime, traduit les profondes divisions du monde accentuées par les menées des États-Unis.

1.1 Une lutte en faveur de l'environnement fragilisée par des postures différenciées

Certes, la lutte pour l'environnement a été menée de manière maladroite. Justifiée, elle se heurte à des situations différenciées schématisables en trois postures :

- i. des pays au niveau de vie élevé à économie diversifiée, soucieux de ménager, pour leurs populations souvent vieillissantes, leur cadre de vie et celui de la planète ;
- ii. des pays à l'économie très fortement dépendante de combustibles fossiles peu désireux de voir leur principale voire seule ressource taxée ou menacée ;
- iii. des pays pauvres, malmenés par les conditions inégales de l'échange international, incapables de soutenir un surcoût dans un contexte d'élan démographique certes en transition, mais encore vif.

Le décalage dans le temps long de l'évolution économique de ces trois situations, la perception d'une arrogance de la part du premier groupe, pour beaucoup responsable de l'instauration de normes contraignantes, parfois perçues comme une écologie punitive, et les débats et controverses sur les facteurs, les causes et l'urgence écologiques n'ont pas favorisé l'émergence, globale, d'une prise en compte sereine de cette question.

1.2 Le changement de cap

L'arrivée à la présidence des États-Unis d'un conservateur climatosceptique-protectionniste appuyé par des entreprises peu désireuses de la prise en compte des préoccupations environnementales dans le développement, a complètement modifié la donne.

Dès son arrivée au pouvoir, Donald Trump a mis au premier plan les questions de shipping, avec à la fois une visée protectionniste (taxer les importations, taxer les transporteurs maritimes), géopolitique (freiner l'ascension chinoise²) et productiviste (augmenter les exploitations énergétiques et vendre le gaz de schiste) sans s'embarrasser d'une entrave écologique. La mise en place par les États-Unis, en 2025, de droits de douane prohibitifs a eu des effets dévastateurs sur le shipping avec une baisse des trafics. La Chine étant l'un des très rares pays à avoir instauré, en réponse, des taxes à l'entrée des produits américains, cette augmentation des droits mutuellement imposés a fait chuter les volumes à destination des États-Unis de 50% pour un groupe comme CMA CGM (Rodolphe Saadé, audition au Sénat français, 12 mai 2025) qui réalise un quart de son chiffre d'affaires aux États-Unis. Le bras de fer contre la décarbonation est une autre illustration des tensions qui perturbent le shipping.

1.3 Vers un accord consensuel

Le projet de taxe de décarbonation de l'OMI (Organisation maritime internationale) commençait à faire son chemin, y compris au sein d'entreprises et d'États initialement réticents. Le 11 avril 2025, dans le cadre du 83e comité de protection de l'environnement marin de l'OMI (*marine environment protection committee*, MEPC), les États membres de l'OMI se sont mis d'accord pour une nouvelle norme en matière de combustible marin et un mécanisme mondial de tarification des émissions afin de parvenir à zéro émission nette (ZEN, NZF en anglais pour net-zero framework) en 2050. Soixante-trois pays avaient voté en faveur de ce projet et seize contre, les petits États insulaires, principalement du Pacifique, s'étant abstenus faute de garanties suffisantes quant au fléchage, en leur faveur, d'une part significative d'un fonds provenant des contributions des émetteurs. La délégation des États-Unis n'avait pas participé à la réunion, sans justifier son absence. Les armateurs avaient salué le texte de cet accord-cadre « fruit d'un travail de compromis inédit et [qui] constitue un socle sans précédent

dans l'histoire de l'OMI, tant les divergences initiales entre les principaux blocs de négociations étaient marquées. Il trace les contours d'un nouveau cadre réglementaire mondial, dont les paramètres sont désormais suffisamment connus pour donner de la visibilité à l'industrie et envoyer un signal fort à la communauté internationale », cité par Eve Chalmardrier, 2025.

Cet accord-cadre devait être avalisé lors de la réunion prévue à la mi-octobre 2025. Entre-temps les manœuvres se sont développées afin de faire capoter l'accord.

1.4 Le précédent de l'Union européenne (UE)

Il convient de rappeler que l'Union européenne avait instauré, de son seul chef, une mesure maladroite et inadaptée, limitée au champ géographique des ports de l'UE (Miossec, 2023 ; Miossec et Rézenthel, 2023 et 2024), mesure qui avait indisposé et continue à préoccuper nombre d'armements maritimes européens, directement pénalisés³. Cette action européenne, en l'absence, alors, de décision de la part de l'OMI, pouvait se comprendre compte tenu de l'élan acquis de longue date en faveur de compensations écologiques à la fois par plusieurs pays membres de l'UE et leurs sociétés et de la part de la Commission elle-même⁴. Mais cet avant-gardisme intervenait alors que la conjoncture économique s'était retournée et que l'évolution géopolitique n'était plus à l'avantage de l'UE, et surtout que la mesure adoptée instaurait une réglementation des effets de la circulation maritime qui ne saurait s'adapter, s'appliquer et s'arrêter aux seuls rivages frontaliers d'une entité territoriale en concevant l'UE comme un isolat. Toute mesure spécifique à un État ou d'un groupe d'États le favorise ou le défavorise, selon qu'il s'agit d'une défiscalisation ou d'une nouvelle taxe.

Seuls sont équitables, en matière de circulation maritime, par essence sans frontière, des réglementations globales,

² Le jour de son investiture, le 20 janvier 2025, le président des États-Unis a annoncé vouloir reprendre le Panama et évincer les Chinois gestionnaires de terminaux à conteneurs. Le 2 février, le secrétaire d'État, Marc Rubio, lors de son premier déplacement à l'étranger, consacré au Panama, signifiait au président Jose Raul Mulino que « la position actuelle d'influence et de contrôle du Parti communiste chinois sur la zone du canal de Panama constitue une menace pour le canal et représente une violation du traité concernant la neutralité permanente et le fonctionnement du canal de Panama ». Le 4 février, une plainte était déposée par le Panama contre l'opérateur Hongkongais Hutchison ; on connaît la suite.

³ En taxant les trafics entre ports de l'UE et ceux partant ou aboutissant aux ports de l'UE, celle-ci favorise les ports et terminaux situés hors UE, mais à proximité du continent (Russie, Norvège, Royaume-Uni, Maroc, Égypte, Turquie et les autres pays du voisinage de l'UE qui pourraient se doter de terminaux voire de hubs) et voisins de ses territoires ultramarins et encourage le transfert de lignes vers ces plateformes

⁴ L'ex-DG XI (environnement, sécurité nucléaire et protection civile) de la Communauté européenne est à l'origine des préoccupations environnementales (Gourgiotis, 2000).

applicables à tous les États. En outre, si le système de prélèvements des taxes était précis, beaucoup d'incertitudes demeuraient et demeurent quant aux principes de redistribution de cette manne pour Bruxelles. Ce flou étaye, à l'échelle du monde, la contestation d'États qui redoutent que les recettes d'une éventuelle taxe mondiale prélevée par l'OMI ne leur seront pas rétrocédées.

En juillet, dans la lignée de ce fractionnement préjudiciable, quelques États africains (Djibouti, Gabon), soutenus par une tribune d'une avocate française (Lepage, 2025 ; Teillard, 2025), ont mis en place un système de taxation de CO2 émis par les navires à l'escale.

1.5 Le rejet américain

Le 12 août, les États-Unis signifiaient officiellement⁵ leur rejet de l'accord-cadre de l'OMI.

Dès le 18 septembre, un groupe d'armateurs, pétroliers, gaziers et chimiquiers menés par le pétrolier américain Frontline⁶ exprimaient publiquement leur opposition aux mesures envisagées par l'OMI, estimant que l'objectif visé, zéro émission nette, ne contribuerait ni à la décarbonation du shipping, ni ne garantirait des conditions de concurrence équitables.

Surenchérissant, la Commission européenne faisait savoir le 9 octobre qu'elle n'alignerait ses mesures de décarbonation du transport maritime (Fuel EU et système communautaire d'échanges de quotas d'émission) que si la réglementation fixée par l'OMI répondait aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat de 2015.

À chantage, chantage et demi : Washington poussait ses pions dès le lendemain par un communiqué commun de Marc Rubio, Chris Wright et Sean Duffy annonçant que des sanctions seraient prises contre les États soutenant la ZEN sous la forme de restriction d'entrées et de frais portuaires supplémentaires pour les navires détenus, exploités ou battant pavillon des États

soutenant la taxe carbone. En même temps, un intense lobbying était engagé par les États-Unis qui, par ailleurs, proféraient des menaces précises, auprès des membres des délégations qui voteraient la taxe : ceux-ci seraient passibles de refus d'entrée aux États-Unis et de sanctions financières sur leurs avoirs et biens aux États-Unis et dépendances (Teillard, 2025). La pression étatsunienne se focalisait directement sur plusieurs pays importants pour la circulation maritime et par le biais d'armements desservant ces pays, pour la plupart dotés de hubs (Panama, Malte, Grèce, Chypre, etc.) et vers de nombreux États africains, asiatiques et sud-américains à économie dépendante, tout en consolidant les alliances avec les pays rentiers exportateurs de ressources énergétiques et minérales. L'UE n'a guère réagi, si ce n'est en s'efforçant d'essayer d'éviter que la position commune de ses États ne soit écornée... autant dire en partant battue.

1.6 Le report de l'accord

Sous la pression étatsunienne, la réunion de l'OMI à Londres le 17 octobre se soldait par un report de l'accord pour une année. Il n'était ni rejeté ni adopté, mais repoussé par cinquante-sept voix contre cinquante et vingt-et-une abstention ; huit États membres n'étaient pas présents. Le résultat du vote est très éclairant.

La plupart des États à relativement faibles revenus – hormis les petits États insulaires – et les pays à ressources énergétiques et minérales notoires ont suivi les États-Unis, la Russie et la Chine dans leur volonté de surseoir au projet.

L'Union européenne a réussi à éviter un fractionnement : aucun pays de l'UE n'est allé jusqu'à voter en faveur du report, mais la Grèce⁷ et Chypre se sont abstenus, l'Autriche et la Hongrie étant absentes⁸.

⁵ Dans un communiqué commun du secrétaire d'État Marco Rubio, du secrétaire au Commerce Howard Lutnick, du secrétaire à l'Énergie Chris Wright et du secrétaire aux Transports Sean Duffy.

⁶ Frontline du cypro-norvégien John Frederiksen est le plus important armement américain de transport pétrolier. Parmi les signataires de la déclaration commune, on note la présence de nombreux armateurs grecs (Angelicooussis, Economou, Livanos, Marinakis, Procopiou) avec leurs confrères émiratis, saoudiens, norvégiens et coréens.

⁷ Vassilis Kikilias, le ministre grec des Affaires maritimes s'est réjoui du report, estimant que « le transport maritime n'a pas besoin de mécanismes punitifs ».

⁸ 14 États enclavés sont membres de l'OMI, 11 étaient présents pour le vote du 17 octobre 2025.

Sept pays européens hors UE (Islande, Monaco, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, San Marin et Suisse) se sont associés à ce bloc favorable à l'adoption de la décarbonation.

Les petits États insulaires, à ressources rares et économie faible, particulièrement menacés par les cyclones et la montée des eaux, sensibilisés aux risques environnementaux, ont maintenu leur position en faveur d'une taxation : c'est le cas, intégralement, de tous les États insulaires des océans Pacifique et Indien⁹, même si certains sont sous influence étatsunienne ou chinoise. La situation est tout à fait opposée avec les petits États insulaires de la Caraïbe qui ont voté, comme les grandes îles, en faveur du report¹⁰.

De grands États, Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Chili, Mexique, et le hub majeur de Singapour, ont maintenu une position favorable au projet initial de l'OMI, et il faut ajouter à ces 48 pays, in fine, le Congo démocratique et la Namibie. Ces deux derniers sont, avec l'Afrique du Sud, les seuls États africains à avoir voté contre le report.

Le reste de l'Afrique, la quasi-totalité de l'Asie – dont les pétromonarchies – et une forte part de l'Amérique latine – dont les hubs de Panama et de Kingston – ont voté pour le report, hormis quelques rares abstentions, s'ajoutant aux votes de la Chine, de la Russie et des États-Unis d'Amérique, traduisant un mixte de Sud global et d'arrière-cour des États-Unis. À l'inverse, l'Europe est bordée, du Maroc à la Turquie, par des États dont les votes témoignent d'une frilosité en faveur de la décarbonation et d'une régulation mondiale.

La déperdition des voix en faveur de la décarbonation est significative si l'on se rappelle (cf. supra) que pas moins de 63 États avaient voté pour l'accord-cadre d'avril 2025¹¹, alors que tous les petits États insulaires du Pacifique s'étaient abstenus, estimant que la proposition émanant de l'OMI n'était pas assez ambitieuse ! En octobre, malgré leur douzaine de voix favorables à l'accord-cadre, celui-ci n'a

obtenu que 50 votes en sa faveur, 25 États ayant viré de bord au profit du report.

L'administration des États-Unis a exercé un lobbying reposant sur la menace et le chantage, suivant en cela, en les hypertrophiant, les préceptes explicitement énoncés jadis par Zbigniew Brzezinski : « Les trois grands impératifs géostratégiques se résument ainsi : éviter les collusions entre vassaux et les maintenir dans l'état de dépendance que justifie leur sécurité ; cultiver la docilité des autres protégés ; empêcher les barbares de former des alliances offensives » (Brzezinski, 1997).

2. Dérèglement du *shipping* et intensification des conflits géopolitiques

L'année 2025 finissante aura vu d'autres revirements significatifs de l'instauration non pas d'un nouvel ordre mondial, mais du sursaut hégémonique de la première puissance du monde renforçant son leadership mondial en accroissant, avec cynisme, son protectionnisme et en maintenant ses interventions extérieures, mais en les faisant réaliser par des « faux nez » et financer par ses « vassaux » et « autres protégés », contribuant non pas à apaiser des conflits, mais à les réactiver et à générer de nouvelles tensions.

2.1 La perturbation de la circulation maritime

L'économie maritime étant au cœur de l'économie-monde, l'administration américaine a perturbé, dès l'accession au pouvoir du second mandat de Donald Trump (à partir de janvier 2025), le délicat équilibre géopolitique du shipping.

Les menaces sur la taxation des navires ne battant pas pavillon étatsunien, étant construit en Chine ou ayant des intérêts avec la Chine ont été proférées et ont provoqué des réajustements significatifs de la part des armements maritimes afin de réduire voire d'éviter de nouveaux prélèvements financiers.

⁹ Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Maldives, Palaos, Samoa, Seychelles, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

¹⁰ Bahamas, St Kitts et Nevis, St Vincent et les Grenadines, Trinité-et-Tobago ; seuls Barbade et Antigua-et-Barbuda se sont abstenus.

¹¹ Parmi eux, la Chine, l'Inde, le Japon, l'Indonésie, Panama, avaient alors voté en faveur du projet en avril 2025 alors qu'ils ont voté pour son report en octobre 2025 ; rappelons que les États-Unis n'avaient pas participé au vote d'avril 2025.

L'augmentation aléatoire et évolutive des taxes des produits importés par les ÉTATS-UNIS, sans réciprocité de la part de la plupart des États et groupes d'États hormis la Chine, est un autre grand coup de canif à une libéralisation de l'économie mondiale. Le citoyen ne peut qu'être étonné par la très molle réactivité et réponse de nombre de partenaires commerciaux des États-Unis, en particulier de la part de la commission de l'UE lors d'une entrevue en Écosse¹².

Les menaces sur les gestionnaires de terminaux à conteneurs dans le monde ont porté leurs fruits avec le démantèlement partiel de Hutchison, firme chinoise de Hong Kong, en voie de céder non seulement ses terminaux de Panama, mais une quarantaine de sites dans le monde.

Parallèlement à la politique défavorable à la décarbonation du transport maritime (supra), l'administration étatsunienne a donné le feu vert à la reprise et extension des prospections et extractions d'énergies fossiles et à une augmentation de la production de gaz de schistes et, profitant de la tentative d'embargo sur le gaz russe, promeut la commercialisation du gaz étatsunien issu des gaz de schistes.

2.2 Une nouvelle géopolitique étatsunienne

La géopolitique étatsunienne s'est déployée dans une perspective de contenir le rayonnement de la Chine et de réduire l'influence de l'UE, exclue systématiquement des grandes négociations, et de favoriser l'émergence ou le maintien de puissances secondes faisant la loi dans leur environnement immédiat.

2.2.1. Primauté de l'économie et de la force sur le droit

Le soutien¹³ inconditionnel aux crimes de guerre et contre l'Humanité et à la politique génocidaire (Cours pénale internationale (CPI) octobre 2023, ONU septembre 2024) du gouvernement israélien, semant un chaos régional (Palestine, Liban, Syrie, Iraq, Iran, Yémen...), l'implication ambiguë dans le conflit russo-ukrainien, l'attitude ambivalente vis-à-vis de l'OTAN, attestent d'une visée sous-tendue essentiellement par les intérêts économiques et géopolitiques étatsuniens, sans grande considération pour ceux des peuples et des nations concernées et sans se préoccuper de rechercher une coexistence entre les peuples. Les excès et la brutalité des propos et la politique des « coups médiatiques » révèlent, s'il en était besoin, d'une vision « classique » de la distribution de la puissance où la force prime le droit.

2.2.2. Vers une reprise en main de « l'arrière-cour »

Dans son pré-carré, les interventions ciblées sous couvert de lutte contre les narcotrafiquants en mer des Caraïbes et pays riverains de la Colombie à Trinité-et-Tobago¹⁴, le rabaissement du Canada, les menaces sur le Groenland danois, la mise au pas de l'État de Panama, les velléités d'enrayer l'immigration, vont parfois au-delà des gesticulations. Elles attestent aussi de la volonté de contrer la poussée chinoise pourtant relativement modeste tant sur les rivages latins du Pacifique qu'en Caraïbe¹⁵ et que dans la prospection de ressources minières et énergétiques au Groenland.

¹² Le 27 juillet 2025, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a rencontré Donald Trump dans son golf de Turnberry en Écosse et a conclu un accord commercial UE-États-Unis défavorable aux intérêts de l'UE. Alors que l'UE est le principal marché de consommation au monde et qu'un puissant levier de négociation existait, la présidente de la Commission est passée sous les fourches caudines du président des États-Unis d'Amérique. Les parties se sont accordées sur des droits de douane de 15 % sur les produits européens importés et l'UE s'engage, sans concertation de ses membres, à 750 milliards de dollars d'achats d'énergie et d'armement et à 600 milliards d'investissements supplémentaires aux États-Unis, sans aucune contrepartie sur l'acier, ni sur les autres produits européens, ni sur les taxes portuaires étatsuniennes et celles imposées aux transporteurs maritimes desservant les États-Unis et ses dépendances.

¹³ Dans la suite de la politique extérieure des États-Unis au Moyen-Orient, mais avec un surcroît d'appui et de cynisme au regard des massacres à Gaza et du mitage de la Cisjordanie.

¹⁴ À la date du 24 octobre 2025, les forces des États-Unis ont tué 43 personnes lors de frappes létales sans sommation contre des embarcations en mer de Caraïbe, y compris lors de frappes nocturnes.

¹⁵ Au jour de la prise de fonction du président Donald Trump, lors de son second mandat, les opérateurs de gestion de terminaux à conteneurs chinois (Cosco et Hutchison exclusivement, China Merchants Port Holding n'ayant aucune concession hormis une au Brésil) avaient en concession 3 terminaux sur la côte Ouest des États-Unis à Seattle (0,470 M EVP (équivalent vingt pieds, mesure standard des conteneurs) de capacité, concédé à 20%), Los Angeles (1,9M/40%) et Long Beach (2,4/51%), 4 sur la côte Pacifique de l'Amérique latine à Ensenada (0,400/100%) Manzanillo (Mexique) (0,540/100%), Lazaro Cardenas (2,0 M/100%), Balboa (4,0 M/90%) et, en construction, à Chancay (2,9 M/60%), 1 sur les rives du Golfe du Mexique (rebaptisé par D. Trump, Gulf of America) à Vera Cruz (1,5 M/100%) et 1 à Freeport (0,800/51%)...pas de quoi fouetter un chat !

2.3 Les interstices du non-droit

Ces pratiques internationales – éloignées des relations internationales et de la diplomatie – laissent libre cours à de grands interstices béants de non-droit.

2.3.1. La flotte fantôme russe

Le développement de la flotte fantôme russe et le recyclage du pétrole russe théoriquement sous embargo sont des secrets de polichinelle qui battent en brèche toute velléité de sanctions ou d'embargo. Les échanges commerciaux avec les ports russes n'ont pas cessé, non seulement par le biais de la flotte fantôme¹⁶, mais de façon licite.

2.3.2. Les conséquences de la guerre au Moyen-Orient

Outre le contournement de l'Afrique par le Sud et l'« assèchement » de l'axe Port-Saïd-Suez-Mer Rouge-Bab el-Mandeb (cf. infra), la guerre au Moyen-Orient perturbe nombre de lignes maritimes et de ports.

Plusieurs États méditerranéens¹⁷ (Espagne, Slovaquie, Malte,) ont officiellement signifié leur refus d'accepter le transit de navires transportant des armements à destination d'Israël. Le boycott de la compagnie israélienne Zim (No Zim ! affiché en lettres immenses avec un non moins grand drapeau palestinien à l'entrée du port de Barcelone) a accompagné ces mesures, relayées à Fos sur mer et Gènes par les syndicats de dockers. Les pays arabes qui refusent la « normalisation » (Algérie, Tunisie, Libye, Liban, Syrie, et, hors Méditerranée, Soudan, Djibouti, Arabie saoudite, Yémen, Oman, Koweït, Iraq) n'ont pas de relations avec Israël. La Turquie a rompu toute relation par voie maritime avec Israël, que certains grands armements maritimes ne desservent pas. Maersk qui continue à toucher

Ashdod et Haïfa a décidé de ne plus y acheminer d'armement ou de matériel militaire¹⁸.

2.3.3. Les conséquences du contournement de l'Afrique par le Sud

L'absence de recherche de solution à la question palestinienne et les massacres à Gaza ont généré, par ricochet, les attaques des Houthis du Yémen contre les navires ayant des intérêts avec Israël ou/et le desservant. Les entreprises de transport maritime, sauf quelques exceptions de la part de Russes, Turcs et Chinois, ont été amenées à ne plus emprunter la mer Rouge, sur l'axe Bab el-Mandeb-Suez et à contourner l'Afrique par le Sud, réorganisant leurs services (Miossec, 2024a et b). Cette réorganisation s'est traduite par la modification des lignes, leur allongement en contournant l'Afrique, une durée plus longue de navigation, l'augmentation du nombre de navires sur les rotations et donc des équipages, un accroissement des émissions de CO2 en raison de l'allongement du trajet et parce que, en raison de cet allongement, les navires accélèrent, abandonnant la réduction de la vitesse des navires ou le slow steaming – stratégie qui consiste à réduire la vitesse des navires pour diminuer drastiquement leur consommation de carburant, réduire les coûts d'exploitation et minimiser les émissions de gaz à effet de serre –, et rejettent donc plus de polluants.

S'y ajoutent l'augmentation des coûts de fret, le court-circuitage de certains terminaux et hubs et le renforcement et l'apparition d'autres, ce qui nécessite une adaptation des stratégies des firmes comme celles des autorités portuaires¹⁹.

2.4 Rebattre encore une fois les cartes du shipping

La primauté des flottes géantes. Une nouvelle organisation s'est mise en place, avec ses conséquences géographiques et

¹⁶ La flotte fantôme de pétroliers russes est estimée à 940 navires d'après S & P Global Market Intelligence, soit 17% de la flotte mondiale des pétroliers. L'UE a placé 557 navires (pétroliers et gaziers, situation octobre 2025) sous sanctions, leur interdisant d'accéder aux ports des pays de l'union et d'y recevoir des services. Cette flotte fantôme est vieillie.

¹⁷ En plus de nombreux États arabes, africains, asiatiques et sud-américains.

¹⁸ Pour une part en raison de la « normalisation » du Maroc et de l'affaire sahraouie (les deux étant étroitement liées puisque la reconnaissance d'un Sahara marocain par les États-Unis a eu pour contrepartie la reconnaissance d'Israël par le Royaume du Maroc), l'Algérie a interdit, depuis le 10 janvier 2024, toute importation et exportation via les ports marocains, entraînant le report de ces trafics de TangerMed à Algeciras pour CMA CGM et de Tanger Med à Valence pour MSC. Parallèlement, la guerre en Ukraine a provoqué la

fermeture de plusieurs ports ukrainiens et russes et des reports vers les ports roumains, bulgares et géorgiens et surtout turcs et un développement du *feederling* à partir des hubs turcs et un important renforcement du hub de Malte dans ses relations avec les ports libres de la mer Noire.

¹⁹ En marge des assises économiques de la mer du 4 novembre 2025 à La Rochelle, Rodolphe Saadé, PDG du groupe CMA CGM, a déclaré, au sujet du Moyen-Orient « Tant que la situation n'est pas totalement stabilisée nous ne rebasculerons pas la totalité de notre flotte et nous ne ferons passer que quelques navires. Nous évaluerons en conséquence la situation au Moyen-Orient avec l'espoir de réutiliser le canal de Suez car faire le tour de l'Afrique n'a pas de sens à long terme, ni sur le plan économique, ni environnemental ».

économiques, avec, en particulier, le renforcement des grandes flottes conteneurisées et la taille moyenne de leurs navires. À l'automne 2025, 664 porte-conteneurs sont en commande par les 15 premiers opérateurs du secteur (tableau 1). Ces 664 navires représentent quelque 8 600 000 EVP de capacité, soit 26% de la capacité totale mondiale actuelle ; certes, leur livraison sera fractionnée sur 4 à 5 ans, mais ce sont à des augmentations de capacité de l'ordre de 5% l'an auxquelles il faut s'attendre, qui s'ajouteraient à un éventuel redéploiement des flottes sur les lignes qui re-emprunteraient l'axe Suez-mer Rouge-Bab el-Mandeb. Une des réponses, vertueuse, serait de revenir à un slow steaming accentué, qui contribuerait à la fois à réduire l'effondrement des taux de fret et les émissions polluantes.

Le gros effort de décarbonation des armements maritimes. Depuis plus d'une décennie, quelques grands armements maritimes, principalement conteneurisés, ont anticipé les politiques publiques de décarbonation. Les préconisations de l'OMI en matière d'émission de soufre ont été suivies par l'ensemble des armements maritimes. Le principal type d'hydrocarbure de soute (bunkering) utilisé par les navires est un fuel lourd provenant des distillations atmosphériques et sous vide du pétrole brut et contenant du soufre, particulièrement nocif pour la santé. Les règles émises par l'OMI afin de réduire les émissions d'oxyde de soufre (SOx) sont entrées en vigueur en 2005 (Annexe VI de la Convention Marpol) et depuis le 1er janvier 2020 la limite maximale tolérée a été abaissée à 0,50% de SOx. À cette date, quelque 60 000 navires s'étaient équipés afin de réduire leurs rejets atmosphériques, ce qui fut une révolution peu médiatisée. Après avoir équipé leurs navires de scrubbers, des épurateurs en boucle fermée qui permettent de rejeter dans l'eau de mer les oxydes de soufre des gaz d'échappement, réduisant de 99% les émissions de soufre et de 91% celles de particules fines, afin d'aller encore plus loin dans la décarbonation, plusieurs armements, dont CMA CGM qui est, de loin, en pointe dans ce domaine, ont basculé vers une motorisation au gaz naturel liquéfié (GNL). Quoiqu'il s'agisse d'un combustible fossile, le gaz naturel a une émission de CO₂ de plus de moitié inférieure à celle du fuel lourd et la motorisation GNL est compatible avec des motorisations bas-carbone de type bio-méthane, e-méthane, méthane de synthèse dont l'expérimentation – coûteuse – est à l'étude.

Le gros effort de décarbonation des armements maritimes. Depuis plus d'une décennie, quelques grands armements maritimes, principalement conteneurisés, ont anticipé les

politiques publiques de décarbonation. Les préconisations de l'OMI en matière d'émission de soufre ont été suivies par l'ensemble des armements maritimes. Le principal type d'hydrocarbure de soute (bunkering) utilisé par les navires est un fuel lourd provenant des distillations atmosphériques et sous vide du pétrole brut et contenant du soufre, particulièrement nocif pour la santé. Les règles émises par l'OMI afin de réduire les émissions d'oxyde de soufre (SOx) sont entrées en vigueur en 2005 (Annexe VI de la Convention Marpol) et depuis le 1er janvier 2020 la limite maximale tolérée

Tableau 1. Les 15 premiers armements maritimes conteneurisés selon la capacité totale (disponible en septembre 2025 et commandes fermes) (millions d'EVP et nombre de navires)

Nom et nationalité	situation 2025		en commande		total	
	EVP	navires	EVP	navires	EVP	navires
MSC (Italie-Suisse)	6,817	937	2,270	132	9,087	1 069
CMA CGM (France)	4,046	692	1,622	110	5,668	802
Maersk (Danemark)	4,634	741	0,670	51	5,304	792
COSCO (Chine)	3,468	537	1,199	83	4,667	620
Hapag-Lloyd (Allemagne)	2,391	293	0,376	32	2,767	325
ONE (Japon)	2,103	275	0,642	51	2,745	326
Evergreen (Taiwan)	1,877	232	0,718	77	2,595	309
HMM (Corée du Sud)	0,967	89	0,052	6	1,019	95
Yang Ming (Taiwan)	0,726	101	0,231	18	0,957	119
Wan Hai (Chine)	0,551	114	0,355	32	0,906	146
ZIM (Israël)	0,755	122	0,146	14	0,901	136
PIL (Singapour)	0,432	98	0,197	20	0,629	118
X-PressFeeders (Singapour)	0,196	108	0,045	10	0,241	118
UnitedFeeder (Danemark)	0,151	92	0,078	14	0,229	106
SITC (Chine)	0,188	121	0,029	14	0,217	135

Établi par JM Miossec. Source : Alphaliner top 100, 11/09/2025

a été abaissée à 0,50% de SOx. À cette date, quelque 60 000 navires s'étaient équipés afin de réduire leurs rejets atmosphériques, ce qui fut une révolution peu médiatisée. Après avoir équipé leurs navires de scrubbers, des épurateurs en boucle fermée qui permettent de rejeter dans l'eau de mer les oxydes de soufre des gaz d'échappement, réduisant de 99% les émissions de soufre et de 91% celles de particules fines, afin d'aller encore plus loin dans la décarbonation, plusieurs armements, dont CMA CGM qui est, de loin, en pointe dans ce

domaine²⁰, ont basculé vers une motorisation au gaz naturel liquéfié (GNL). Quoiqu'il s'agisse d'un combustible fossile, le gaz naturel a une émission de CO₂ de plus de moitié inférieure à celle du fuel lourd et la motorisation GNL est compatible avec des motorisations bas-carbone de type bio-méthane, e-méthane, méthane de synthèse dont l'expérimentation – coûteuse – est à l'étude.

Cette politique de réduction des rejets atmosphériques est un investissement lourd pour les armements qui l'ont développée et qui modernisent leur flotte en substituant à tour de bras, par dizaines par an, des navires mus au GNL à leurs navires à carburant classique. Cette nouvelle motorisation a nécessité une adaptation du soutage (bunkering) avec l'édification de « stations-service » au GNL. Quatre sont actuellement en activité, à Singapour, Shanghai, Fos-sur-Mer et Rotterdam, un des autres avantages du GNL étant qu'il autorise une grande autonomie, les navires pouvant effectuer avec un plein de GNL une rotation Shanghai-Rotterdam aller-retour.

Les débuts de la décarbonation des ports. Parallèlement, des zones de contrôle des émissions (ECA pour Emission Control Area) sont mises en place par l'OMI au droit des côtes les plus fréquentées dans le monde, imposant une réduction encore plus drastique, avec, en particulier, une réduction des émissions à l'escale au terminal, nécessitant de couper les moteurs auxiliaires nécessaires au fonctionnement des ascenseurs et monte-charge et à l'électrification du navire et des reefers (conteneurs réfrigérés), en le branchant à l'électricité au quai, ce qui impose d'autres investissements de la part de l'autorité portuaire souvent soutenue par les armements. En France, le premier poste à quai ainsi équipé l'a été à Dunkerque, au terminal opéré par la compagnie française. Cette électrification à quai est particulièrement impérieuse pour les terminaux de navires de croisières généralement au cœur des villes (Venise, Marseille, etc.).

Le doute s'instaure. La mise en place de ces politiques coûteuses a nécessité une véritable révolution avec la prise en

compte assumée des préoccupations environnementales dans la planification de ces armements maritimes. Cela ne s'est pas fait sans réticences et freins. Plusieurs groupes et autorités portuaires assument ce qu'ils considèrent comme des mesures nécessaires, et ils ont contribué, par leur engagement, à favoriser les innovations et les prises de décisions en faveur de la décarbonation. D'autres armements et villes portuaires y sont moins sensibles. Les prises de position de l'administration des États-Unis et ses influences pour entraîner de nombreux États derrière eux dans ce freinage brutal à la politique de décarbonation, constituent une première lourde de conséquences. Elle conforte les sceptiques et réticents. Elle contrarie ceux qui œuvrent en faveur d'une prise en compte de l'environnement dans le développement.

Surtout, et c'était le but recherché, elle risque de favoriser une réduction des investissements en faveur de la décarbonation : à quoi bon désormais, pour certains, dépenser d'énormes sommes d'argent en recherche de nouveaux procédés, en investissements pour de nouvelles motorisations et pour l'électrification, alors que d'autres non seulement n'y souscrivent pas, mais appuient des décisions qui vont à l'encontre d'une politique vertueuse ? Le dérèglement international qui en résulte est préoccupant et le doute s'instaure.

3. Une entrée par gros temps dans la post-globalisation

La fin de la guerre froide avait pu faire croire qu'allait s'instaurer une ère libérale, démocratique et de respect du droit international, garant d'une mondialisation assumée. Cette visée alliait économie et politique dans une perspective conjointe d'ouverture. Les freins vers ce qui pouvait être considéré comme le seul idéal et objectif viable étaient nombreux. Mais les avancées demeuraient certaines.

²⁰ Le porte-conteneur « Jacques Saadé », navire de 23 000 EVP de capacité, a été livré à la CMA CGM en 2020 et fut le premier porte-conteneur au monde à être mû au GNL. La flotte GNL-bi-carburant de la CMA CGM atteindra, en 2029, 138 unités, généralement des navires de très grande capacité, auxquels

s'ajouteront 24 navires propulsés au méthanol, bio-méthane, e-méthane et méthane vert, soit, pas moins de 162 porte-conteneurs au total.

3.1 Convergences illibérales et autocrates

Cependant, progressivement, un repli s'organisait, politique et économique, les deux, étant dissociés initialement dans maints territoires puis fusionnaient progressivement vers des postures conjointes illibérales et autocrates. Ivan Krastev et Stephen Holmes sonnaient l'alarme dès 2019 avec *The Light That Failed: Why the West Is Losing the Fight for Democracy*. La même année, *Foreign Affairs* publiait un dossier « How a global trading system dies: Autocracy Now ». Les figures de proue y étaient prudemment limitées dans le dossier à Poutine, Xi Jinping, Erdogan, Duterte et Orban, mais dans les « essais » de la même livraison, l'article de Chad P. Bown et Douglas A. Irwin, « Trump's Assault on the Global Trading System », était prémonitoire (*Foreign Affairs*, 2019). Les actions des autocrates illibéraux convergeaient dans l'affaiblissement du multilatéralisme et, pour Bown et Irwin, « The [US] administration has taken deliberate steps to weaken World Trade Organization (WTO) – some of which will permanently damage the multilateral trading system (...). Even if Trump loses reelection in 2020, global trade will never be the same ».

3.2 L'entrée chaotique dans une ère post-globale

L'ère de la post-globalisation a sans doute commencé. Elle s'ouvre sur une apparence d'indécision et d'incertitude : les volte-face de Trump semblent être calquées sur les formes de négociations d'un agent immobilier ou d'un marchand de tapis testant le « client » par une proposition excessive, quitte à négocier un repli partiel, en ayant anticipé la marge tolérable. Transférée à la diplomatie, avec une grande brutalité de ton et parfois une vulgarité de propos, la pratique est quelque peu déstabilisatrice. Face à cette pseudo-indécision, qui masque les fondamentaux – d'opposition à toute forme d'organisation mondiale, de multilatéralisme, de jeu traditionnel du marché, de préoccupation environnementale²¹, de respect des peuples,

et en faveur de nationalisme, protectionnisme et conservatisme –, la conduite d'action des différents acteurs confrontés à ces oukazes est délicate. L'effet de surprise est souvent grand devant des interventions tonitruantes en rafale concernant des sphères généralement distinctes. C'est sans doute là l'un des plus grands atouts de l'administration américaine, mêlant étroitement les préoccupations politiques, militaires, économiques, commerciales et culturelles. La puissance américaine repose sur les liens étroits, entretenus de longue date, entre ces différentes sphères, distinctes voire antagonistes dans nombre d'autres pays.

3.3 Un sursaut d'hégémonie politico-militaire et de protectionnisme économique

L'Amérique veut donner le la à un moment où les structures héritées de la mondialisation font moins consensus – les dénigrements et désaffections des États-Unis à leur égard n'étant pas pour peu dans cet affaïssement²² –, alors qu'aucun challenger²³ ne peut prétendre disputer son leadership et dans un contexte géopolitique de tensions extrêmes au Moyen-Orient et sur le front oriental de l'Europe, d'une Europe dévalorisée, divisée et affaiblie. La conduite apparemment erratique de l'actuelle administration étatsunienne s'apparente à des sautes brutales de vent, nécessitant une veille soutenue et une prompt réactivité si l'on désire garder son cap. Elle se traduit par une volonté de dicter les règles du jeu, en empêchant toute concertation et proposition qui pourrait lui être contraire. La décision de taxer les navires construits en Chine, battant pavillon chinois et de firmes chinoises, oblige tous les grands armements dont l'essentiel de leurs flottes est issu des chantiers navals chinois à se réorganiser. Ceux disposant d'une marge de manœuvre peuvent, non sans coût additif, redéployer leurs navires construits hors de Chine et les affecter aux lignes touchant les ports étatsuniens et

²¹ Donald Trump s'insurge régulièrement contre ce qu'il dénomme « le canular climatique ».

²² Retrait des États-Unis de l'OMS, de l'UNESCO, tensions à l'OMC, à l'OMI, à l'OTAN, etc., les États-Unis n'ayant jamais adhéré à plusieurs institutions internationales ni signé certaines conférences majeures comme, par exemple, la conférence des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM).

Au-dessus des lois ou hors la loi, la première puissance mondiale se place « ailleurs », ce qui témoigne de sa considération pour le reste du concert des nations.

²³ Sur une vision séduisante et en grande partie vérifiée, voir l'essai prémonitoire de Coutau-Bégarie, 2008.

dépendances ; les autres ne peuvent que payer ou ne plus toucher les ports américains.

Aucun front de résistance constructive, qui pourrait associer le Sud global à l'Europe, ne s'étant mis en place, l'administration étatsunienne a un boulevard devant elle. Celui-ci se déroule d'autant plus aisément que la réactivité américaine est forte et sans dissonance pour les raisons de cohésion et d'esprit de corps de l'agrégation de toutes les sphères au projet ou aux valeurs américaines, alors que la réactivité des autres acteurs est lente à aboutir à un consensus souvent mou. L'affaire de la décarbonation du transport maritime a montré, s'il en était besoin, que lorsqu'un acteur allie à son objectif les (gros) moyens – licites et illicites – pour y arriver, le succès est certain, face à des tenants d'une autre ligne moins organisés, moins combattifs et ne se donnant pas les moyens non seulement de contrer l'adversaire, mais de promouvoir sérieusement leurs propres lignes.

Conclusion

Les écueils à la navigation se multiplient. La phase de transition, d'un passage d'une mondialisation – qui n'était déjà pas totalement assumée par l'ensemble des protagonistes et partenaires – à une post-globalisation dont on n'entrevoit que les prémisses, s'ouvre par gros temps. Vent debout, les compagnies maritimes sont obligées de prendre des ris, de naviguer au plus près, de lofer et d'abattre, de louvoyer, de virer de bord. Et il n'y a pas que le sens et l'intensité du vent, mais aussi les havres qui s'ouvrent, béants, ou qui se referment, taxés ou sous embargo, blocus et guerre. Éole-Trump souffle fort, mais avec de violentes sautes de vent, qui provoquent des embardées, de fortes abattées. Face à une mer grosse, certains sont tentés de se mettre vent arrière avec le risque de changement d'amure et d'empannage, d'autant que les volte-face du président des États-Unis sont fréquentes.

Les armements maritimes ont l'habitude de s'adapter à des conditions qui peuvent se modifier brutalement et en profondeur. Auditionné par les Sénateurs français le 12 mai 2025, Rodolphe Saadé, le PDG de CMA CGM, leur explique « comment du jour au lendemain, avec la géopolitique, il faut s'adapter, mais il faut aussi jongler le mieux qu'on peut ».

La mer grosse n'a qu'un temps, viendra celui où Éole s'affaîssera. Comme Pénélope, l'adaptation supposée aux nouvelles donnes, n'interdit pas d'œuvrer ardemment pour améliorer et consolider les anciennes en les adaptant au nouveau contexte. La tactique n'est qu'un élément de la stratégie.

Le renouveau d'une saine politique de relations internationales respectueuse des peuples, par lesquelles le droit doit, de nouveau, primer sur la force, et, conjointement, le maintien d'un élan respectueux de l'environnement permettront de reprendre, pour le bien de l'humanité et de la planète, une navigation grand large. Encore faut-il que, sans se fragmenter, populations, entreprises et politiques consentent à ces règles et y œuvrent dans un esprit de corps du concert des nations et sachent s'organiser face à l'adversité.

Références bibliographiques

- Bown, Chap P. et Irwin, Douglas A. (2019). Trump's Assault on the Global Trading System. *Foreign Affairs*, 98(5) : 125-136.
- Brzezinski, Zbigniew. (1997). *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*. Malakoff : Bayard.
- Chalmandrier, Eve (2025). Accord à l'OMI sur un système de tarification du carbone dans le transport maritime, *Le Marin newsletter*, 11 avril.
- Rose, Gideon (dir.) (2019). Autocracy Now: How a Global Trading System Dies, *Foreign Affairs*, 98(5) : 8-202.
- Coutau-Bégarie, Hervé. (2008). *2030, la fin de la mondialisation ?* Perpignan : Temбора.
- Gourgiotis, Loukas (2000). *Zones côtières : vers une politique communautaire durable*. Athènes : Éditions Sakkoulas.
- Krastev, Ivan et Holmes, Stephen (2019). *The Light That Failed: Why the West Is Losing the Fight for Democracy*. Londres : Allen Lane.

Laidi, Zaki (dir.) (1972). *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*. Paris : Presses de la Fondation Nationale de Science Politique.

Lanús, Juan Archibaldo (1997). *Un monde sans rivage. État, Nation et Globalisation*. Paris : Economica.

Le Clézio, Jean-Marie Gustave (2014). « Coexister, c'est comprendre ce qui peut offenser l'autre », *Le Monde*, 13 septembre.

Lepage, Corinne (2025). Crédit carbone : les pays du Sud s'organisent. *La Tribune dimanche*, 26 juillet.

Miossec, Jean-Marie. (2016). *Le conteneur et la nouvelle géographie des océans et des rivages de la mer. Dans le sillage de la CMA CGM*. Paris : L'Harmattan.

Miossec, Jean-Marie (2023). Une erreur d'appréciation de l'Union européenne dans le système d'échange de quotas carbone. *Le Marin newsletter*, 28 octobre.

Miossec, Jean-Marie (2024a). Turbulences aux canaux de Panama et Suez, réorganisation des routes maritimes mondiales. *Méditerranée*, <https://journals.openedition.org/mediterranee/15407>

Miossec, Jean-Marie (2024b). Tensions géopolitiques à Bab el-Mandeb et Suez et réorganisation de la circulation maritime mondiale. *Revue de Défense Nationale*, 874 : 7-24.

Miossec, Jean-Marie et Rézenthel, Robert (2023). Regard sur la directive du 10 mai 2023 : une lecture critique des trajets maritimes à prendre en compte. *DMF Le Droit Maritime Français*, 862 : 939-942.

Miossec, Jean-Marie et Rézenthel, Robert (2024). La lutte contre la pollution de l'air et le transport maritime, *DMF Le Droit Maritime Français*, 866 : 195-206.

Rémond, René (1979). *La règle et le consentement. Gouverner une société*, Paris : Fayard.

Teillard, Thibaud (2025). Les États africains qui souhaitent taxer le carbone sous pression de l'industrie du shipping. *Le Marin newsletter*, 2 août.

Teillard, Thibaud (2025b). Organisation maritime internationale : l'administration Trump menace les délégations, *Le Marin newsletter*, 15 octobre.

ARTICLE

LES MALDIVES DANS LA CULTURE STRATÉGIQUE INDIENNE : OPPORTUNITÉS ET FRAGILITÉS DU RAPPROCHEMENT INDO-MALDIVIEN

Amélie Chalivet

Amélie Chalivet est candidate au doctorat en Sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal en cotutelle avec l'Université Paris Panthéon-Assas, et sa thèse porte sur une analyse constructiviste de la culture stratégique indienne. Ses intérêts académiques sont principalement la politique étrangère de l'Inde ainsi que ses liens avec ses voisins en Asie du Sud et sa stratégie de dissuasion nucléaire.

Résumé : L'Inde cherche à intégrer durablement les Maldives dans ses ambitions régionales, dans la lignée d'un passage d'une culture stratégique perçue comme continentale à une ouverture maritime vers l'océan Indien. Le réchauffement des relations en 2025, qui met fin aux tensions majeures des années précédentes, pourrait marquer une réduction du clivage politique intérieur maldivien sur la question du partenaire indien et favoriser la projection de l'Inde dans le triangle stratégique Lakshadweep-Maldives-Chagos (Maurice). Cependant, la présence chinoise et les divisions politiques internes aux Maldives demeurent des défis de taille, et la confiance entre les deux partenaires reste fragile.

Mots clés : Maldives, Inde, culture stratégique, océan Indien

Abstract: India seeks to integrate the Maldives more firmly into its regional ambitions, reflecting a shift from a strategic culture traditionally viewed as continental to a maritime orientation toward the Indian Ocean. The warming of relations in 2025, following significant tensions in previous years, could signal a reduction of domestic political divisions in the Maldives regarding the Indian partner and support India's projection within the strategic Lakshadweep-Maldives-Chagos (Mauritius) triangle. However, the Chinese presence and internal political divisions in the Maldives remain significant challenges, and trust between the two partners remains fragile.

Keywords: Maldives, India, strategic culture, Indian Ocean

Introduction

Alors que les Maldives célébraient le 60^e anniversaire de leur indépendance le 25 juillet 2025, il n'était pas anodin que

l'invité d'honneur de ces célébrations ait été le Premier ministre indien, Narendra Modi, et ce malgré les difficiles relations entre Malé et New Delhi, notamment depuis 2024.

Au cours de la visite, le Premier ministre indien a souligné que les Maldives occupaient une place toute particulière dans la politique « Neighbourhood First » (« Le Voisinage en premier » - NFP) de l'Inde. La place des Maldives dans cette politique s'explique par leur proximité géographique et leur emplacement stratégique sur les voies de commerce et de communication traversent le détroit du huitième degré, Maliku Kandu, qui sépare l'île Minicoy (Lakshadweep indiennes) des Maldives. Cette politique vise, d'une part, à améliorer la connectivité entre les pays d'Asie du Sud dans le voisinage proche de l'Inde et, d'autre part, à contrer l'influence chinoise dans des États tels que le Bangladesh, le Bhoutan, le Népal, le Sri Lanka, Maurice²⁴ et les Maldives.

Les relations indo-maldiviennes ont souvent été analysées à travers le prisme de la rivalité sino-indienne et de son influence sur la politique intérieure maldivienne ainsi que sur la perception des enjeux stratégiques dans la région (Zahir, 2021). D'autres études, cependant, ont souligné la capacité d'agir et la marge de manœuvre (limitée) des Maldives, en tant que « petite nation » de l'océan Indien qui mène une

²⁴ Maurice ne fait pas partie de la liste officielle des pays concernés par la NFP mais, lors de la visite du Premier ministre mauricien, Dr. Navinchandra Ramgoolam, en Inde en septembre 2025, le communiqué de presse du

gouvernement indien souligne la « place spéciale » que ce pays occupe au sein de la NFP (Ministry of External Affairs, 2025c).

diplomatie multivectorielle et qui diversifie ses partenariats avec la Chine, l'Inde et les États-Unis (Malji, 2025).

Cet article se propose d'examiner l'importance des Maldives dans la culture stratégique indienne. La culture stratégique est ici comprise comme « un ensemble de croyances partagées, d'hypothèses et de modes de comportement, issu d'expériences communes et de récits acceptés (tant oraux qu'écrits), qui façonne l'identité collective et les relations avec d'autres groupes, et qui détermine les objectifs légitimes ainsi que les moyens appropriés pour atteindre des objectifs de sécurité » (Kartchner, 2023 : 6). Nous défendrons ainsi l'idée d'une transition de la culture stratégique indienne (Pant 2011; Basrur, 2022 ; Bajpai, 2002) d'une vision continentale vers une vision maritime, dans laquelle les Maldives jouent un rôle central. Nous approfondirons également la question de la division partisane de la politique intérieure maldivienne, afin de documenter les tentatives indiennes de dépasser cette opposition entre un parti favorable à la Chine et un autre davantage aligné sur les intérêts indiens. Nous nous demandons ainsi dans quelle mesure le rapprochement entre les deux pays de 2025 permet-il à l'Inde d'ancrer durablement les Maldives dans le cadre de son « tournant maritime », et ce, au-delà des clivages partisans de la politique intérieure maldivienne.

Dans un premier temps, nous montrerons comment le basculement maritime de la culture stratégique indienne accorde aux Maldives une importance renouvelée et durable. Nous analyserons ensuite l'évolution des relations indo-maldiviennes dans le domaine stratégique, marquée à la fois par les tensions passées et par le rapprochement significatif durant l'année 2025, qui semble indiquer un certain consensus politique inédit sur cette question. Enfin, nous proposerons une lecture prospective de ce rapprochement, en l'inscrivant dans le cadre plus large du triangle stratégique Lakshadweep-Maldives-îles Chagos (Maurice), dans le contexte de la rétrocession des îles à Maurice, sans toutefois occulter les fragilités persistantes de ce partenariat indo-maldivien.

1. La centralité croissante des Maldives dans la culture stratégique indienne qui « se tourne » vers la mer

1.1 Un « tournant » de la culture stratégique indienne vers la mer

1945	Publication de l'ouvrage de K.M. Pannikar, <i>India and the Indian Ocean</i>
1965	Indépendance des Maldives
1988	Opération « Cactus » de la marine indienne aux Maldives
1991	Premiers exercices bilatéraux <i>Dosti</i> entre les gardes-côtes
1997	Nouvelle Constitution
2006	Transfert du patrouilleur INS <i>Tillanchang</i> aux Maldives
2008	Constitution et premières élections démocratiques aux Maldives
2009	Signature du <i>Comprehensive Security Agreement</i>
2018	Ibrahim Solih est élu président des Maldives
2020	Premières manifestations officielles du mouvement « <i>India Out</i> » (déclaré illégal en avril 2022)
2023	Mohamed Muizzu est élu président des Maldives
Janvier 2024	À la suite d'une visite du Premier ministre indien, N. Modi, aux Lakshadweep, trois ministres maldiviens sont suspendus de leur fonction pour leurs « remarques insultantes »
Mai 2024	Retrait des troupes indiennes
Novembre 2024	Signature de l'accord de défense et d'économie

Tableau 1. Chronologie de la relation indo-maldivienne

La culture stratégique indienne, telle qu'elle est généralement présentée dans les études classiques, a longtemps été caractérisée par une concentration sur les menaces provenant de ses frontières continentales.

Cette orientation s'explique en grande partie par le fait qu'au XXe siècle, « les menaces militaires directes [auxquelles a fait face l'Inde] étaient terrestres » : au nord-Est durant la Seconde Guerre mondiale, au nord-Ouest avec le Pakistan après la Partition, puis au nord lors de la guerre sino-indienne

de 1962 (Brewster, 2011 : 837). Cette focalisation reflète cependant une limite du concept même de « culture stratégique », dont la définition dépend fortement de la sélection des sources historiques utilisées pour la définir. Comme le rappelle Shrikant Paranjpe, malgré l'existence de puissants empires dans le sud de l'Inde qui eurent une dimension maritime – tels que les Cholas et les Pandyas – l'historiographie dominante s'est construite à partir d'une analyse des perspectives défensives adoptée par les empires du Nord de l'Inde, renforçant ainsi une vision essentiellement continentale de la doxa post Indépendance (Paranjpe, 2020 : 29).

Des voix discordantes ont pourtant existé. Dès 1945, le diplomate K.M. Pannikar publie « India and the Indian Ocean : An Essay on the Influence of Sea Power On Indian History » dans lequel il défend l'idée que la maîtrise de la mer et la puissance maritime ont été décisives dans l'histoire indienne, une voix « solitaire » dans l'entreprise d'analyse militaire de l'histoire indienne (Prakash, 2007) qui cherchait à redresser ce que Holmes, Winner et Yoshihara qualifient « d'amnésie collective » (Holmes, Winner et Yoshihara, 2009 : 14). . . Pannikar souligne notamment que « l'Inde n'a jamais perdu son indépendance avant de perdre le contrôle de la mer dans la première décennie du XVI^e siècle » (Panikkar, 1945 : 7 ; cité dans Kanth, 2025 : 7). Son approche historique, porteuse d'objectifs politiques et civilisationnels qui se détachait volontairement de la vision nehruvienne du non-alignement (Kanth, 2025 : 3), visait à revaloriser les traditions maritimes du Sud de l'Inde afin d'enclencher cette bascule et de rompre avec une lecture exclusivement continentale, centrée sur les Empires moghol et britannique (Kanth, 2025 : 9)²⁵. Considéré comme un précurseur de la refonte de cette culture stratégique (Sakhuja et Pandey, 2022 : 2), son appel à un regard davantage tourné vers la mer est toutefois longtemps resté marginal, au moins jusqu'aux années 1990, « une

croisade solitaire dans une perspective de défense terrestre » (Paranjpe, 2020 : 53)²⁶. Depuis les années 1990, toutefois, un basculement s'affirme. Le « concept émergent de sécurité maritime régionale » (Mishra, 2017) traduit une reconfiguration des menaces : l'Inde ne perçoit plus seulement un « double-front » sino-pakistanaï continental, mais distingue deux théâtres distincts :

- Un front terrestre sino-pakistanaï de plus en plus intégré, géographiquement par le China-Pakistan Economic Corridor et du point de vue stratégique avec une coopération et une intégration de défense révélée notamment par les affrontements indo-pakistanaï de mai 2025 (Saxena, 2025).
- Et un front maritime centré sur la région de l'océan Indien (IOR).

La dernière doctrine de la marine indienne de 2015, dans la lignée de celle de 2007, consacrait cette inflexion, en soulignant le « changement de vision du monde, passant d'une orientation euro-atlantique à une orientation indo-pacifique » (Indian Navy, 2015), tout en revendiquant explicitement l'héritage intellectuel de K.M. Pannikar. Ce « nouvel équilibre entre le continental et le maritime » devient dès lors une caractéristique majeure de la politique étrangère indienne (Mahawar et Sakhuja, 2021).

Ce nouvel équilibre doit toutefois encore se concrétiser en matière de capacités, même si la proportion du budget (qui inclue les investissements ainsi que les dépenses de fonctionnement) de la marine indienne au sein du budget total a augmenté en passant de 7-8% en 2020-21 à presque 21% en 2025-26 (PIB, 2025) (Singh, 2021).

²⁵ Si l'Empire britannique reposait sur sa puissance navale et son contrôle des routes maritimes, Pannikar souligne qu'en prenant le contrôle du sous-continent, les Britanniques avaient été forcés d'adopter une pensée stratégique continentale, ce que Lord Curzon lui-même reconnaissait dans son discours de 1908 : « we commonly speak of Great Britain as the greatest sea-power, forgetting that she is also the greatest land-power in the Universe » (cité dans Holmes, Winner et Yoshira, 2009 : 29).

²⁶ Il est toutefois important de noter que la remobilisation de Panikkar dans le contexte politique actuel n'est pas anodine et va au-delà d'un simple virage stratégique, étant donné son effort pour « ancrer l'identité indienne, dont les racines profondes se trouvaient dans la civilisation et l'art de gouverner hindous » (Kanth, 2025 : 9).

1.2 Les ambitions indiennes et le facteur chinois dans cette transition vers une vision maritime

Si ce tournant maritime repose en partie sur une réévaluation doctrinale et historique, il a surtout été accéléré par la montée en puissance de la Chine dans l'océan Indien et dans le voisinage immédiat de l'Inde.

Dès l'indépendance, New Delhi a cherché à s'imposer comme la « grande puissance » de la région d'Asie du Sud. Certains analystes, tels que David Brewster, évoquent même une « doctrine Monroe indienne », illustrée par « la détermination [de Nehru] à débarrasser le sous-continent de toute influence coloniale résiduelle et à exclure les autres puissances de toute la région sud-asiatique » (Brewster, 2018 : 23). Brewster souligne en outre que « New Delhi considère l'océan Indien comme son arrière-cour et estime qu'il est à la fois naturel et souhaitable que l'Inde devienne, à terme, le leader et la puissance dominante dans cette région, la seule région et le seul océan au monde à porter le nom d'un seul État » (Brewster, 2018 : 22). Ainsi, lorsque le Sri Lanka propose, en octobre 1971 devant l'Assemblée générale des Nations Unies, de transformer la région de l'océan Indien en zone de paix (IOZOP), l'Inde soutient l'initiative, soucieuse d'éviter toute présence militaire navale « étrangère » dans son environnement stratégique (Bureau des affaires du désarmement des Nations Unies, 1983). Ce qui n'est pas sans ironie, étant donné que cette initiative sri-lankaise visait initialement à limiter l'influence indienne dans la région, à la suite de la guerre de 1971 (d'indépendance du Bangladesh) et de la croissance rapide de la présence de la marine indienne (Singh, 2015). Outre cette zone de paix, un exemple emblématique de la concrétisation de cette « doctrine Monroe » en Asie du Sud est l'intervention des forces armées indiennes en 1988 aux Maldives, en réponse à une tentative de coup d'État (Holmes et Yoshihara, 2008 : 1000), ce qui inscrit de facto les Maldives dans la sphère d'influence de l'Inde.

Aujourd'hui, la Chine est une des principales « présences navales étrangères » dans l'océan Indien (même si les États-Unis sont également présents avec la cinquième flotte dans le nord-ouest), et la principale source d'inquiétude pour New

Delhi. Sans entrer dans le détail, la Chine possède aujourd'hui une présence militaire consolidée dans la région, lui permettant à la fois de protéger ses lignes de communication (SLOCs), de multiplier les exercices militaires avec de multiples partenaires stratégiques (12 exercices sont conduits entre 2024 et le début de 2025, contre seulement 7 entre 2020 et 2022 ; et les zones couvertes sont également élargies) et de déployer des capacités sous-marines à des fins de surveillance et de dissuasion (Baruah, 2025). Outre la protection des SLOCs, l'objectif chinois est également de se présenter comme « un partenaire de sécurité crédible » dans la région (Baruah, 2025), notamment à l'égard d'États comme les Maldives.

Face à la croissance de la présence chinoise dans ce qu'elle considère être son « arrière-cour », l'Inde cherche à renforcer sa stratégie d'engagement auprès des États de la région, comme nous le verrons dans la partie suivante. Elle conserve une perspective centrée sur l'océan Indien, qui peut déstabiliser certains de ses partenaires ; inversement, le Quad Indo-Pacifique est perçu dans certaines analyses en Inde comme excessivement centré sur l'objectif de contrer l'influence chinoise dans le Pacifique (Ghosh, 2025).

1.3 Les Maldives comme nouvelle priorité dans la politique de voisinage de New Delhi

Si le facteur chinois n'est pas négligeable, le positionnement des Maldives vis-à-vis de l'Inde ne peut être analysé uniquement à travers le prisme de leur relation avec la Chine. En se limitant à ce cadre contextuel de la rivalité sino-indienne dans la région de l'océan Indien, il serait facile de réduire la situation des Maldives à celle d'un « petit État » dépourvu de capacité d'action.

Or, dans le contexte politique de l'Asie du Sud, la spécificité des Maldives est précisément leur capacité à entretenir des relations avec les trois grandes puissances de la région (l'Inde, la Chine et les États-Unis), en mobilisant « leur position géographique et leurs ressources pour défendre leurs intérêts nationaux » (Malji, 2025). De manière plus générale, les États de la région perçoivent souvent une « attitude possessive » de l'Inde vis-à-vis de l'océan Indien (Brewster, 2018 : 21). Ainsi,

nous privilégions ici une lecture bilatérale de la relation indo-maldivienne : d'un côté, la perception d'une puissance régionale qui considère l'océan Indien comme sa zone d'influence ; de l'autre, la recherche par Malé d'un regain d'autonomie tout en consolidant sa centralité dans les nouvelles politiques maritimes et régionales de l'Inde.

Deux initiatives majeures de New Delhi sous les gouvernements Modi (depuis 2014²⁷) confèrent un rôle central aux Maldives : la Neighbourhood First Policy (NFP) et MAHASAGAR. L'année 2025 a d'ailleurs offert une double occasion de réévaluation de ces politiques, avec le bilan des dix premières années de la NFP (Shivamurthy, 2025a) et la promotion de MAHASAGAR lors de la visite de Narendra Modi aux Maldives en juillet.

La NFP, initialement formulée en 2008 et relancée à l'arrivée au pouvoir de Narendra Modi en 2014, vise à renforcer les relations de l'Inde avec ses voisins d'Asie du Sud, à travers des investissements dans les infrastructures, ainsi que par le développement des liens économiques, digitaux et commerciaux. L'Inde est également le « premier répondant » en cas de catastrophe naturelle, un rôle particulièrement marqué vis-à-vis des Maldives et du Sri Lanka. Dix ans après le renouveau de cette politique, le bilan de cette politique vis-à-vis des Maldives demeure toutefois contrasté, notamment en raison des tensions politiques qui divisent le pays au sujet de la relation avec New Delhi.

La seconde initiative, MAHASAGAR (Mutual and Holistic Advancement for Security and Growth Across Regions), présentée en mars 2025 lors de la visite de Narendra Modi à Maurice (Ministry of External Affairs of India, 2025a), constitue une version élargie de la doctrine SAGAR (Security and Growth for All in the Region) mise en place en 2015. Cette nouvelle vision s'adresse désormais à l'ensemble du « Sud global », et non plus seulement aux États de l'océan Indien. MAHASAGAR vise notamment à renforcer la coopération maritime en matière de sécurité, de connaissance du domaine maritime et de partage de l'information et surtout à élargir la

focale à l'ensemble des espaces maritimes du « Sud global », ce qui s'articule avec la série de visites du Premier ministre indien au Ghana, aux Philippines ou encore à Trinidad et Tobago dans les récents mois. Toutefois, le choix d'annoncer cette initiative à Maurice en mars, puis de la promouvoir aux Maldives en juillet, confirme la centralité de l'océan Indien proche dans cette stratégie élargie.

Ainsi, la centralité des Maldives dans ces diverses politiques n'a jamais été ni évidente ni acquise. Elle a longtemps dépendu des dynamiques politiques internes et du parti au pouvoir à Malé, facteur déterminant pour la stabilité et la continuité du partenariat bilatéral, du moins jusqu'en 2025. Toutefois, le développement des programmes NFP et (Maha)Sagar ont également généré des conséquences concrètes qui ne dépendent plus des contingences politiques maldiviennes, par exemple une solide coopération de défense comme développé ci-dessous.

1. Dépasser la division partisane : un test pour l'ancrage des Maldives dans la stratégie indienne

Une constante dans la relation bilatérale entre l'Inde et les Maldives est l'influence des divisions partisans de la politique intérieure dans le partenariat avec l'Inde.

Ainsi, malgré une solide coopération de défense qui s'est construite depuis 1988, et mise de l'avant de manière accentuée depuis 2014, les relations indo-maldiviennes ont connu d'importantes fluctuations, alternant entre des périodes de fortes tensions dans les dernières années et le récent réchauffement des relations, qui laisse entrevoir la possibilité d'un dépassement des clivages politiques internes.

2.1 Une coopération de défense solide depuis 2014

L'intervention militaire indienne de 1988, l'« opération Cactus » a constitué l'un des premiers épisodes marquants de la

²⁷ Si le concept de « Neighbourhood First » est mentionné pour la première fois en 2008 sous l'administration de Manmohan Singh, c'est véritablement le

gouvernement Modi qui va relancer cette politique et la mettre en œuvre à partir de 2014 (Shivamurthy, 2025a).

présence militaire de l'Inde indépendante aux Maldives, même si Brewster le qualifie de « modèle du rôle bienveillant que l'Inde pourrait jouer en matière de sécurité dans l'océan Indien » (Brewster, 2017, 58). Cette intervention a posé les fondations d'une relation dans le domaine de la défense, qui s'est développée de manière parfois asymétrique au fil des décennies.

Une véritable relation de coopération s'est construite dans les domaines de la défense et de la sécurité, par exemple par le biais des exercices conjoints « Dosti » (amis) conduits depuis 1991 entre les garde-côtes indiens et maldiviens. En 2009, les deux pays concluent un accord de sécurité globale qui permet notamment aux bâtiments et aux avions indiens de stationner aux Maldives, ce qui s'inscrit notamment dans une peur indienne du danger terroriste sur les atolls mal surveillés (Pubby, 2009), accord qui pose les bases d'une relation entre les deux marines que la National Maritime Foundation (think-tank de la marine indienne) qualifia en 2016 de « triomphe pour la diplomatie maritime » (Gopal, 2016). Cette relation repose tout d'abord sur un pilier capacitaire, centré sur la fourniture de capacités militaires, avec, entre autres, la livraison d'un patrouilleur en 2006, de deux hélicoptères HAL Dhruv en 2010 et 2016 et la fourniture d'un système de radars aux Maldives en 2022, afin de renforcer son système de surveillance côtière sur l'ensemble de ses 26 atolls. À cela s'est ajouté l'octroi d'une ligne de crédit de 50 millions de dollars américains pour l'acquisition d'équipements de défense (Solanki, 2025). Ainsi, le partenariat stratégique se renforce par l'harmonisation des matériels, des protocoles et des pratiques des acteurs dans le domaine de la sécurité et de la défense.

En parallèle, un protocole d'accord (MoU) a été signé pour initier un programme de formation conjointe entre les polices des deux États (Laskar, 2022), un enjeu qui est devenu central dans la relation bilatérale. En effet, l'Inde satisfait environ 70 % des besoins maldiviens en matière de formation et d'entraînement de ses troupes armées (Ministry of External Affairs of India, 2025b).

Au-delà du cadre strictement bilatéral, cette coopération s'inscrit dans une architecture de sécurité régionale, qui bénéficie à la relation indo-maldivienne. Les Maldives

participent à la Trilateral Maritime Security Cooperation, qui rassemble l'Inde, le Sri Lanka et les Maldives, au niveau des conseillers à la sécurité nationale, ce qui s'ancre dans la vision d'Ahmed Shaheed, ancien ministre des Affaires étrangères maldivien, qui envisageait une « communauté de sécurité régionale pluraliste » (Brewster, 2017, 59). Cette coopération a été concrétisée par l'invitation du Sri Lanka à participer aux exercices Dosti en 2012, puis à des exercices trilatéraux organisés en février 2024 et elle s'est élargie pour former le Colombo Security Conclave, auquel participent également Maurice et le Bangladesh (les Seychelles y participent en tant qu'observateur).

2.2 Les difficiles relations indo-maldiviennes avec la coalition PNC-PPM sous l'administration Muizzu et le boycott de 2024

Malgré la solidité de la coopération de défense bilatérale et les mécanismes multilatéraux entre les États de la région, la coopération entre les Maldives et l'Inde a été régulièrement entravée par des changements de gouvernement à Malé et par les évolutions de la politique intérieure. Dans cette perspective, l'Inde constitue un véritable sujet de divisions partisans.

Depuis l'adoption de la Constitution de 2008, les Maldives fonctionnent selon un régime démocratique et parlementaire.

Quinze ans plus tard, plusieurs observateurs soulignent les limites de ce système qui voit le président élu disposer quasiment systématiquement d'une majorité parlementaire écrasante (souvent supérieure à 80 %). Ce déséquilibre favorise la corruption et, surtout, alimente la possibilité d'un changement radical et d'une rupture politique à chaque alternance, qui est nourrie par un sentiment d'impuissance des électeurs. Ainsi, on observe un cycle de remplacement complet du gouvernement (Abdulla, 2025) qui s'accompagne d'une polarisation partisane profonde, notamment au sujet de l'Inde et de la Chine.

D'un côté, le Maldivian Democratic Party (MDP) s'est historiquement affiché comme pro-Inde, d'abord sous la présidence de Mohamed Nasheed (2008-2012), puis sous celle d'Ibrahim Mohamed Solih (2018-2023). De l'autre côté

du spectre, le People's National Congress (PNC), parti du président actuel Muizzu, et le Progressive Party of Maldives (PPM), le parti de l'ancien président Abdulla Yameen (2013-2018), se montrent nettement plus favorables à la Chine. C'est sous l'administration Yameen qu'a été initiée la campagne « India Out », qui s'appuyait sur une rhétorique nationaliste pour dénoncer la présence militaire indienne (qui s'occupaient de l'entretien des capacités militaires fournies par l'Inde). Cette vision, qui a largement mobilisé la population maldivienne, puise ses racines dans la perception d'une puissance indienne aux tendances impériales (Zahir, 2021).

Ainsi, dès 2018, le président Yameen refuse de renouveler les visas du personnel militaire indien stationné aux Maldives (Zahir, 2021), même si ce dernier reste toutefois sur le territoire. En 2020, le mouvement « India Out » prend forme sous l'égide d'une coalition du PPM et du PNC qui s'oppose au président Solih, avec l'organisation de manifestations massives à Malé et dans d'autres îles de l'archipel (Ramachandran, 2020). L'élection du président Mohammed Muizzu en 2023 entraîne une institutionnalisation du mouvement, entraînant le retrait des troupes indiennes en mai 2024. L'année 2024 marque par ailleurs une véritable rupture diplomatique dans les relations indo-maldiviennes, avec la suspension de trois ministres maldiviens suite à des propos critiques visant l'Inde et le Premier ministre Narendra Modi. Ces commentaires avaient été provoqués par une visite symbolique de Narendra Modi sur les îles indiennes de Lakshadweep, juste après les élections présidentielles maldiviennes, lors de laquelle il avait appelé les touristes indiens à privilégier cette destination plutôt que les Maldives, un boycott qui avait été relayé par des influenceurs et des stars du cinéma indien. Ce message aux Maldives en raison de leur politique pro-Chine a suscité de vives réactions à Malé et les relations entre les deux pays ont ainsi été à leur niveau le plus bas depuis des décennies.

Toutefois, cette polarisation n'est pas uniquement partisane. Plus largement, comme Azim Zahir le décrit, la relation à l'Inde semble osciller constamment entre un camp constitué de « ceux qui cherchent à interpréter la politique 'India First' comme signifiant essentiellement une 'finlandisation' c'est-à-dire une alliance de facto avec l'Inde » et ceux qui argumentent plutôt en faveur d'un « 'alignement informel' –

caractérisée par une plus grande autonomie stratégique ». Zahir souligne que ces deux positions « transcendent largement le clivage politique principal entre le MDP et le PPM » (Zahir, 2021). Cette division au sujet de l'Inde n'a jamais été aussi forte qu'en 2024, et paradoxalement, un an plus tard, on observe un réchauffement des relations qui permet de repenser la place des Maldives dans la stratégie indienne à plus long terme.

2.3 Un dépassement des divisions partisanes permis par le réchauffement des relations ?

La visite du Premier ministre Narendra Modi aux Maldives en juillet 2025 a été un évènement à la symbolique forte dans la relation indo-maldivienne. Comme le souligne Aditya Shivamurthy, il s'agissait de « la première fois, depuis la transition démocratique de 2008, qu'un Premier ministre indien se rend[ait] aux Maldives sous un gouvernement non-MDP » (Shivamurthy, 2025b). Cet épisode illustre une volonté de désamorcer la dimension partisane de la relation bilatérale, longtemps perçue à travers l'opposition entre gouvernements pro-indiens (MDP) et pro-chinois (PNC-PPM).

Pour les Maldives, les conditions économiques désastreuses dans lesquelles se trouve le pays ont également poussé l'administration Muizzu à se rapprocher de l'Inde, qui, de son côté, a accepté d'accommoder son partenaire afin d'éviter une situation similaire à celle du Bangladesh en 2024 (Ramachandran, 2025).

La portée symbolique de la visite a été amplifiée par le statut du Premier ministre Modi comme invité d'honneur des célébrations du 60e anniversaire de l'indépendance maldivienne. Les médias indiens ont parlé, à cette occasion, d'une « réinitialisation diplomatique » entre les deux pays (The Indian Express, 2025), marquée notamment par le déblocage par l'Inde d'une ligne de crédit de 550 millions de dollars destinée au développement des infrastructures maldiviennes. Ce geste économique a été perçu comme un signal de confiance mutuelle, mais aussi comme une manière pour l'Inde de réaffirmer son rôle de partenaire privilégié.

Le président Muizzu, soucieux de montrer un changement de ton, a également souligné que la question du tourisme – qui

représente 28 % du produit intérieur brut maldivien (World Bank, 2012) –, qui avait été source d'énormes tensions l'année précédente, était également réglée, en soulignant que « l'Inde [était] l'un des principaux pays qui aident les Maldives dans le domaine du tourisme » et qu'avec la visite du Premier ministre Modi, « [le tourisme allait] considérablement augmenter » (Hindustan Times, 2025).

Cette visite s'inscrit dans une séquence diplomatique plus large avec la visite du ministre de la Défense maldivien à New Delhi en janvier 2025, pour aborder plusieurs enjeux cruciaux de la relation de défense. Il s'agissait notamment de discuter des extensions de prêts de deux hélicoptères et d'un Dornier (Aviators Maldives, 2025), et du développement d'un port pour les gardes-côtes maldiviens (la National Defence Force Coast Guard) à Sifvaru, ce qui avait été auparavant refusé par le président Muizzu (Solanki, 2025), illustrant un assouplissement de la posture du gouvernement maldivien sur le sujet de la coopération militaire.

Un autre signe notable de l'amélioration des relations a été le soutien des Maldives accordé à l'Inde au lendemain des attaques de Pahalgam, dans la région du Cachemire, en mai 2025, et ce, malgré les liens qui s'étaient renforcés avec le Pakistan sous l'administration Muizzu, un rapprochement réitéré en février 2024. Ainsi, le dépassement des divisions partisans semble également jouer dans ce domaine, et le soutien des Maldives à l'Inde dans cet épisode crucial des tensions indo-pakistanaïses rejoint également un domaine important de coopération entre les deux États qui avaient établi un groupe de travail sur la lutte contre le terrorisme et le soutien à la déradicalisation.

Toutefois, certains points de tension persistent, en particulier celui de la présence militaire indienne aux Maldives. En mai 2025, une série de questions au Parlement maldivien avait ravivé ce débat, et le ministre de la Défense, Mohamed Ghassan Maumoon, avait déclaré que « les 75 militaires indiens stationnés dans le pays avaient été retirés en mai 2024 et qu'ils n'étaient pas armés » (Maldives Independent, 2025). Cette clarification visait à apaiser les critiques internes tout en maintenant la possibilité d'une coopération avec l'Inde, mais le sujet reste hautement sensible dans la politique intérieure.

2. Gains et incertitudes du réchauffement indo-maldivien sur l'avenir de la culture stratégique indienne. Le triangle Lakshadweep-Maldives-Chagos

3.1 La rétrocession de Chagos et ses effets sur la relation indo-maldivienne

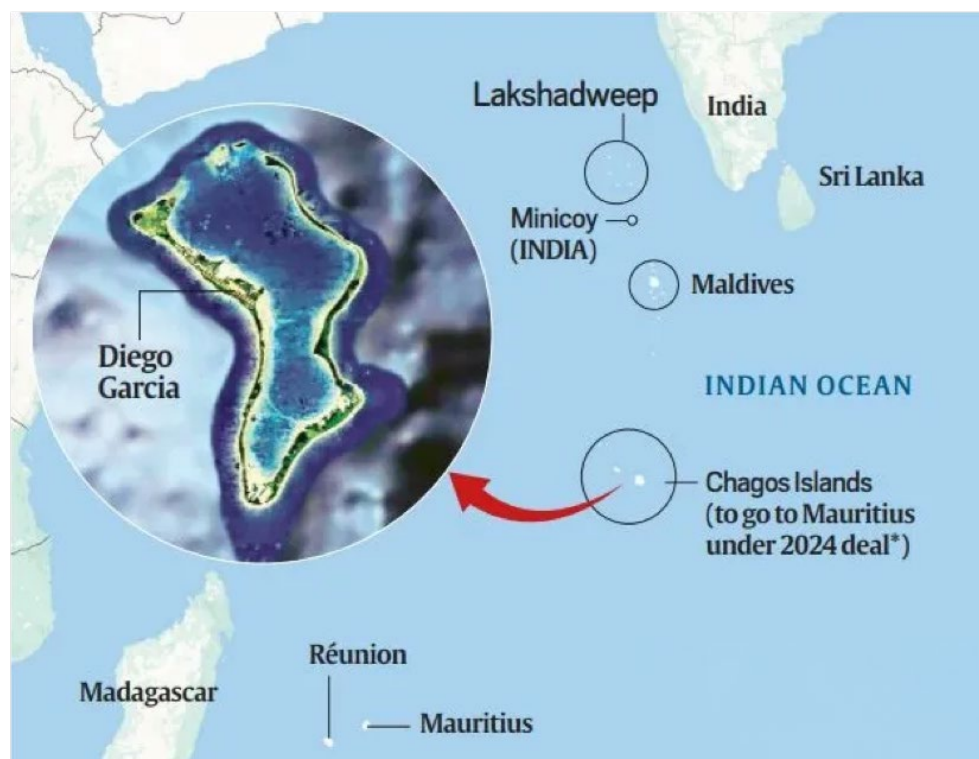
Le 23 mai 2025, Maurice et le Royaume-Uni ont signé la rétrocession des îles Chagos à Port Louis, tout en approuvant le maintien de la base militaire britannique et américaine de Diego Garcia (le point bloquant qui avait retardé la signature de l'accord à la suite de l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche (Revi, 2025)). New Delhi a accueilli cette évolution favorablement en soulignant que « l'Inde a[vait] toujours soutenu la décolonisation et la reconnaissance complète de la souveraineté de Maurice » (Ministry of External Affairs, 2024).

Cet événement pourrait ouvrir une fenêtre d'opportunité stratégique pour New Delhi dans la région, dans la mesure où l'accord signé entre le Royaume-Uni et Maurice vient fixer l'archipel dans la sphère d'influence indienne et pourrait permettre à l'Inde d'ajouter un point à partir duquel elle pourrait surveiller les activités chinoises (Iwanek, 2025). C'est déjà ce qu'elle n'a pas manqué de faire en signant un accord, en septembre 2025, pour la mise en place d'une station satellite dans les Chagos, à proximité de Diego Garcia. Cela vient renforcer sa présence dans la région avec sa deuxième base navale, INS Jatayu, établie sur l'île de l'archipel de Lakshadweep la plus proche des Maldives.

Ces évolutions s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration des relations entre les Maldives et Maurice dans les récentes années. En effet, en 2022, le président Solih avait exprimé son soutien aux revendications mauriciennes sur les îles Chagos, malgré les inquiétudes concernant des Zones économiques exclusives (ZEE) qui se « superposaient » et des désaccords territoriaux (Ghafoor, 2023).

Cette prise de position représentait effectivement un changement de position de la part de Malé, qui avait voté négativement dans le cadre de la résolution 73/295 de 2019 sur les « Effets juridiques de la séparation de l'archipel des

Fig. 1. Localisation des Chagos dans l'océan Indien



Source : Indian Express, « Explained: The story of Chagos, the Indian Ocean archipelago that Mauritius claims, UK controls », 13 mars 2025,

<https://indianexpress.com/article/explained/explained-global/explained-the-story-of-chagos-the-indian-ocean-archipelago-that-mauritius-claims-uk-controls-9883678/>

Chagos de Maurice en 1965 » adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU, 2019). Cela s'inscrivait dans le cadre du différend opposant Maurice aux Maldives au sujet de la frontière maritime entre ces dernières et l'archipel des Chagos, devant une chambre spéciale du Tribunal international du droit de la mer (TIDM), qui a rendu un jugement en avril 2023. Celui-ci a fixé la totalité de la frontière maritime délimitant les ZEE et les plateaux continentaux (en deçà de 200M) entre les deux États, renforçant les revendications mauriciennes sur les Chagos. Dans le jugement du TIDM, Maurice souligne d'ailleurs un « changement de position » des Maldives au regard de la résolution 73/295, celles-ci ayant assuré à Maurice qu'elles « voteraient oui dans une future résolution » similaire (ITLOS, 2023 : 20).

Cette évolution de la position maldivienne a d'ailleurs parfois été attribuée aux pressions indiennes (Faaiq, 2022), qui s'inscrit dans un contexte intérieur parfois critique de ce rapprochement.

En effet, l'opposition avait, dans le contexte électoral de 2023, accusé le président Solih d'avoir « trahi » les Maldives en acceptant la frontière tracée par le TDIM en avril 2023 (Junayd et Naish, 2025). L'objectif de « changer cette décision » faisait d'ailleurs partie du programme des 100 premiers jours de l'administration Muizzu, un objectif qui a été abandonné lorsque les Maldives ont finalement accepté de reconnaître la souveraineté mauricienne sur l'archipel. Ici à nouveau, un enjeu de politique intérieure a vu une évolution sous l'administration Muizzu, dans un contexte de réchauffement des relations avec ses voisins mauricien et indien.

Enfin, dans la région, en complément du triangle Lakshadweep-Chagos-Maldives, il convient de tenir compte des liens avec le Sri Lanka, avec lequel l'Inde et les Maldives organisaient en 2024 le 16e exercice trilatéral Dosti (amis) dans l'océan Indien (The Indian Express, 2024), dans le cadre d'une coopération trilatérale en matière de sécurité maritime effective depuis 2011.

3.2 L'incertitude liée aux enjeux intérieurs maldiviens

Dans la lignée des enjeux stratégiques liés aux Chagos, l'amélioration des relations indo-maldiviennes a suscité de nombreuses critiques envers la politique du président Muizzu, y compris dans son propre camp, indiquant que le dépassement des divisions partisans n'est pas complètement effectif. Un exemple concerne la campagne « India Out » au sujet de laquelle il est accusé de ne pas avoir respecté ses promesses électorales, ses critiques soulignant que « des troupes indiennes restent déployées aux Maldives, bien qu'en tenue civile » (Azeez, 2025).

À la suite de la visite de Modi aux Maldives, le journal *Maldives Independent*, créé par des membres du MDP, titre ainsi : « Muizzu's capitulation to Modi » (la capitulation de Muizzu face à Modi) (Naish, 2025). La venue du Premier ministre indien, « accusé d'avoir porté atteinte à l'indépendance et à la souveraineté des Maldives », comme « invité d'honneur » pour les célébrations du jour d'indépendance a soulevé, selon le journal, des questionnements dans l'opinion publique, soulignant que « beaucoup ont considéré ce revirement comme une humiliation pour Muizzu ». Le journal souligne également les critiques que Muizzu a reçues de la part de la branche conservatrice de son parti.

En effet, en juillet 2025, l'ancien président Abdulla Yameen, qui faisait pourtant partie de la coalition avec le parti de Muizzu, a posté un tweet ironique au sujet de la visite de Modi, une fois de plus soulignant une humiliation pour l'État maldivien (Yameen, 2025).

La visite de Modi aux Maldives a de plus suscité des débats concernant le traitement des minorités musulmanes en Inde, d'autant plus que l'islam est la religion d'État des Maldives depuis la Constitution de 1997. En parallèle de la visite, plusieurs médias ont fait état d'une publication sur les réseaux sociaux de la part d'Abdulla bin Mohammed Ibrahim, le beau-frère de Muizzu, qui critiquait Modi et dénonçait les actions de son parti le BJP contre les musulmans en Inde. La publication a rapidement été supprimée, mais l'incident a fait l'objet de questions de la part de journalistes maldiviens à l'attention du secrétaire d'État aux Affaires étrangères indien,

Vikram Misri (Ministry of External Affairs, 2025a). Celui-ci a répondu que la relation indo-maldivienne était suffisamment solide pour surmonter ce type d'incident. Ces épisodes révèlent toutefois les fragilités structurelles du réchauffement amorcé en 2025. Le contexte politique intérieur des Maldives reste complexe et l'amélioration des relations avec l'Inde ne fait pas l'unanimité. À moyen terme, ces difficultés politiques internes pourraient réduire la profondeur du rapprochement avec l'Inde, en particulier si la rivalité sino-indienne venait à s'intensifier.

3.3 Quel est le poids du facteur chinois ?

Enfin, un dernier facteur est décisif dans l'évolution des relations indo-maldiviennes et, plus largement, dans la place des Maldives dans la pensée stratégique indienne : le facteur chinois. Même si cet article ne se concentre pas particulièrement sur la Chine, il est indéniable que l'évolution de la rivalité sino-indienne ne peut pas être ignorée dans le contexte de la compétition entre grandes puissances dans l'océan Indien.

L'ancien ministre des Affaires étrangères des Maldives, Ahmed Shaheed, soulignait récemment dans un entretien que « si les tensions entre l'Inde et la Chine devaient déboucher sur un conflit ouvert, cela serait catastrophique pour tous les pays de la région, y compris les Maldives » et que, quelles que soient les caractéristiques du conflit et la marge de manœuvre que les Maldives parvenaient à conserver, « en cas de crise, le sort des Maldives est lié à celui de l'Inde » (Junayd, 2025). Cette prise de position dans un contexte de rapprochement et de réchauffement des relations entre New Delhi et Pékin montre bien que personne n'est dupe : malgré le réchauffement de l'automne 2024, « l'Inde et la Chine restent prisonnières d'une dynamique 'ennemies-amies', contraintes de coopérer mais vouées à s'affronter » (Boldrini, 2025).

Cela implique que la relation entre les Maldives et l'Inde pourrait ainsi rester dépendante, dans une certaine mesure, de l'évolution de la relation entre Pékin et New Delhi et ce malgré la volonté affichée de dépasser le clivage politique maldivien entre partis pro-Inde et partis pro-Chine.

Toutefois, cette dépendance n'est ni mécanique ni immédiate, dans la mesure où les investissements et les stratégies déployés par les deux puissances dans la région relèvent de dynamiques de long terme, relativement indépendantes des fluctuations de leur relation bilatérale. L'avenir du réchauffement indo-maldivien apparaît ainsi à la fois comme une opportunité stratégique majeure et comme un équilibre encore fragile.

Conclusion

La volonté de l'Inde d'ancrer durablement les Maldives parmi ses priorités régionales est indéniable, notamment à travers l'évolution de sa culture stratégique. Le passage d'une vision centrée sur le front continental à une ouverture vers le front maritime, et spécifiquement l'océan Indien proche, illustre cette réorientation de long terme. Dans ce cadre, le réchauffement des relations entre les deux pays en 2025, pourtant sous une administration PNC, s'ancre dans une dynamique plus profonde qui implique une remise en cause du clivage politique intérieur aux Maldives sur la question de la relation bilatérale.

Toutefois, plusieurs enjeux restent en suspens : l'avenir du triangle stratégique constitué des Lakshadweep-Maldives-Maurice dans le contexte de la rétrocession des Chagos demeure incertain, tout comme les fragilités persistantes du partenariat face à la Chine et au contexte politique des Maldives.

À cela peut s'ajouter une perte de confiance dans le partenaire maldivien à la suite des voltes-faces politiques des dernières années, qui sera peut-être plus longue à résoudre que les affichages politiques, et qui se manifeste en Inde par une baisse de la confiance dans les sondages de l'opinion publique (Shivamurthy, 2025c). Ainsi, les prochaines années du partenariat, qui se dérouleront sous l'administration Muizzu jusqu'en 2028, seront cruciales pour consolider cette réconciliation et transformer les signes positifs de 2025 en un partenariat stable et durable, à la hauteur de l'importance des Maldives pour la stratégie indienne dans l'océan Indien.

Références bibliographiques

- Abdulla, Eva (2025). Democratic Decay: The Parliamentary Debate that Maldives Needs Now. Observer Research Foundation, 20 mai.
- Assemblée générale des Nations Unies (2019). Advisory opinion of the International Court of Justice on the legal consequences of the separation of the Chagos Archipelago from Mauritius in 1965. United Nations General Assembly, 17 mai.
- Aviators Maldives (2025). Indian Dornier and Helicopters to Remain Operational in Maldives Under Extended Arrangement. *Aviators Maldives*, 26 juillet.
- Azeez, Azhaar Abdul (2025). Umar: Death penalty talk will end like 'India Out'. *The Sun* (Malé), 4 août.
- Bajpai, Kanti (2023). *How Realist is India's National Security Policy?* Londres: Taylor & Francis.
- Baruah, Darshana M. (2025). China in the Indian Ocean; A stronger Indo-Pacific presence. International Institute for Security Studies, 22 mai.
- Basrur, Rajesh (2022). Indian Strategic Culture. Dans Ganguly, Sumit et Frank O'Donnell (2022), *Routledge Handbook of the International Relations of South Asia*. Londres: Routledge.
- Boldrini, Chiara (2025). The Limits of Rapprochement Between India and China. *War on the Rocks*, 19 septembre.
- Brewster, David (2011). Indian Strategic Thinking about East Asia. *Journal of Strategic Studies*, 34 (6): 825-852.
- Brewster, David (2018). *India and China at Sea: Competition for Naval Dominance in the Indian Ocean*. New Delhi, Oxford University Press.
- Bureau des affaires du désarmement des Nations Unies (1983). Declaration of the Indian Ocean as a Zone of Peace. Bureau des affaires du désarmement des Nations Unies, 31 décembre.
- Faaq, Ali (2022). Chagos stand changed by Indian influence: Former AG Dr. Munavvar. *The Times of Addu*, 24 octobre.
- Ghafoor, Mimrah (2023). Why Maldives Sided With Mauritius on the Chagos Islands. *The Diplomat*, 10 janvier.
- Ghosh, Sanchari (2025). Why the Indian Ocean, Not the Indo-Pacific, Must Anchor India's Strategy. *The Diplomat*, 26 mars.
- Gopal, Prakash (2016). India and Maldives: A Triumph for Maritime Diplomacy. Maritime India (National Maritime Foundation), 8 juillet.
- Hindustan Times (2025). 'Maldives' tourism set to increase with PM Modi's visit': Maldivian President Mohamed Muizzu. *Hindustan Times* (New Delhi), 26 juillet.

- Holmes, James R. et Toshi Yoshihara (2008). India's 'Monroe Doctrine' and Asia's Maritime Future. *Strategic Analysis*, 32 (6) : 997-1011.
- Holmes, James R., Andrew C. Winner et Toshi Yoshihara (2009). *Indian Naval Strategy in the Twenty-First Century*. Londres: Routledge.
- Indian Navy (2015). Ensuring Secure Seas: Indian Maritime Security Strategy. Directorate of Strategy, Ministry of Defence.
- International Tribunal for the Law of the Sea (2023). Judgment on the Dispute Concerning Delimitation of the Maritime Boundary between Mauritius and Maldives in the Indian Ocean, 28 avril.
- Iwanek, Krzysztof (2025). The Unnoticed Beneficiary of the Mauritius-UK Chagos Island Deal? India. *The Diplomat*, 26 février.
- Junayd, Mohamed (2025). "Act our size": Dr Shaheed on principled pragmatism for the Maldives in a multipolar world. *Maldives Independent* (Malé), 1er avril.
- Junayd, Mohamed et Ahmed Naish (2025). UK Chagos handover sinks Maldives hopes of reclaiming southern waters. *Maldives Independent* (Malé), 2 juin.
- Kanth, Mujeeb (2025). Ordering the Post-Colonial Oceanic Space(s): K. M. Panikkar and the Origins of India's Maritime "Resurgence". *Global Studies Quarterly*, 5 (3).
- Kartchner, Kerry M. (2023). Defining and Scoping Strategic Culture: Promises, Challenges, and Conundrums. Dans Kartchner, Kerry M., Briana D. Bowen, Jeannie L. Johnson (dir.) *Routledge Handbook of Strategic Culture*, Londres, Taylor & Francis.
- Laskar, Rezaul H. (2022). India hands over coastal radar system to Maldives. *Hindustan Times* (New Delhi), 27 mars.
- Maldives Independent (2025). Supreme Court judicial review (doesn't) reach parliament, tobacco smuggling, Indian military presence. *Maldives Independent* (Malé), 6 mai.
- Mahawar, Nutan Kapoor et Vijay Sakhuja (2021). *Indo-Pacific: Re-imagining the Indian Ocean through an Expanded Geography*. New Delhi, KW Publishers Pvt Ltd.
- Malji, Andrea (2025). Small State, Big Stakes: The Maldives and Strategic Competition in the Indian Ocean. *War on the Rocks*, 14 juillet.
- Ministry of External Affairs of India (2024). Statement on Agreement between the United Kingdom and Mauritius regarding return of Mauritian sovereignty over Chagos Archipelago. New Delhi, Government of India, 3 octobre.
- Ministry of External Affairs of India (2025a). English translation of Press Statement by Prime Minister during the India - Mauritius Joint Press Statement (March 12, 2025). New Delhi, Government of India, 12 mars.
- Ministry of External Affairs of India (2025b). India-Maldives Bilateral Relations. New Delhi, Government of India, janvier.
- Ministry of External Affairs of India (2025c). Visit of Prime Minister of Mauritius to India (September 09-16, 2025). New Delhi, Government of India, 5 septembre.
- Ministry of External Affairs of India (2025d). Transcript of Special briefing by MEA on Prime Minister's State Visit to Maldives (July 25, 2025). New Delhi, Government of India, 25 juillet.
- Mishra, Vivek (2017). India's Emerging Concept of Regional Maritime Security. *Maritime Affairs: Journal of the National Maritime Foundation of India*, 13 (2) : 1-10.
- Naish, Ahmed (2025). From "India Out" to economic dependency: Muizzu's capitulation to Modi. *Maldives Independent* (Malé), 30 juillet.
- Panikkar, K. M. (1945). *India and the Indian Ocean*. Londres, George Allen & Unwin.
- Pant, Harsh V. (2011). Indian Strategic Culture: The Debate and its Consequences. Dans Scott, David (2011). *Handbook of India's International Relations*. Londres: Routledge.
- Paranjpe, Shrikant (2013). *India's Strategic Culture: The Making of National Security Policy*. New Delhi, Routledge India.
- Prakash, Arun (2007). Historical Blunder, Force. Juillet.
- Press Information Bureau (2025). Sailing Towards Self-Reliance: The Indian Navy's Aatmanirbhar Bharat Journey, New Delhi, Government of India.
- Ramachandran, Sudha (2020). Opposition in Maldives Continues Its 'India Out' Campaign as Both Countries Deepen Defense Ties. *The Diplomat*, 10 décembre.
- Ramachandran, Sudha (2025). Bilateral Bonhomie During PM Modi's Visit to the Maldives. *The Diplomat*, 31 juillet.
- Revi, Vinitha (2025). Trump Approves UK-Mauritius Deal on Chagos Archipelago. Observer Research Foundation, Raisina Debates, 8 mai.
- Sakhuja, Vijay et Pragya Pandey (2022). *K.M. Panikkar and The Growth of a Maritime Consciousness in India*. New Delhi, Vij Books India.
- Saxena, Anushka (2025). India's Two-Front Dilemma. *The National Interest*, 9 mai.
- Shivamurthy, Aditya Gowdara (2025a). A Decade of "Neighbourhood First": Perspectives from South Asia. Observer Research Foundation, *Special Reports*, 10 février.

- Shivamurthy, Aditya Gowdara (2025b). The Modi-Muizzu Playbook for Changing India-Maldives Relations. Observer Research Foundation, *Raisina Debates*, 24 juillet.
- Shivamurthy, Aditya Gowdara (2025c). What does Young India think of Muizzu's foreign policy? *Maldives Independent* (Malé), 27 juillet.
- Singh, Abhijit (2015). The Indian Ocean Zone of Peace: Reality vs. Illusion. *The Diplomat*, 7 janvier.
- Singh, Manvendra (2021). Budget again shows Navy is India's forgotten Service. While China marches to 2049 mega plan. *The Print*, 3 février.
- Solanki, Viraj (2025). India Steps up Defence and Security Engagement with Its Island Neighbours. *International Institute for Strategic Studies*, 23 avril.
- The Indian Express (2024). India, Maldives and Sri Lanka's 'Dosti' in Indian Ocean Region near Male. *The Indian Express* (New Delhi), 23 février.
- The Indian Express (2025). PM Modi's visit to the Maldives: A diplomatic reset. *The Indian Express* (New Delhi), 29 juillet.
- World Bank (2012). PPIAF Assistance in the Republic of Maldives, novembre 2012
- Yameen, Abdulla (2025). Momentous occasion, overjoyed to see PM Modi putting our house in order. *Twitter*, 26 juillet.
- Zahir, Azim (2021). India–China Rivalry in the Indian Ocean: Emergence of a New Indo-Maldives Strategic Dynamic. *Journal of the Indian Ocean Region*, 17 (1) : 78-95.

ARTICLE

ENTRE HISTOIRE ET POLARISATION : LES RESSORTS DES VIOLENCES POLITIQUES DANS L'AMÉRIQUE CONTEMPORAINE

Mathilde Brien-Fiset

Résumé : Les violences aux États-Unis ont connu une recrudescence significative dans les dernières années. Elles s'ancrent dans une dynamique historique axée sur la radicalisation idéologique exacerbée par la polarisation sociale, politique et médiatique.

Mots clés : Violence politique, polarisation idéologique, radicalisation, médias, dérives illibérales

Abstract: Violence in the United States has seen a significant resurgence in recent years. It is rooted in a historical dynamic centered on ideological radicalization, exacerbated by social, political and media polarization.

Keywords: political violence; ideological polarization; illiberal drift; media; radicalization

1. Une tendance lourde justifiant la violence politique

Au cours des dernières années, la violence politique et sa légitimation connaissent une importante recrudescence aux États-Unis. En effet, la Police du Capitole des États-Unis a investigué plus de 8 000 menaces à des membres du Congrès en 2023, une hausse de 50 % comparé à 2018 (Winston and Rose, 2024). L'Université du Maryland confirme également l'intensification du phénomène, en rappelant que 150 attaques à caractère politique ont été recensées au cours des six premiers mois de 2025 (Gagné, 2025).

Aussi, les sondages confirment qu'une proportion croissante d'Américains considère la violence comme une réponse légitime face à certains adversaires politiques. En 2024, 30 % des Américains considèrent qu'ils pourraient devoir avoir recours à la violence afin de remettre le pays sur la bonne voie, contre 19 % l'année précédente (Santhanam, 2024). 55 % des Américains pensent aussi que dans les prochaines années, la violence politique s'intensifiera (Doherty, 2025). Cette logique et la tenue d'événements politiques violents ne sont pas exclusifs à la droite; 41 % des démocrates soutiennent des actions agressives contre les PDG d'entreprises au nom de la justice économique, contre 17 % des républicains pour la même mesure (Bright Line Watch, 2025). De plus, environ 40 % des démocrates considéraient la violence comme justifiée si Donald Trump refusait de quitter le pouvoir après une défaite électorale

Faits saillants

Recrudescence des violences politiques : Durant les dernières années, les événements de violences politiques aux États-Unis se sont considérablement intensifiés.

Facteurs historiques et phénomènes de fond : Ces épisodes de violence politique s'inscrivent dans une continuité historique et sont marqués par une dynamique circulaire d'accumulation, de polarisation médiatique et d'instrumentalisation à des fins de pression politique.

Risque d'affaiblissement démocratique : Dans le cadre d'une société libre et démocratique, la violence politique et l'instabilité qu'elle génère peuvent fragiliser les contre-pouvoirs. Or, cela peut créer un contexte propice à l'avènement d'un régime politique ayant des traits illibéraux.

2. Des cas de violence qui s'accumulent

Ce climat de polarisation extrême et de légitimation croissante de la violence politique ne reste pas théorique. Il se traduit en effet par une série d'actes violents qui marquent profondément le paysage politique américain et témoignent de la croissance de la violence politique aux États-Unis :

- Le 8 juin 2022, le juge de la Cour suprême Brett Kavanaugh fait l'objet d'une tentative d'assassinat près de son domicile au Maryland à la suite d'une décision judiciaire. Quelques mois auparavant, le criminel publie sur les médias sociaux « Je vais empêcher l'annulation de Roe v. Wade », en lien avec le projet de la Cour suprême d'annuler la décision historique ayant instauré le droit constitutionnel à l'avortement. « [...] si un juge conservateur meurt, cela devient un 5-4 pour la gauche » (MacFarlane et Quinn, 2025). L'accusé explique son geste par sa volonté d'affecter le fonctionnement même du système de justice. En mai de la même année, plusieurs juges fédéraux reçoivent des livraisons de pizza non sollicitées au nom du fils de la juge progressiste Esther Salas, lequel a été assassiné en 2020 au New Jersey en raison des positions politiques et idéologiques de son père.
- Le 13 juillet 2024, Donald Trump est blessé par balle lors d'une première tentative d'assassinat à l'occasion d'un rassemblement politique en Pennsylvanie. Les images relayées à travers le monde du président blessé scandant « Fight! Fight! Fight! » sont interprétées par plusieurs comme une manière d'appeler à la résistance, alimentant le débat sur l'utilisation par des figures politiques d'incidents violents pour mobiliser leur base. Deux mois plus tard, en Floride, le 15 septembre, une seconde tentative d'assassinat visant le président échoue avant que le tireur n'ait pu agir.
- Le 4 décembre 2024 à New York, le meurtre de Brian Thompson, CEO de UnitedHealthcare, l'une des plus importantes compagnies d'assurance médicale aux États-Unis, est clairement identifié comme assassinat politique. Le suspect a notamment écrit un manifeste où il critique le système d'assurance santé américain. On retrouve sur les douilles utilisées lors de la commission du crime les inscriptions delay, deny, depose, faisant référence à une critique courante portée aux tactiques utilisées par les compagnies d'assurance pour

éviter de payer des indemnités (Childers, 2024). Les procureurs fédéraux statuent que l'attaque visait à amplifier un message idéologique.

- Le 14 juin 2025, le démocrate John Hoffman, sénateur à la législature d'État du Minnesota, ainsi que son épouse font l'objet d'une tentative d'assassinat et le même assaillant tue à son domicile la présidente de la Chambre des représentants du Minnesota et ancienne élue démocrate Melissa Hortman et son mari peu de temps après. Le criminel laisse sur place un manifeste exprimant ses opinions anti-avortement et indiquant 70 autres cibles potentielles issues de la sphère politique. L'événement est rapidement qualifié d'assassinat politique. Un sénateur républicain de l'Utah et des figures publiques comme Elon Musk propagent sur les médias sociaux que l'accusé était un marxiste d'extrême gauche, désinformation ayant alimenté la polarisation entourant la tragédie.
- Le 4 juillet 2025, 11 militants lourdement armés attaquent le centre de détention de Prairieland du U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE) au Texas et blessent un agent des forces de l'ordre. Deux jours auparavant, trois militants attaquent des agents du ICE, cette fois en Californie. Par ailleurs, la fusillade survenue à la filiale d'ABC le 17 octobre 2025 dans la région de Sacramento était elle aussi politiquement motivée. L'hostilité face aux médias perçus comme étant anti-Trump se trouvait au cœur des motivations. Dans le véhicule du tireur radicalisé à l'extrême droite, un message manuscrit indique que deux hauts responsables du Federal Bureau of Investigation (FBI) ainsi que la procureure générale Pam Bondi seront les prochains visés. En outre, six jours plus tôt, le FBI est alerté qu'un anarchiste a offert 45 000 \$ dollars via une publication sur les réseaux sociaux en récompense du meurtre de cette dernière. Elle y figure avec un point rouge de tireur sur le front.
- Le 10 septembre 2025, Charlie Kirk, figure de proue du mouvement conservateur, est assassiné à l'Université d'Utah Valley. Le meurtrier avoue son désaccord avec les politiques de droite. Le climat de polarisation politique s'intensifie alors, la gauche et sa démonisation du mouvement conservateur étant pointée du doigt comme responsable de l'événement.

Le président Trump accuse quant à lui le groupe d'extrême gauche Antifa et signe un décret 12 jours plus tard pour la catégoriser de cellule terroriste intérieure. Bien qu'aucune preuve concrète du lien entre le tireur et le groupe terroriste en question n'ait été démontrée à ce jour, cette association a suffi pour exacerber les tensions idéologiques.

3. Dynamiques aggravantes de la violence politique aux États-Unis

Au-delà des actes eux-mêmes, les dynamiques de fond, révélatrices d'un terreau idéologique, médiatique et institutionnel, aggravent le phénomène.

3.1 La radicalisation idéologique est un processus cumulatif

La radicalisation idéologique est un processus cumulatif, où des propos et positions de figures politiques qui normalisent la radicalisation et renforcent les divisions idéologiques peuvent notamment mener à la tenue d'actes violents. Par exemple, notons la membre du Congrès américain Stacey Plaskett qui, en 2023, affirme sur la chaîne télévisée nationale MSNBC que « Trump doit être abattu » (Teejay, 2023). Elle justifie par la suite ses propos en indiquant s'être emmêlée dans ses mots et qu'il devrait plutôt être arrêté. Cet incident n'a donné lieu à aucune sanction judiciaire, reflétant l'étendue du cadre de la liberté d'expression aux États-Unis. Quant à lui, le membre du Sénat Chuck Schumer mentionne en 2020 que le juge Brett Kavanaugh « paierait le prix » de ses « mauvaises décisions » (Fung, 2022). Ce genre de propos, alimenté par les réseaux sociaux ou autres sources d'informations parallèles, favorise l'accumulation de ressentiment et renforce des convictions politiques extrémistes.

La lutte pour les droits aux États-Unis dans les années 1960 reprend ce phénomène, où les revendications inhérentes à l'égalité raciale ont conduit à des contre-mouvements conservateurs ayant exacerbé la polarisation de part et d'autre. Les années 1970 ont quant à elle été témoins des mouvements féministes et progressistes s'opposant à des idéaux conservateurs. Ce clivage a contribué à creuser le fossé entre les deux idéologies et à envenimer les frictions déjà présentes.

3.2 La violence aux États-Unis se traduit par un phénomène circulaire

La violence aux États-Unis se traduit par un phénomène circulaire. Les réponses à un acte violent alimentent la tenue d'autres actes violents dans le futur. Le FBI a enregistré un lien direct entre l'attentat du Capitole le 6 janvier 2021 et la hausse des menaces contre les membres du Congrès. L'utilisation de l'événement en question comme justificatif pour commettre ces actes extrémistes a été documentée et validée, démontrant bien le cycle circulaire de la violence (U.S. Senate Committee on the Judiciary, 2025).

Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau dans l'histoire américaine : l'assassinat de Martin Luther King à Memphis en 1968 a été le déclencheur de manifestations violentes à grande échelle à travers les États-Unis. La répression policière et les interventions institutionnelles se sont ensuivies dont le déploiement de la garde nationale ayant exacerbé les vagues de contre-réactions et mené à un cycle de tensions perpétuel. La violence dépasse ainsi l'événement initial, et chacun des épisodes de violence semble créer les conditions du suivant.

3.3 La couverture médiatique et le travail journalistique s'éloignent de leur fonction première

La couverture médiatique et le travail journalistique s'éloignent de leur fonction première : informer. Certains médias instrumentalisent le discours, où les événements violents servent à bâtir un récit et à séparer les bons des méchants. Les meurtres ou les tentatives d'assassinat deviennent des symboles porteurs d'une idéologie, et les débats s'écartent de leur composante initialement politique et s'orientent davantage vers la notion de loyauté à un parti. Par ailleurs, la prolifération de médias alternatifs adhérant aux normes et pratiques journalistiques dans des degrés divers constitue un défi de taille.

Les attentats du 11 septembre ont fait l'objet de ce traitement médiatique. L'événement a été construit sous un récit binaire, opposant le bien au mal. Les propos de Georges W. Bush, président des États-Unis de l'époque, ont mis l'accent sur l'opposition entre le monde libre et les terroristes, cristallisant cette idée.

Les causes potentielles inhérentes à l'attentat ont été mises à mal au profit d'un discours polarisant et d'une guerre désormais morale. Cette réalité a par la suite permis de justifier l'élargissement de certains pouvoirs fédéraux exécutifs ainsi que les guerres en Afghanistan et en Irak. La violence devient ainsi moteur de production politique.

Certains éléments nuancent cependant ce constat. D'abord, les médias sont motivés par le profit, ce qui explique aussi le traitement polarisant de l'information. Les revenus publicitaires sont directement liés à l'audience télévisuelle, et la pression commerciale peut orienter le choix des sujets et la manière de les traiter. Il n'en demeure pas moins que plus les contenus sensationnalistes génèrent de l'audience, plus les médias sont enclins à diffuser ce type de contenu, ce qui résulte en un cercle vicieux où l'information cherche à attirer l'attention du citoyen plutôt qu'à l'informer. Ce phénomène est plus marqué chez certains médias, permettant de nuancer le propos. En effet, une étude récente confirme que certains d'entre eux comme Fox News ou encore MSNBC, lesquelles ciblent des audiences homogènes sur le plan idéologique, enferment leur audience dans des chambres d'écho partisans, renforçant ainsi la polarisation politique (Lempinen, 2023). Également, le fait que la majorité des citoyens américains qui consomment du contenu médiatique n'utilisent pas de violence démontre que celle-ci demeure marginale. Ainsi, bien que le traitement médiatique puisse influencer la perception de la menace et amplifier la polarisation, le traitement médiatique ne détermine pas le passage à l'action violente et son influence reste indirecte.

Le traitement politique des événements précédemment mentionnés a également démontré qu'une certaine frange d'acteurs politiques interprète et dénonce les événements de violence politique en fonction de leurs intérêts respectifs, allant jusqu'à déformer le discours public. Le traitement médiatique d'assassinats politiques et la manière dont ils ont été repris dans l'histoire des États-Unis comme ce fut le cas pour John F. Kennedy dans les années 1960 en témoignent. D'une part, le parti démocrate de Kennedy a accentué sa figure de martyr, symbole de l'idéal américain. De l'autre, certaines figures conservatrices ont dénoncé l'héritage de celui-ci, jugé trop interventionniste.

3.4 La violence sert comme instrument pour faire pression ou mettre à l'agenda différents enjeux politiques et ainsi influencer le processus étatique

Les événements violents exercent une pression sur le discours institutionnel tel qu'en font foi les mouvements antifascistes, nés en réaction à la culture américaine et aux groupes d'extrême droite autour des années 1970. Ceux-ci ont poussé les institutions fédérales américaines à réagir face aux crimes associés à l'extrême droite de l'époque, d'où l'adoption en 1968 des titres X et I dans le cadre du Civil Rights Act sanctionnant notamment les crimes liés à la race ou à la religion.

Le candidat démocrate faisant actuellement campagne pour devenir procureur général de Virginie, Jay Jones, a d'ailleurs tenu des propos incendiaires démontrant bien le levier que peut représenter la violence pour influencer la politique. Dans un échange texto de 2022, Jones affirme que le président de la Chambre des représentants de l'époque, Todd Gilbert, devrait recevoir deux balles dans la tête, et Jones poursuit en mentionnant qu'il urinerait sur les tombes de ses opposants politiques (Jarvis, 2025). Il tente de se défendre en indiquant que « ce n'est que lorsque les gens ressentent personnellement de la douleur qu'ils passent à l'action politique ». La violence se matérialise ainsi explicitement en un coût acceptable pour justifier des changements politiques, ou encore pour légitimer des politiques existantes. Les propos en 2023 de Charlie Kirk, figure médiatique de droite, selon lesquels quelques décès par armes à feu annuellement étaient le prix à payer pour protéger le second amendement de la Constitution américaine est aussi un exemple probant. La violence se matérialise ainsi explicitement en un coût acceptable pour expliquer des politiques existantes. Elle devient un outil de légitimation, les décès par armes à feu justifiant alors la continuité de la politique en question au lieu d'être perçus comme un problème à résoudre.

4. Un cadre juridique propice à la violence armée

Bien qu'il ne puisse en être le seul facteur explicatif, la structure juridique aux États-Unis rend d'autant plus probable l'usage de la force dans les conflits politiques.

En effet, le Deuxième Amendement qui garantit le droit de posséder et de porter des armes peut faciliter le dérapage de tensions politiques vers des actes violents. Il en est de même pour le nombre d'armes en circulation aux États-Unis, qui plaçait en 2017 le pays en deuxième position mondiale quant au nombre d'armes par 100 habitants. Cependant, un tel cadre juridique ou même le nombre d'armes en circulation ne peuvent être les seuls responsables de la montée des violences politiques. Par exemple, la Suisse comptait environ 27,6 armes à feu pour 100 habitants en 2017, chiffre toujours utilisé comme référence faute de mise à jour officielle, comparativement à 120,5 pour 100 habitants aux États-Unis (Maurisse, 2017; Karp, 2018). Pourtant, les dernières données indiquent que le nombre d'homicides par armes à feu est neuf fois plus élevé aux États-Unis qu'en Suisse, démontrant bien que la violence armée ne dépend pas uniquement du nombre d'armes en circulation.

5. De la polarisation à un glissement illibéral : les risques d'un affaiblissement institutionnel

La violence politique et l'instabilité qu'elle entraîne pavent la voie à des dérives autoritaires pouvant mener à un régime illibéral en créant un climat d'insécurité susceptible d'être exploité comme justificatif par les dirigeants politiques. En 2025, Donald Trump a tenté de déployer la Garde nationale dans des villes comme Los Angeles et Chicago en réponse à la tenue de manifestations. Ce dernier a également procédé au pardon de nombreuses personnes impliquées dans l'attaque du Capitole de janvier 2021. Dans une société libre et démocratique, la violence politique et l'instabilité qui l'accompagne peuvent créer un environnement favorable à des dérives autoritaires. Le climat d'insécurité qui en résulte est parfois invoqué pour justifier des mesures exceptionnelles susceptibles – directement ou indirectement – d'affaiblir les contre-pouvoirs. À terme, ces dynamiques peuvent conduire à un affaiblissement des garanties démocratiques, caractéristique d'une société illibérale, où le cadre démocratique subsiste mais dans lequel les libertés civiles et l'équilibre des pouvoirs sont fragilisés. Un autre exemple d'action aux allures illibérales du président fut sa sélectivité dans la condamnation de la violence. Ce dernier minimise celle

à l'endroit de ses opposants, affaiblissant l'universalité du droit à la sécurité et instrumentalise la violence à des fins partisans.

L'utilisation de la violence à des fins politiques est d'autant plus inquiétante vu l'instrumentalisation des institutions étatiques pour cibler l'opposition : 55 % des Américains estiment que le président Trump utilise le Département de la Justice pour cibler ses ennemis politiques (Bright Line Watch, 2025). Les pratiques démocratiques deviennent normes de contrôle, menant à la fragilisation des contre-pouvoirs et de l'indépendance institutionnelle, touchant le cœur même de la démocratie. Dans cette perspective, la performance de la démocratie américaine a été diagnostiquée par 520 experts politologues à son niveau le plus bas depuis 2017 (Bright Line Watch, 2025).

Conclusion

Il est trop tôt pour mesurer pleinement l'impact d'événements contemporains ou les inscrire dans une trame historique révélant un affaiblissement systémique de l'État de droit aux États-Unis. Néanmoins, ils méritent une attention particulière, car ils témoignent de mutations dans la société américaine et dans la manière dont le pouvoir est exercé. Ainsi, afin de prévenir l'escalade des violences politiques, il faudra porter attention à l'instrumentalisation des institutions démocratiques à des fins partisans et à la normalisation du discours violent. Le Québec n'est pas à l'abri des manifestations de violence politique. L'attentat déjoué à la dernière minute survenu lors de l'élection de Pauline Marois à la tête du gouvernement en 2012, en est un rappel troublant.

Références bibliographiques

- Bendavid, Naftali (2025). America enters a new age of political violence. *The Washington Post* (Washington, D.C.), 11 septembre 2025.
<https://www.washingtonpost.com/politics/2025/09/11/political-violence-charlie-kirk/> c. le 10 décembre 2025.
- Bright Line Watch (2025). Accelerated transgressions in the second Trump presidency. *Bright Line Watch*,
<https://brightlinewatch.org/accelerated-transgressions-in-the-second-trump-presidency/> c. le 10 décembre 2025.

- Childers, Andrew (2025). Terrorism charges tossed out in shooting death of UnitedHealthcare CEO. *Axios* (New York), 16 septembre 2025.
<https://www.axios.com/2025/09/16/luigi-mangione-terrorism-charges-unitedhealthcare> c. le 10 décembre 2025.
- Collinson, Stephen. (2024). How two New York tragedies exposed the failure of politics in a fraught American moment. *CNN* (New York), 11 décembre 2024,
<https://www.cnn.com/2024/12/11/politics/brian-thompson-jordan-neely-health-care-analysis> c. le 10 décembre 2025.
- Deglise, Fabien. (2025). Les États-Unis face à une dangereuse politisation de leur violence, *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2025,
<https://www.ledevoir.com/monde/etats-unis/916389/analyse-etats-unis-face-dangereuse-politisation-violence> c. le 10 décembre 2025.
- Deglise, Fabien. Les fidèles de Charlie Kirk pris entre adoration et contradictions, un mois après son meurtre, *Le Devoir* (Montréal), 9 octobre 2025,
<https://www.ledevoir.com/monde/etats-unis/923928/devoir-arizona-fideles-charlie-kirk-pris-entre-adoration-contradictions> c. le 10 décembre 2025.
- Delaney, Matt. (2023). Democrat says Trump 'needs to be shot' in verbal slip. *The Washington Times* (Washington, D.C.), 19 juin 2023,
<https://www.washingtontimes.com/news/2023/jun/19/stacey-plaskett-donald-trump-needs-be-shot-virginia/> c. le 10 décembre 2025.
- Doherty, Erin. (2025). America is bracing for political violence — and a significant portion think it's sometimes OK. *Politico* (Washington, D.C.), 11 mars 2025,
<https://www.politico.com/news/2025/11/03/poll-americans-political-violence-00632864> c. le 10 décembre 2025.
- Fung, Katherine. (2022). Schumer Telling Brett Kavanaugh He'll 'Pay the Price' for Roe Resurfaces. *Newsweek* (New York), 8 juin 2022,
<https://www.congress.gov/119/meeting/house/118401/documents/HHRG-119-JU03-20250624-SD005-U5.pdf> c. le 10 décembre 2025.
- Gagné, Jean-Simon (2025). États Unis : la violence politique en six chiffres. *La Tribune* (Sherbrooke), 20 septembre 2025,
<https://www.latribune.ca/monde/2025/09/20/etats-unis-la-violence-politique-en-six-chiffres-ZNR3YOCUMREKJFV7JIF2KUM5MM/> c. le 10 décembre 2025.
- https://virginiapoliticalnewsletter.substack.com/p/coyner-talks-jay-jones-controversy?utm_campaign=post&utm_medium=email&triedRedirect=true&rappie c. le 10 décembre 2025.
- Hutzler, Alexandra et Stoddart, Michelle (2025). Trump doubles down on blaming 'radical left' after vow to go after political violence. *ABC News* (New York), 12 septembre 2025,
<https://abcnews.go.com/Politics/trump-doubles-blaming-radical-left-after-vow-after/story?id=125509965> c. le 10 décembre 2025.
- Jarvis, Brandon. (2025). Coyner talks Jay Jones controversy in interview, *Virginia Political Newsletter* (Virginie), 6 octobre 2025.
https://virginiapoliticalnewsletter.substack.com/p/coyner-talks-jay-jones-controversy?utm_source=substack&utm_medium=email&utm_content=share c. le 10 décembre 2025.
- Karp, Aaron (2018). Civilian-held Firearms Numbers. *Small Arms Survey* (Genève), juin.
<https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-BP-Civilian-Firearms-Numbers.pdf> c. le 10 décembre 2025.
- Lamothe, Dan et al. (2025). Trump defends using troops to police U.S. cities in address to military leaders. *The Washington Post* (Washington, D.C.), 30 septembre 2025.
<https://www.washingtonpost.com/national-security/2025/09/30/trump-hegseth-generals-meeting-live/> c. le 10 décembre 2025.
- Laris, Michael et al. (2025). Trump joins other Republicans in calling for Jay Jones to exit Virginia race. *The Washington Post* (Washington, D.C.), 6 octobre 2025.
<https://www.washingtonpost.com/dc-md-va/2025/10/06/trump-republicans-pressure-jay-jones-withdraw/> c. le 10 décembre 2025.
- Le Monde. (2025). Le suspect du meurtre de l'élue démocrate du Minnesota Melissa Hortman a été arrêté. *Le Monde* (Paris), 16 juin 2025,
https://www.lemonde.fr/international/article/2025/06/16/l-e-suspect-du-meurtre-de-l-eeue-democrate-du-minnesota-melissa-hortman-a-ete-arrete_6613481_3210.html c. le 10 décembre 2025.
- Lempinen, E. (2023). Love Fox? MSNBC? You May Be Locked in a 'partisan echo chamber,' Study Finds. *UC Berkeley Research*, 21 avril 2023,
<https://vcresearch.berkeley.edu/news/love-fox-msnbc-you-may-be-locked-partisan-echo-chamber-study-finds> c. le 10 décembre 2025.

- MacFarlane, Scott et Quinn, Melissa. (2025). Man who tried to assassinate Kavanaugh in 2022 wanted to kill 3 justices, prosecutors say. *CBS News* (New York), 19 septembre 2025, <https://www.cbsnews.com/news/nicholas-roske-brett-kavanaugh-sentencing/> c. le 10 décembre 2025.
- Maurisse, Marie. (2017). Malgré un nombre record d'armes à feu, la Suisse échappe aux tueries de masse. *Le Monde* (Paris), 8 novembre 2017, https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/11/08/malgre-un-nombre-record-d-armes-a-feu-la-suisse-echappe-aux-terrueries-de-masse_5211829_3214.html c. le 10 décembre 2025.
- NBC News (2025). Man offered \$45,000 to kill Bondi in TikTok post. *NBC News* (New York), 27 octobre 2025, <https://www.nbcnews.com/nightly-news/video/man-offered-45-000-to-kill-bondi-in-tiktok-post-250732613987> c. le 10 décembre 2025.
- Peters, Jeremy W. (2024). Political violence in the United States. *The New York Times* (New York), 19 mai 2024, <https://www.nytimes.com/2024/05/19/us/politics/political-violence.html> c. le 10 décembre 2025.
- Santhanam, Laura. (2024). 1 in 5 Americans think violence may solve U.S. divisions, poll finds. *PBS News* (Washington, D.C.), 3 avril 2024, <https://www.pbs.org/newshour/politics/1-in-5-americans-think-violence-may-solve-u-s-divisions-poll-finds> c. le 10 décembre 2025.
- Teejay, (2023). Democrat Stacey Plaskett Accidentally Says Donald Trump 'Needs To Be Shot,' Corrects Herself Quickly. *HNGN*, 19 juin 2023, <https://www.hngn.com/articles/249643/20230619/stacey-plaskett-donald-trump-needs-to-be-shot.htm> c. le 10 décembre 2025.
- The New York Times (2025). ABC affiliate shooting, California. *The New York Times* (New York), 25 septembre 2025, <https://www.nytimes.com/2025/09/25/us/abc-affiliate-shooting-california.html> c. le 10 décembre 2025.
- U.S. Immigration and Customs Enforcement. (2025). 10 suspects charged in July 4 attack on Texas ICE detention facility. U.S. Immigration and Customs Enforcement (Washington, D.C.), 8 juillet 2025, <https://www.ice.gov/news/releases/10-suspects-charged-july-4-attack-texas-ice-detention-facility> c. le 10 décembre 2025.
- U.S. Senate Committee on the Judiciary, (2025). Subcommittee on the Constitution. Politically Violent Attacks: A Threat to Our Constitutional Order. U.S. Senate Committee on the Judiciary, 28 octobre 2025, <https://www.judiciary.senate.gov/committee-activity/hearings/politically-violent-attacks-a-threat-to-our-constitutional-order> c. le 10 décembre 2025.
- Whitaker, Bill. (2021). Federal judges call for increased security after threats jump 400% and one judge's son is killed. *CBS News* (New York), 30 mai 2021, <https://www.cbsnews.com/news/federal-judge-threats-attack-60-minutes-2021-05-30/> c. le 10 décembre 2025.
- Winston, Adrienne et Rashard, Rose. (2024). US Capitol Police investigated more than 8,000 threats against lawmakers in 2023, up from the previous year. *CNN* (New York), 19 janvier 2024, <https://www.cnn.com/2024/01/19/politics/uscp-threat-assessment-lawmakers-2023> c. le 10 décembre 2025.
- Yang, Maya (2025). Military should only be used for external threats, more than half of Americans say. *The Guardian* (Londres), 8 octobre 2025, <https://www.theguardian.com/us-news/2025/oct/08/military-external-threats-survey-trump> c. le 10 décembre 2025.

ARTICLE

QUELLE PLACE POUR LA CHINE DANS LA SÉCURITÉ DE LA CÔTE D'IVOIRE?

Jean-Luc Martineau

Jean-Luc Martineau est docteur en droit public et chercheur résidant en Côte d'Ivoire.

Résumé : La Chine est un acteur majeur du développement du pays et se positionne comme un partenaire de la sécurité du territoire. Cet article met en évidence un contexte interne et sous régional qui est favorable à cette expansion chinoise. Il souligne aussi que la recherche de la diversification des partenariats de sécurité constitue une stratégie en plein essor en Afrique. Il s'agit pour les Etats d'éviter d'être dépendant à l'égard d'un seul partenaire. Cette logique a pour conséquence de restreindre les ambitions hégémoniques de la Chine sur le continent et en particulier en Côte d'Ivoire. La Chine est ainsi devenue et a vocation à rester, dans un avenir proche, un partenaire « ordinaire » de la sécurité en Côte d'Ivoire et plus globalement de l'Afrique.

Mots clés : Chine, Cote d'Ivoire, Partenariat, Sécurité, Terrorisme

Abstract: China is a major player in the country's development and is positioning itself as a partner in territorial security. This article highlights an internal and sub-regional context that is favourable to Chinese expansion. It also highlights the fact that the quest to diversify partnerships is a fast-growing strategy in Africa. As a result, China's ambitions on the continent, and in Côte d'Ivoire in particular, are limited. China has become, and will remain for the foreseeable future, an 'ordinary' security partner for Côte d'Ivoire and more generally in Africa.

Keywords : China, Ivory Coast, partnership, security, terrorism

Lors du 9e sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) qui s'est déroulé en septembre 2024, le président chinois a dévoilé un plan d'action pour l'Afrique dont l'un des axes est dédié à la sécurité. Ce programme comprend notamment la formation de près de 7 000 agents des forces de sécurité et de défense (Cabestan, 2025, p. 34).

Fig. 1. Défilé de la Fete de l'Indépendance, 7 août 2024



Source : 7 info, <https://www.7info.ci/64-ans-dindependance-un-message-derriere-la-participation-de-la-chine-au-defile-militaire/>

Dans le domaine sécuritaire comme dans les autres axes clés du plan d'action du FOCAC, la Chine entend créer une large communauté de pays africains qui partage une culture militaire et des outils de défense similaires. Il s'agit, in fine, de développer une relation exclusive entre le continent et la Chine. Or, cette logique apparait anachronique, dans la mesure où les États africains manifestent la volonté de diversifier leurs partenariats de défense (Nantulya, 2025). Ainsi, en Côte d'Ivoire, le contexte intérieur et extérieur ébranle les ambitions de la Chine en matière de projection de son influence dans les domaines de la défense et de la sécurité.

L'époque des partenariats exclusifs au profit d'une puissance étrangère est révolue. La complexité des enjeux économiques, sécuritaires, diplomatiques, implique pour les États africains une diversification des coopérations avec les puissances étrangères. De même, la politique de retenue et parfois de désengagement des puissances extérieures au continent implique pour les États émergents africains de disposer du soutien de puissances multiples. La Côte d'Ivoire n'échappe à ces réalités, la Chine devenant ainsi sur cette terre d'Akwaba (d'hospitalité en langue Akan) un partenaire parmi d'autres.

1. L'influence grandissante de la Chine en Côte d'Ivoire concerne désormais le secteur de la sécurité

1.1 En moins d'une dizaine d'années, la présence chinoise s'est intensifiée en Côte d'Ivoire.

Les Chinois constituent la communauté non africaine la plus représentée dans les rues d'Abidjan ou dans les grandes villes de l'intérieur du pays. Des commerces chinois de ventes de matériels industriels ou des magasins d'alimentation ou de ventes de produits domestiques se sont implantés dans les zones urbaines. La pièce maîtresse de cette offensive chinoise dans le domaine de la consommation de masse est constitué par les chaînes de magasins China Mall, Foire de Chine. Regorgeant de produits de toute sorte, appelés par les locaux « chinoiseries », ces magasins connaissent un réel succès auprès des consommateurs ivoiriens qui sont attirés par les prix extrêmement bas, mais aussi par l'originalité et la diversité des produits vendus. Au niveau de l'agriculture, qui occupe près de la moitié de la population active, la Chine devient un acteur incontournable. Lors du dernier salon de l'agriculture en mai 2025, la Chine a fait la démonstration de son leadership dans le domaine du développement agricole dans le pays. Ainsi, les matériels présentés sur le salon provenaient quasi-exclusivement d'entreprises chinoises. Par ailleurs, certaines productions, telle l'hévéa, sont en partie transformées en Côte d'Ivoire afin d'alimenter quasi exclusivement le marché chinois (Hévéa, 2025).

Fig. 2. Stand de la Chine au Salon de l'agriculture. Abidjan, mai 2025 (auteur).



L'opération chinoise de conquête des cœurs ivoiriens se mesure par l'essor croissant de la langue et de la culture chinoise dans le système éducatif. Ainsi, 32 écoles primaires et secondaires ont installé des clubs des amis de la Chine regroupant 5 000 élèves. Un Institut Confucius a été installé à Abidjan et des bourses sont attribuées chaque année à des étudiants ivoiriens.

À partir du port d'Abidjan, la Chine est partie à la conquête de l'intérieur du pays. Le port sec de Ferkessedougou qui est en cours de construction va constituer un point d'appui et un relais puissant de cette stratégie d'expansion de la Chine à la fois vers le Nord du pays, mais aussi vers les pays voisins qui sont reliés à cette cité, le Mali et le Burkina Faso. Le port sec permettra de décongestionner le port d'Abidjan, de faciliter l'exécution des formalités douanières et de rapprocher le port d'Abidjan des opérateurs économiques et des transporteurs (B. N'Guessan et al., 2024). Situé sur le corridor Nord, le port sec de Ferkessedougou est un lien de transit et un hub régional essentiel.

Les exportations chinoises en Côte d'Ivoire sont en constante augmentation. Le déséquilibre des activités commerciales entre les deux pays est nettement en défaveur de la partie ivoirienne (Ecofin, 2024).

Les exportations ivoiriennes vers la Chine s'accroissent de plus de 10 % par an, même si elles restent très en deçà des importations de produits chinois qui s'élevaient en 2023 à 4,2 milliards de dollars (DW, 2024).

1.2 L'incursion de la Chine dans le domaine sécuritaire

La coopération de défense entre la Chine et la Côte d'Ivoire est très récente. Des initiatives ponctuelles de coopération se sont mises en place dans les années 1990, en relation avec l'intensification du processus de diversification des partenariats internationaux (Banga, p. 108)²⁸. Le milieu des années 2010 constitue le véritable point de départ de la coopération sécuritaire entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Ainsi, l'ambassade de Chine à Abidjan dispose d'un attaché de défense depuis l'année 2015 et la flotte chinoise a réalisé (seulement) deux escales dans le pays depuis 2014.

En matière de vente d'armes, la Chine a déjà obtenu des succès commerciaux. La Chine a vendu des chars légers modernes ou des transports de troupe au profit des forces terrestres ivoiriennes. Le char léger VN22B produit par la China North Industries Group Corporation Limited (Norinco) constitue un des équipements militaires essentiel du dispositif de contrôle de la frontière Nord. Les 9 chars légers acquis par la Côte d'Ivoire offrent une puissance de feu utile pour lutter contre les groupes terroristes actifs au Nord. L'armée ivoirienne met aussi en œuvre des engins blindés chinois achetés en 2022 (16 blindés de transport de troupe, WZ-551 6 × 6) et en 2023 (17 VP 11).

La Chine prodigue aussi des formations à des officiers, en particulier des officiers des forces spéciales. En 2025, l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) a d'ailleurs été visitée par une forte délégation militaire chinoise, ce qui témoigne de la volonté de la Chine de poursuivre son engagement dans le domaine de l'entraînement des forces de sécurité.

Les systèmes de vidéo surveillance qui sont implantées dans les zones frontalières, les aéroports et les grandes villes ont été mises en place par des industriels chinois (en particulier Huawei). Ce maillage de caméras est très dense, puisque par exemple la ville d'Abidjan est observée en permanence par 6 000 caméras. Ce dispositif de vidéo surveillance recouvre des objectifs multiples et contribue à la lutte contre le terrorisme en particulier dans la zone opérationnelle Nord (ZON). Des terroristes franchissant la frontière ont ainsi pu être appréhendés.

En juin 2024, des négociations ont été entamées entre le ministère de la Défense et China National Aero-Technology Import & Export Corporation (CATIC) afin d'acquérir des hélicoptères d'attaque au sol Harbin Z 9 et des avions d'assaut.

Fig. 3 Commerces chinois à Bouaké (auteur, 2024).



Ainsi, l'influence de la Chine s'est élargie récemment au domaine de la sécurité. Cette évolution est corrélée à la percée continue des entreprises chinoises sur le marché ivoirien (Soulé, p. 6). Toutefois, il convient de relativiser ce rayonnement de la Chine qui constitue un partenaire de la sécurité parmi d'autres.

²⁸ Dans sa thèse, Xavier Aurégan (p. 163 svtes), a mis en évidence des initiatives limitées en matière de défense avant 2014. Ainsi, dans les années 1990, un

petit chantier de construction navale avait été établi par des ingénieurs chinois à Youpougon.

2. La Chine, un partenaire « ordinaire » de la sécurité de la Côte d'Ivoire aux côtés d'autres acteurs historiques ou émergents

2.1 L'accord de partenariat et de défense de 2014 franco-ivoirien a ouvert la voie au retrait de la France et à l'implication des pays européens

Depuis l'indépendance, la France a maintenu des relations privilégiées avec la Côte d'Ivoire, en particulier en matière de défense. Cependant, la France n'est plus le garant de la sécurité du pays. En effet, la clause d'assistance express en cas d'agression extérieure ou de crise interne ne figure plus dans l'accord de partenariat et de défense, signé en 2012 et ratifié par les deux pays en 2014²⁹.

Par ailleurs, cet accord consacre la renonciation de la France à être le partenaire exclusif de la défense de la Côte d'Ivoire. En effet, l'accord de partenariat et de défense entre les deux pays formalise cette évolution qui était déjà programmée depuis l'intervention militaire de la France en 2002 (Le Gouriellec, 2024, p. 88). L'opération Licorne avait été avalisée par le Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier dans sa résolution 1479 du 13 mai 2003. Finalement, l'accord de partenariat et de défense dispose que si les partenaires ont pour objectif de « (...) concourir à une paix et une sécurité durable sur leur territoire ainsi que dans leur environnement régional », l'Union européenne et ses États membres peuvent être associés à cet objectif global³⁰. Ainsi, l'Union Européenne et les États membres contribuent au renforcement des dispositifs de sécurité au Nord du pays (projet d'appui à la sécurisation et à la prévention du risque terroriste dans le Nord de la Côte d'Ivoire - SECUNORD³¹) et ils financent et soutiennent les activités de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) de Jacqueville.

2.2 La Côte d'Ivoire a mis en place une stratégie de diversification des partenariats de défense.

Dans les années de la sortie de crise de 2011, la Côte d'Ivoire a entrepris une stratégie de diversification de ses partenariats de défense (voir Figures 1 et 2).

En dehors de la Chine qui est devenue un partenaire militaire essentiel, d'autres pays contribuent à la montée en puissance des forces armées ivoiriennes confrontées en particulier à la menace terroriste au Nord du pays. Lors d'une visite à Abidjan en janvier 2025, le numéro 2 du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) avait souligné la volonté des États-Unis de poursuivre leur engagement en faveur de la lutte contre le terrorisme dans la sous-région et dans cette optique « Côte d'Ivoire plays a vital role in the security of West Africa » (Africa Command, 2025). D'ailleurs, à partir de 2024, les États-Unis ont redéployé en Côte d'Ivoire des éléments, en particulier des formateurs des forces spéciales qui étaient précédemment affectés au Sahel. De son côté, la Turquie envisage la Côte d'Ivoire comme un marché potentiel dans le domaine des ventes d'armes, dans la mesure où le pays souhaite faire l'acquisition d'armes plus modernes et diversifier ses capacités militaires dans les domaines du renseignement ou du combat. Les ventes déjà réalisées concernant en particulier des blindés sont déjà de bon augure. Au-delà, en invitant des officiers et sous-officiers ivoiriens à venir se former en Turquie, le pays souhaite faire de la Côte d'Ivoire un pivot de sa stratégie de sécurité africaine. Ainsi, le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Numan Kurtulmus, lors d'une visite à Abidjan en mars 2024, a souligné que « La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus importants de l'Afrique de l'Ouest, un pays qui offre un potentiel de développement dans la sécurité et la stabilité » (TRT Afrika, 2024).

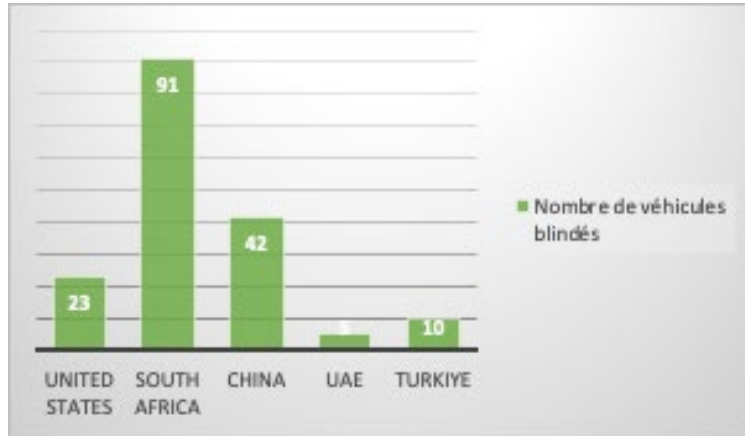
²⁹ Néanmoins, l'article 4 point f prévoit que les parties peuvent envisager « Toute autre activité convenue d'un commun accord entre les Parties en fonction de leurs intérêts communs ». Cette disposition ouvre potentiellement les portes à des activités opérationnelles communes, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme au Nord du pays.

³⁰ Traité instituant un partenariat de défense, signé le 26 janvier 2012, art 3.

³¹ SECUNORD est doté de 3,8 millions de 2022 à 2024. Ce programme permet la construction de brigades de gendarmerie ou encore la dotation d'équipements.

Déjà déployés au Nord du Togo, des militaires turcs et des membres de la compagnie militaire privée turque SADAT prennent une part active à la lutte contre le JNIM, ce qui crédibilise la stratégie d'influence du pays auprès des décideurs de l'armée ivoirienne.

Figure 4. Nombre de véhicules blindés acquis par l'armée



Ivoirienne (entre 2020 - 2024). Source : SIPRI.

2.3 Une stratégie de diversification des partenariats militaires qui répond à de puissantes logiques internes et externes à la Côte d'Ivoire

Comme beaucoup de pays ouest-africains, la Côte d'Ivoire a basculé, dans le domaine sécuritaire, d'une logique mono partenariale à une stratégie de pluri partenariats (Laloupe, 2023). Cette bascule semble logique dans l'esprit des hauts gradés des forces armées ivoiriennes (Armée, communication personnelle, 2025) qui mettent en exergue les intérêts du pays qui sont au-dessus notamment des liens historiques qui peuvent unir la Côte d'Ivoire à la France. En définitive, cette situation rappelle que les intérêts de chaque État gouvernent les relations internationales (selon la formule célèbre du général de Gaulle : « Un grand pays n'a pas d'amis. Les hommes peuvent avoir des amis, pas les hommes d'État ») (Paris Match, communication personnelle, 1967). Néanmoins, il convient de garder à l'esprit que « l'intérêt national est toujours lié à un projet politique » (Fernandez, 2021, p. 76). En l'occurrence, les menaces externes (tensions politiques avec les pays de l'Alliance des États du Sahel, menaces du

JNIM), et internes (présence de cellules dormantes jihadistes, durcissement des activités criminelles liées notamment aux narcotrafics, conflits entre pasteurs transhumants et agriculteurs) justifient largement la mise en œuvre d'une stratégie de diversification et d'élargissement des partenaires de la sécurité et de la défense du pays.

D'abord, le volume des besoins des armées ouest-africaines explique cette diversification des partenariats, un seul partenaire ne pouvant à lui seul offrir des conditions de vente de matériel ou de formation avantageuses. La complexité des besoins en termes de sécurité justifie aussi cette stratégie. L'émergence des drones a ainsi permis à de nouveaux États, en particulier la Turquie, de devenir des alliés de la sécurité des États ouest-africains. Désormais, des pays ouest-africains, comme la Côte d'Ivoire, souhaitent aussi renforcer leur autonomie sécuritaire en disposant notamment des outils d'anticipation (satellites d'observation) de communication et de commandement les plus perfectionnés.

Par ailleurs, la recherche d'une satisfaction rapide de besoins en équipements militaires ou pièces de rechange peut aussi expliquer cette diversification des sources d'approvisionnement. Il s'agit de sélectionner les fournisseurs qui sont capables de mettre à disposition rapidement des équipements modernes. Le partenaire chinois répond justement à cette deuxième logique et permet ainsi l'acquisition rapide de nouveaux équipements (Ministère des armées français, communication personnelle, 2024). Toutefois, le partenariat en matière d'équipement de défense avec la Chine est fragile, dans la mesure où, par exemple, ni la mise en œuvre de ces équipements, ni leur maintien en condition ne sont pris en charge par la Chine. Puisque les notices d'emploi des matériels sont en langue chinoise et les instructeurs non francophones, l'armée ivoirienne rencontre des difficultés dans l'emploi et le maintien en état de ces matériels livrés par la Chine.

Enfin, la logique des pluri partenariats est susceptible de dissuader les agresseurs externes dans la mesure où les pays partenaires de la Côte d'Ivoire apportent des capacités militaires complémentaires. Ils peuvent mobiliser des réseaux diplomatiques, des structures de renseignement ou de sécurité afin de renforcer la sécurité du pays.

La logique de diversification des partenariats de sécurité et de défense est à l'œuvre sur l'ensemble du continent africain (Martineau, 2018). Elle résulte d'abord de la nécessité pour les États de ne pas être lié à un seul partenaire dont la défaillance ou la faiblesse de l'engagement serait susceptible de mettre en cause sa sécurité. Elle témoigne aussi des ambitions africaines de nouveaux acteurs étatiques qui profitent du retrait de la France du continent africain.

À l'heure où les menaces sur la sécurité de la Côte d'Ivoire s'amoncellent, notamment dans les régions frontalières du Nord, la multiplication des coopérations en matière de sécurité constitue une opportunité nouvelle pour les dirigeants du pays de mettre en compétition les États partenaires afin qu'ils contribuent davantage à la défense du pays.

Au final, la logique de bloc qui est réactivée par les conflits internationaux (Ukraine) ou les tensions (mer de Chine) n'a pas d'incidence dans les pays de la sous-région ouest-africaine et en particulier en Côte d'Ivoire. Le contexte de menaces qui pèse lourdement sur la Côte d'Ivoire favorise au contraire l'insertion de la Chine dans l'espace sécuritaire ivoirien. La Chine est ainsi devenue un partenaire « ordinaire » de la sécurité du pays.

Tableau 1. Partenariats de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire.

Pays partenaire	Intitulé	Date	Contenu
Chine	Absence d'accord formel		Équipements militaires. Formation
France	Accord de partenariat de défense entre la Côte d'Ivoire et la France (en cours de révision)	26 janvier 2012 (en cours de révision)	Echanges de vues. Organisation, entraînement et équipement des forces. Formation. Exercices conjoints.
Ghana	Accord de coopération militaire	18 octobre 2017 (Ratifié le 17 octobre 2024)	Partage de renseignements
Maroc	Accord de Coopération Militaire	9 mai 2025	Entraînements communs. Santé. Expertises.
Portugal	Accords de coopération	25 février 2018	Formation des marins. Échanges d'informations. Échanges sur la protection de l'environnement.
Turquie	Accord-cadre de coopération militaire	26 mars 2015 (ratifié le 7 mai 2025)	Formation d'officiers et sous-officiers en Turquie. Technique (industrie de défense, systèmes électroniques, information militaire) et scientifiques.
USA	Protocoles d'accord	27 février 2024 14 novembre 2024	Partage de renseignements. Don de véhicules blindés. Programme de formation préalable au déploiement des militaires ivoiriens dans la Zone Opérationnelle Nord (ZON).

Références bibliographiques

- Africa Command. (2025). United states.
- Armée (2025). Officier supérieur [Communication personnelle].
- Aurégan, X. (2014). Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire, *Carnets de géographes*, 7, 2014.
<https://journals.openedition.org/cdg/394>
- Aurégan, X. (2024). *Chine, puissance africaine : Géopolitique des relations sino-africaines*. Paris, Armand Colin, 288 p.
- Aurégan, X. (2015). Les intermédiaires de la Chine à Abidjan, *Regards géopolitiques*, 1(2).
- Aurégan, X. (2014). *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*. Géographie. Université Paris 8, Institut français de géopolitique, thèse de doctorat, 551 p.
- B. N'Guessan, A.; Cordel, D., & Coulibaly, K. (2024). Les ports secs. <https://www.ecofinagency.com/public-management/1604-45401-trade-between-cote-divoire-and-china-rose-21-to-5-28bn-in-2023>
- Banga, Arthur (2019). Dynamique et enjeux de l'évolution des relations sino-ivoiriennes (1960-2018), *Relations internationales*, 178(2), 103-117.
- Cabestan, Jean-Pierre (2025). La Chine en Afrique : une nouvelle hégémonie. *Cahiers de Conflits*, Janvier-mars (1), 23-34.
- DW (2024). La Chine, grand partenaire commercial de la Côte d'Ivoire. <https://www.dw.com/fr/la-chine-le-plus-grand-partenaire-commercial-de-la-c%C3%B4te-divoire-le-burkina-faso-reprend-en-main-ses-ressources-mini%C3%A8res/audio-68863891>
- Ecofin (2024). Ecofin. <https://www.ecofinagency.com/public-management/1604-45401-trade-between-cote-divoire-and-china-rose-21-to-5-28bn-in-2023>
- Fernandez, Julian (2021), *Relations internationales*, Paris, Dalloz, 3ème édition, 775 p.
- Laloupo, F. (2023). Quel futur pour le partenariat Chine-Afrique?, *IRIS*, 23 janvier 2023. <https://www.iris-france.org/173124-quel-futur-pour-le-partenariat-chine-afrique>
- Folashadé Soulé (2021), "Mapping the Future of Africa-China Relations: Insights from West Africa." South African Institute of International Affairs.
<http://www.jstor.org/stable/resrep36161>
- Hévéa (2025). Entretien.
- Le Gouriellec, Sonia (2024), *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 80-109.
- Martineau, J.-L. (2018). Djibouti et le « commerce » des bases militaires : Un jeu dangereux ? *L'espace politique*, 34, <https://journals.openedition.org/espacepolitique/4719?lang=en>
- Ministère des armées français (2024). Entretien [Communication personnelle].
- Paris Match (1967). Entretien [Communication personnelle].
- Paul Nantulya (2025). À quoi s'attendre dans les relations Chine-Afrique en 2025, Centre d'études stratégique pour l'Afrique, 21 janvier 2025.
- Salihu, Naila (2022). (Ministère des armées français, communication personnelle, 2024), KAIPTC, Ghana, 20 p.
- TRT Afrika. (2024). TRT Afrika.

ARTICLE

LA SYRIE 2.0.

D'AL-ASSAD À AL-CHAARA : ENTRE PAIX ET GUERRE, QUELS DÉFIS POUR LA NATION SYRIENNE ET QUELLES IMPLICATIONS GÉOPOLITIQUES POUR LES PUISSANCES RÉGIONALES ?

Ornella Sonhaye

Ornella Sonhaye est diplômée de la maîtrise en études internationales de l'Université Laval. Elle occupe actuellement le poste de coordonnatrice de programme à l'Université d'Ottawa, où elle supervise notamment des programmes de leadership destinés aux cadres œuvrant dans les domaines de la sécurité et du renseignement. Ses intérêts de recherche portent principalement sur la géopolitique, la sécurité internationale, ainsi que l'analyse des conflits au Moyen-Orient et en Afrique.

Résumé : La chute de Bachar al-Assad, le 8 décembre 2024, a ouvert la voie à un nouveau régime avec à sa tête comme nouveau dirigeant Ahmed al-Chaara. Accueilli et salué à l'étranger, il peine néanmoins à imposer son autorité à l'intérieur du pays. Craignant des représailles et la terreur des groupes djihadistes alliés à al-Chaara, les minorités religieuses se sont organisées pour se défendre, accentuant davantage le morcellement du territoire sur des bases identitaires. À long terme, cette situation pourrait-elle raviver des relents de violences pouvant mener à une nouvelle guerre civile ?

Mots clés : al-Assad, al-Chaara, Syrie, Turquie, minorités, Hayat Tahrir al-Sham

Abstract: The fall of Bashar al-Assad on December 8, 2024 paved the way for a new regime, with Ahmed al-Chaara as its new leader. Welcomed and praised abroad, he is nonetheless struggling to assert his authority within the country. Fearing reprisals and the terror of jihadist groups allied with al-Chaara, religious minorities have organized to defend themselves, further deepening the fragmentation of the territory along identity lines. In the long term, could this situation rekindle the remnants of violence that might lead to another civil war?

Keywords : al-Assad, al-Chaara, Syria, Turkey, minorities, Hayat Tahrir al-Sham

Introduction

C'est en grande pompe, le 7 mai 2025, qu'Ahmed al-Chaara, nouveau président autoproclamé par intérim de la Syrie, a été accueilli à Paris, au palais de l'Élysée, par Emmanuel Macron (König, 2025; Malbrunot, 2025a). Ancien djihadiste assumé, Abou Mohammed al-Joulani, de son nom de guerre, a depuis décembre 2024 pris les rênes de la Syrie en s'y imposant aussi

bien militairement que politiquement. Dorénavant, il soigne son image, se présente en homme d'État et efface tous les signes qui pourraient rappeler son passé trouble (Cabot, 2024b; Del Valle, 2025b). Ce bain de jouvence semble faire son effet puisque les chancelleries internationales sont prêtes à travailler avec lui et à l'accompagner dans son processus de transition (Sallon, 2025; Del Valle, 2025b).

La rapide et spectaculaire chute d'al-Assad, couplée à l'ascension fulgurante d'al-Chaara, sont synonymes de libération pour les uns et de terreur pour les autres. Après vingt-quatre années de règne, Bachar al-Assad a été chassé du pouvoir, entraînant ainsi avec lui la dynastie des al-Assad. Celui qui a succédé en l'an 2000 à son père, Hafez al-Assad, avait tant bien que mal réussi à pérenniser une assise sociopolitique datant de 1971 (Baczko et al., 2016; Balanche, 2009). Mais c'était sans compter sur la coalition des groupes armés insurgés et djihadistes qui, depuis le début de la guerre civile en 2012, n'ont cessé de mener des offensives pour déstabiliser le pouvoir en place. Ce qui se concrétisera finalement en décembre 2024, permettant, de ce fait, au groupe Hayat Tahrir al-Sham (HTS) de prendre les rênes du pays et d'imposer son chef, al-Chaara, comme le nouveau dirigeant de la république syrienne.

Avec le départ de Bachar, la Syrie a tourné une page et une nouvelle est en train de s'écrire. Les récents massacres des minorités alaouites, druzes et chrétiennes viennent questionner sur l'avenir de la Syrie et sur les nouvelles orientations politiques du gouvernement syrien.

La fin de la guerre ayant conduit au morcellement du territoire, les logiques géopolitiques reposant sur des socles identitaires commencent par se révéler, risquant ainsi d'embrasser le pays (Bernas, 2024; Cousseran et al., 2016). Ajoutant à cela, les puissances étrangères, à l'instar de la Turquie et d'Israël, sont en embuscade pour tirer les marrons du feu et étendre leur influence régionale. Notre article a pour but d'analyser les nouvelles dynamiques géopolitiques qui s'observent en Syrie après la chute d'al-Assad. Le pays s'axe-t-il dans une nouvelle ère de reconstruction sociopolitique et économique? Ou assistons-nous malheureusement à la perpétuation d'un autre État failli dans la région?

1. Ahmed al-Chaara alias Abou Mohammed al-Joulani: le nouvel homme fort de Damas au passé sulfureux

Le 8 décembre, alors que le monde se réveillait avec l'annonce du départ d'Assad, il découvrait également la figure du nouvel homme fort de Damas. De son vrai nom Ahmed Hussein al-Charaa, c'est sous son nom de guerre d'Abou Mohammed al-Joulani qu'il s'est dévoilé au public comme étant le fossoyeur du prince de la dynastie des al-Assad. Personnage très controversé, il est issu des milieux djihadistes et a fait ses classes au sein d'Al-Qaïda et de l'État islamique (ISIS) (Cabot, 2024b; Del Valle, 2025b). Non-partisan d'un djihad mondial, le natif de la bourgeoisie sunnite de Damas, qui se pose dorénavant en rassembleur de la nation, a connu les geôles de la prison d'Abou Ghraïb et du camp Bucca en Irak (Le Monde, 2024b; Fattori et Hennion, 2025). Cette expérience carcérale a fait suite à son arrestation pour avoir combattu l'occupation américaine en 2003.

D'après les articles parcourus, l'un des éléments déclencheurs de sa radicalisation est fortement relié à l'invasion américaine en Irak, forgeant ainsi son identité de djihadiste (Fattori et Hennion, 2025). Son parcours aussi bien en prison qu'au sein de la nébuleuse djihadiste l'a successivement rapproché du chef de l'État islamique, Abou Al-Baghadi, et d'Ayman Al-Zawahiri, le chef d'Al-Qaïda (Papin, 2025). Nouant et brisant des alliances avec ses congénères, à l'orée de la guerre civile syrienne en 2012, il s'émancipa de ces anciens maîtres et se retourna contre eux (Le Monde, 2024b; Fattori et Hennion,

2025). Renonçant au djihad mondial, il fit de la Syrie sa priorité avec comme principale cible le régime Assad.

Fondateur du Front al-Nosra (État islamique pour le Levant) et leader du groupe Hayat Tahrir al-Sham (HTS), qu'il rejoint en 2017, les médias mainstream le présentent comme un islamiste modéré et un nationaliste qui veut limiter l'expansion de l'État islamique et la contenir aux frontières du Proche-Orient (Cabot, 2024b; Del Valle, 2025a, 2025b; Papin, 2025). Ayant fait de la Syrie son principal intérêt, il s'implique activement dans la guerre et à partir de 2016, il ancre son mouvement dans la région d'Idleb (Balanche, 2024; Le Monde, 2024b). Il réussit avec son groupe al-Nosra à s'emparer de cette ville du nord-ouest de la Syrie, à l'administrer de manière autonome et y établit un gouvernorat islamique. Sous coupe réglée, Idleb devient la ville vitrine d'un émirat islamique appliquant une idéologie rigoriste de l'islam (Balanche, 2024).

Éliminant les groupes armés concurrents, al-Chaara parvient à étendre ses tentacules et a tissé sa toile jusqu'à sa victoire finale en décembre 2024. En prenant la tête de la coalition des insurgés en 2024, Régis Le Sommier et Alexandre Del Valle nous expliquent qu'il a tout simplement été plus malin que ses compères (Del Valle, 2025a, 2025b; Ligne Droite, 2024). En effet, la contre-offensive, ayant abouti à la chute du régime Assad, a été menée par divers groupes armés et plus principalement par les forces insurgées. Ce sont ces dernières qui ont porté la reconquête du pouvoir et ont ouvert la voie dans laquelle se sont engouffré le HTS (Del Valle, 2025a; Ligne Droite, 2024; Agence France-Presse, 2024a). Al-Joulani et son groupe leur ont donc ravi la victoire en étant les premiers à sortir et à imposer leur agenda et leur vision (Omerta, 2024c; Fattori et Hennion, 2025).

Rappelons qu'al-Joulani a été, jusqu'à récemment, l'un des personnages les plus recherchés par la Central Intelligence Agency (CIA) avec une prime de dix millions de dollars US sur sa tête.

Aujourd'hui, il est célébré comme étant le sauveur du peuple syrien et promu comme l'islamiste censé apporter la démocratie et les droits de l'homme (Del Valle, 2025b; Omerta, 2024b).

Il faut, cependant, reconnaître qu'il a beaucoup travaillé son image et sa communication. Abandonnant son nom de guerre, il a changé de look et a épousé les codes et le langage inclusif de la diplomatie internationale, rappelant ainsi que, bien qu'ayant été un djihadiste, il est dorénavant occidental-compatible (Sallon, 2025). Alexandre Del Valle, analysant la situation en Syrie, a décrit son parcours en y mettant en exergue les contradictions du monde occidental sur la question de la démocratie et du terrorisme (Del Valle, 2025b).

Tandis que les chancelleries l'ont validé, plusieurs analystes sont montés au créneau pour dénoncer les deux poids, deux mesures concernant ce personnage (Del Valle, 2025a, 2025b; Omerta, 2024b, 2024c). Comment expliquer que subitement, en 2025, il soit devenu respectable alors qu'il est lié de près comme de loin à des mouvements et organisations terroristes, et ce depuis 2003? Ces dénonciations sont d'autant plus valables lorsqu'on a assisté, en mars dernier, au massacre des populations alaouites dans l'ouest de la Syrie (Balanche, 2025; Agence France-Presse, 2025b).

Quoi qu'il en soit maintenant, depuis décembre 2024, Assad est à Moscou, al-Chaara à Damas et c'est lui qui détient les leviers du pouvoir. Après le départ de Bachar, le groupe HTS a dit vouloir assurer une transition paisible. Pour le moment, cela n'est toujours pas clair sur la façon dont ils comptent s'y prendre pour restituer la souveraineté de la Syrie, de même que son décollage économique (Le Monde, 2024a). Mais, une chose est sûre, le nouveau chef de la transition est accompagné dans ce processus par des puissances étrangères (Aberkane, 2024; Omerta, 2024b; Balanche, 2025d).

Pour preuve, le 14 mai 2025, après sa rencontre au Qatar avec Donald Trump, les États-Unis ont levé les sanctions économiques qui pesaient sur le pays (Al Mounes, 2025a; Zahar, 2025). Le 20 mai, l'Union européenne a fait de même en levant toutes ses sanctions économiques et depuis le 5 juillet, suite à la visite à Damas du chef de la diplomatie britannique, David Lammy, le Royaume-Uni a rétabli ses relations diplomatiques avec la Syrie (Mcneil, 2025; Liboreiro, 2025; Le Monde, 2025). En tournée dans plusieurs capitales et rencontrant les dirigeants de ce monde, il est incontestable qu'al-Chaara est en odeur de sainteté avec la communauté dite internationale qui, par pur réalisme géopolitique, a effacé

son ardoise de djihadiste pour le draper d'un linceul blanc (Malbrunot, 2025b; Le Figaro, 2025). Cependant, plusieurs se demandent s'il fera mieux que Bachar al-Assad? D'autres se questionnent sur ce qu'il propose de différent aux Syriens? Comment et sur quelles bases parviendra-t-il à redresser économiquement, socialement et politiquement, un pays déchiré par plus de treize années de guerre civile?

Il est important de poser toutes ces questions car plusieurs spécialistes ont relevé le fait qu'al-Chaara soit lui-même contesté au sein de la nébuleuse djihadiste (Del Valle, 2025a, 2025b; Ligne Droite, 2024). À l'intérieur de cette mouvance, il est largement critiqué parce que sa position sur l'expansion de l'État islamique n'est pas cohérente. Tandis que lui, il veut en limiter les frontières au Proche-Orient, d'autres groupes et nombreux de ses partisans veulent l'étendre à toute la région et voir jusqu'au monde (Cabot, 2024b). Il y a donc une guerre de vision qui larve et dont al-Chaara doit faire taire avant de se faire renverser par l'aile dure du HTS (Omerta, 2024c).

2. Transition djihadico-politique en Syrie : entre crainte et méfiance des minorités religieuses

La prise du pouvoir par le HTS, un groupe armé islamique, a et continue de susciter beaucoup d'inquiétudes au sein d'une partie de la population syrienne. Bien que majoritairement composé de sunnites, le pays se compose également d'une multitude de minorités religieuses telles que les alaouites, les chrétiens, les Druzes et les Kurdes (Balanche, 2006, 2009; Taha, 2016). Ces diverses minorités appréhendent l'avenir sachant qu'un sunnite radical, prônant la charia, est désormais le maître du jeu en Syrie (Omerta, 2024; Missiri, 2024). Cette situation pose la problématique des minorités religieuses sous l'ère post-Assad.

Il est important de rappeler que le régime des al-Assad, issu de la communauté alaouite, a été, pendant plusieurs décennies, le protecteur des minorités religieuses (Balanche, 2006). Instrumentalisant et jouant sur leurs peurs, le régime a su s'attirer leur loyauté, même si certains n'étaient pas toujours en accord avec lui.

Ces minorités se sentaient plus en sécurité avec les al-Assad et elles n'entrevoient donc pas un avenir radieux sous l'ère al-Chaara (Balanche, 2014; Sonhaye, 2022). Le problème se pose aussi parce qu'avant de prendre le pouvoir à Damas, le groupe HTS contrôlait la région d'Idleb et y a régné en y appliquant les principes de la charia, contraignant ainsi les minorités religieuses à restreindre leur liberté de culte (Missiri, 2024; Del Valle, 2025a; Omerta, 2024a, 2024c). Ces minorités, à la grandeur du pays, s'inquiètent de ce fait de vivre dans la terreur comme ce fut le cas pour leurs compatriotes d'Idleb. Elles n'oublient pas non plus les slogans proférés à leur rencontre, pendant la guerre civile, par l'État islamique (ISIS) qui leur promettait la mort (Sonhaye, 2022; France 24, 2024; Omerta, 2024a).

Bien que le nouveau régime se soit voulu rassurant en prônant l'ouverture religieuse, plusieurs exactions et atteintes à la liberté de ces minorités ont été relevées par des associations et organisations non gouvernementales (Omerta, 2024a; Cabot, 2024; Lautissier, 2025).

Ainsi, seulement en décembre 2024, plusieurs lieux de culte chrétiens ont été vandalisés (Robles, 2024). L'Agence française de presse (AFP) a rapporté que le 18 décembre, une église orthodoxe, située dans la ville de Hama, a été la cible d'une attaque d'hommes armés qui y ont ouvert le feu (Robles, 2024; Le Figaro, 2024). Toujours dans cette ville, à l'aube de la fête de la Nativité, dans une vidéo, l'on pouvait apercevoir un sapin de Noël incendié par des hommes cagoulés identifiés comme étant issus du groupe jihadiste Ansar al-Tawhid (Robles, 2024; Agence France-Presse, 2024c). Ces groupes ayant maintenant pignon sur rue en Syrie, ils peuvent étendre leur conception de l'Islam et de la liberté aux autres religions sans craindre d'être réprimandés. Il est par conséquent logique qu'avec l'arrivée d'al-Chaara au pouvoir, ces populations soient anxieuses.

Depuis la chute d'Assad, s'est ainsi observée une multiplication des poches de résistance. Plusieurs villes et régions sont entrées en dissidence pour défendre leurs territoires et contester l'autorité du nouveau roi de Damas (Omerta, 2024c; Del Valle, 2025a, 2025b). La peur et l'inquiétude sont d'autant plus vivaces, notamment à la suite du massacre de plus de 1400 Syriens de confession alaouite

exécutés, entre le 6 et le 9 mars 2025, par les forces alliées du nouveau régime (Balanche, 2025a, 2025b; Lautissier, 2025). L'organisation syrienne des droits humains (OSDH) a confirmé les chiffres et a fait état parmi les victimes de femmes, d'hommes, d'enfants et de vieillards (Balanche, 2025b).

Selon cette ONG, il s'est agi d'exécutions qui ont eu lieu dans l'ouest du pays, précisément dans les villes de Baniyas et Lattaquié, dans une opération visant des groupes loyalistes au président Assad (Agence France-Presse, 2025b, 2025d; Lautissier, 2025). Fabrice Balanche (2025b) note que la ville alaouite de Masyaf, de même que celle de Rassafa, ont également été les témoins des atrocités de la traque aux partisans de l'ancien régime. Amnesty International, réclamant une enquête, est monté au créneau, qualifiant ces massacres de crimes de guerre (Amnesty International, 2025). Plus récemment, en juillet 2025, ce furent les Druzes et leur fief de Soueida qui ont été pris pour cible par des groupes armés alliés du régime al-Chaara (David, 2025; Alasaad, 2025). Par conséquent, depuis son accession au pouvoir, les violences contre les membres des minorités religieuses n'ont cessé de se multiplier, de même que les violations flagrantes de leurs droits et libertés. La problématique des minorités, sous ce régime, est donc légitime et nous questionne sur l'éventualité d'une guerre confessionnelle.

Au lendemain de la prise du pouvoir par le HTS, les fiefs alaouites, de même que les chrétiens, se sont organisés et armés pour se défendre, et ils ne comptent pas abdiquer si facilement (Balanche et Gil, 2025; Del Valle, 2025a). Selon des informations, Maher al-Assad, frère de Bachar et anciennement commandant de la garde républicaine, se serait réfugié dans les montagnes alaouites avec des milliers d'hommes armés dans le but de susciter une rébellion (Ligne Droite, 2024; Omerta, 2024a, 2024c).

Les chrétiens, eux aussi, sont entrés en résistance parce qu'ils ne veulent pas être contraints d'abandonner leur foi ou se faire restreindre leur liberté de culte. Du côté des Druzes, selon Alexandre Del Valle, ils se sont placés sous la protection d'Israël et s'organisent aussi pour éviter de se faire annihiler par le nouveau pouvoir de Damas (Omerta, 2024c; Balanche, 2025c).

Ces poches de résistance à Lattaquié, au sud et dans les régions côtières, peuplées essentiellement par les différentes minorités religieuses, constituent des épines dans les souliers d'al-Joulani. Ce dernier se retrouve donc, lui aussi, dans la même position que son prédécesseur. Ne contrôlant pas l'entièreté du pays et ne pouvant pas asseoir son autorité sur toute l'étendue du territoire, comment réussira-t-il à juguler tous ces enjeux sans conduire le pays vers une nouvelle guerre civile? À la vue des guerres intestines et des poches de résistance qui se multiplient, la Syrie est loin d'une reconstruction et d'une pacification en bonne et due forme. De plus, la levée des sanctions ne rimera pas automatiquement avec croissance économique et stabilité politique. Assisterons-nous au scénario libyen en Syrie?

En Libye, la chute du colonel Mouammar Kadhafi, qui devait apporter la paix, la démocratie et la prospérité, n'aura été qu'une illusion, tant le peuple libyen a fini par déchanter devant l'instabilité politique, l'insécurité et la partition du territoire. En somme, un pays en lambeaux complètement déstructuré (Bernas, 2024). Est-ce cela l'avenir de la Syrie? En tout cas, les faits démontrent que ce pays morcelé et divisé ne pourra pas retrouver une certaine stabilité avant un bon moment (Horncastle, 2024). Le scénario libyen est très bien parti pour se répliquer en Syrie. Pendant combien de temps vont donc tenir al-Chaara et son gouvernement avant que d'autres forces insurgées n'essaient de lui ravir le pouvoir, ou ne le mettent devant le fait accompli d'une sécession ou de la création d'une région autonome administrée en dehors de son autorité?

Comme nous le mentionnions ci-haut, nous ne connaissons pas exactement le programme d'al-Chaara pour la Syrie. Que va-t-il faire? que va-t-il changer? comment va-t-il s'y prendre? Toutes ses questions demeurent sans réponses pour nous. Le pays se trouve dans un tel état de chaos qu'il va falloir plus que des tournées et des plaidoiries à l'international pour parvenir à pacifier le tout et à restaurer une autorité politique et administrative.

3. L'état failli syrien : une opportunité en or pour les puissances étrangères

Les événements ayant conduit à la chute de Bachar al-Assad ne peuvent pas être évoqués sans mentionner le rôle de la Turquie (Bensoussan, 2024). Aujourd'hui, Ankara se pose en maître du jeu sur le théâtre syrien et en tire les ficelles dans le but d'étendre ses tentacules au-delà des régions kurdes (Hamza, 2024; Daroux, 2024). Des analystes ont ainsi relevé le rôle prépondérant de la Turquie dans l'éviction d'al-Assad (Le Figaro avec AFP, 2024; Aberkane, 2024; Omerta, 2024b, 2024c). Notons qu'Ankara, à la fin de la guerre en 2017, a su jouer des coudes pour assurer sa présence en Syrie, notamment au nord dans les zones kurdes. La hantise du président turc envers le nationalisme kurde a poussé la Turquie à s'y établir et à contrôler une partie de ces régions (Daroux, 2024; Baczko et al., 2016).

Ayant pour désir d'accroître sa puissance régionale, il était important que la Turquie puisse tirer son épingle du jeu dans le conflit syrien et s'en sortir sans perte ni fracas. Ankara, au début des soulèvements contre le régime Assad en 2011, a beaucoup investi dans les forces rebelles (Bensoussan, 2024; Baczko et al., 2016). La Turquie constituait leur base arrière où ils pouvaient se ravitailler en armes et peaufiner leurs stratégies. Le Conseil national syrien (CNS), l'opposition politique censée remplacer Assad à l'époque, fut créé en Turquie et y reçut du financement et du soutien logistique. Plusieurs hauts gradés de l'armée syrienne qui avaient déserté les rangs s'y étaient réfugiés et ils y ont fondé, avec la bénédiction d'Ankara, l'Armée syrienne libre (ASL) (Baczko et al., 2016; Burgat et Paoli, 2013). La Turquie d'Erdogan a également entretenu plusieurs groupes islamistes qui combattaient en Syrie pendant la guerre, prenant ainsi radicalement position contre le régime syrien (Baczko et al., 2016).

Bien qu'ayant calmé ses ardeurs devant la résistance d'Assad entre 2015 et 2017, la Turquie s'était résignée à se replier tout en continuant à soutenir les opposants. Ankara, au courant de ce qui se préparait, ne se s'est pas fait prier pour appuyer les forces insurgées dans leur offensive en 2024 (Hamza, 2024; Bensoussan, 2024). Aujourd'hui, la Turquie a réussi son coup et, ne dissimulant pas son implication, s'est même félicitée

des récents changements à la tête du pays. Ce qui lui permet d'étendre son autorité sans obstacle majeur en Syrie (Hamza, 2024; Bensoussan, 2024).

La chute d'al-Assad a également eu des répercussions à la frontière sud avec Israël. Se disputant le plateau du Golan depuis plusieurs décennies, le renversement du régime a laissé le champ libre à Israël pour en occuper une autre partie (Sampson, 2024; Agence France-Presse, 2025d, 2024b; Omerta, 2024c). L'État hébreu déplace ainsi ses pions tout en s'assurant d'étendre son territoire. Israël ne s'était jamais privé d'intervenir sur le territoire syrien, et ce même sous le régime Assad (Cabot, 2024a). L'armée israélienne y pénétrait régulièrement pour bombarder des zones et des cibles qui, selon elle, constituaient des menaces pour sa sécurité. Elle n'a donc pas hésité, en juillet 2025, à intervenir et à frapper les forces syriennes, sous l'autorité d'al-Chaara, qui tentait de soumettre la ville druze de Soueida (Agence France-Presse, 2025d; Al Mounes, 2025b).

Les manœuvres de Tel-Aviv en Syrie sont nombreuses et il est clair que l'État hébreu veut arbitrer le jeu, du moins tant que cela servira ses intérêts. En bonne posture avec les changements politiques à Damas, il en profitera pour étendre ses limites territoriales vers la Syrie. Déstabiliser la Syrie permet aussi à Israël d'affaiblir un allié important du Hezbollah, de même que sa base arrière. Bien que l'instabilité généralisée en Syrie ne soit pas très profitable à Israël, pour le moment, le gouvernement de Netanyahu essaie de profiter de cette opportunité pour établir son agenda dans la région (Sampson, 2024).

La Syrie est devenue le nouveau terrain de jeu des puissances régionales et étrangères qui s'en servent pour défendre et consolider leurs intérêts (Missiri, 2024; Malbrunot, 2025b). Chacun veut tirer son épingle du jeu, et ce, sur le dos du peuple syrien (Haski, 2024). L'espoir mais aussi l'inquiétude suscitée par la chute du régime Assad expliquent bien le dilemme dans lequel se trouve la Syrie (Zahar, 2025; Horncastle, 2024).

Conclusion

Les récents massacres des Alaouites et des Druzes tendent à démontrer que la Syrie risque de rebasculer dans une nouvelle guerre civile. Le passif djihadiste d'al-Chaara place les minorités religieuses dans un dilemme de sécurité. Plusieurs partisans du nouveau régime n'ayant pas renoncé à l'idée d'un djihad mondial, les autres communautés y perçoivent donc une réelle menace à leur survie. Toute cette situation peut aboutir à une militarisation accrue, perpétuant ainsi le cycle de violence et des tensions sociopolitiques. Le chaos est donc toujours d'actualité et al-Chaara fait face à plusieurs défis et velléités qui peuvent entraver le processus de réunification et de pacification du pays.

Plusieurs questions se posent sur l'avenir de la Syrie. Que deviendra-t-elle? Sera-t-elle morcelée en petits États ou retrouvera-t-elle sa place dans le concert des nations comme une et indivisible? Une autre question demeure : le problème de la légitimité du régime d'al-Chaara, parce que pour le moment la démocratie et les élections ne sont toujours pas à l'ordre du jour. Le fait aussi qu'il s'agisse d'un ancien djihadiste soulève des interrogations sur son rôle dans les attentats perpétrés en Europe et au Moyen-Orient. En conclusion, pour le moment, les défis sont énormes pour la nation syrienne. Selon nous, le peuple syrien doit jouer sa partition et ce sera seulement à lui d'orienter l'avenir politique et économique du pays. Mais, à quel prix et dans quelles conditions? Toutes les éventualités sont sur la table et c'est le temps qui apportera des réponses à nos questions.

Références bibliographiques

- Aberkane, Idriss J. (2024). Effondrement Syrien : un coup brutal à l'influence Russe ? | Idriss Aberkane en direct. [vidéo]. Youtube, 9 décembre.
https://www.youtube.com/watch?v=QYJb8_5fHjA&t=4337s
- AFP (2024). Chute de la dynastie Assad : les quelques jours qui ont fait basculer la Syrie. *France 24* (Paris), 8 décembre.
- Agence France-Presse (2024a). Le président Assad renversé par l'offensive rebelle en Syrie. *Radio-Canada* (Montréal), 7 décembre.

- Agence France-Presse (2024b). Le Golan syrien, un plateau stratégique annexé par Israël. *Le Devoir* (Montréal), 16 décembre.
- Agence France-Presse (2024c). Images | Un sapin de Noël géant incendié sur la place publique en Syrie : des centaines de chrétiens manifestent. *Le Journal de Québec* (Montréal), 24 décembre.
- Agence France-Presse (2025a). Les forces syriennes affrontent des combattants restés fidèles à al-Assad dans l'ouest de la Syrie. *Le Devoir* (Montréal), 7 mars.
- Agence France-Presse (2025b). Syrie : 136 civils alaouites exécutés dans le nord-ouest du pays, selon une ONG. *Radio-Canada* (Montréal), 7 mars.
- Agence France-Presse (2025c). La Syrie salue la levée des sanctions américaines. *Radio-Canada Info* (Montréal), 24 mai.
- Agence France-Presse (2025d). Plus de 350 morts dans les violences communautaires en Syrie. *Radio-Canada Info* (Montréal), 16 juillet.
- Al Mounes, Maher (2025a). En Syrie, vent d'optimisme après la levée des sanctions. *Le Devoir* (Montréal), 22 mai.
- Al Mounes, Maher (2025b). Une ONG accuse les forces gouvernementales d'avoir tué 21 civils druzes. *La Presse* (Montréal), 15 juillet.
- Al Mounes, Maher et Al Khoury, Laure (2024). Les syriens célèbrent la chute de Bachar al-Assad. *Le Devoir* (Montréal), 8 décembre.
- Alasaad, Daham (2025). Les Druzes de Syrie, cibles de massacres et otages des divisions internes. *Le Point* (Paris), 22 juillet.
- Amnesty International (2025). Syrie. Les massacres de civil.e.s alaouites dans la région côtières doivent faire l'objet d'enquêtes en tant que crimes de guerre. Amnesty International, 3 avril 2025. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/04/syria-coastal-massacres-of-alawite-civilians-must-be-investigated-as-war-crimes/>
- Baczko, Adam et al. (2016). *Syrie : Anatomie d'une guerre civile*. Paris, CNRS Editions.
- Balanche, Fabrice (2006). Le cadre alaouite I. Alaouites : une secte au pouvoir. *Outre-Terre*, 14(1), 73-96.
- Balanche, Fabrice (2009). Clientélisme, communautarisme et fragmentation territoriale en Syrie. *A contrario*, 11(1), 122-150.
- Balanche, Fabrice (2014). Communautarisme en Syrie : Lorsque le mythe devient réalité. *Confluences Méditerranée*, 89(2), 29-44.
- Balanche, Fabrice (2024). L'émirat islamique d'Idleb. Fabrice Balanche, 30 novembre 2024. <https://www.fabricebalanche.com/syrie/lemirat-islamique-didleb/>
- Balanche, Fabrice (2025a). Ahmad al-Sharaa est responsable du massacre des alaouites. Fabrice Balanche, 10 mars 2025. <https://www.fabricebalanche.com/syrie/ahmad-al-sharaa-est-responsable-du-massacre-des-alaouites/>
- Balanche, Fabrice (2025b). Géographie du massacre des alaouites. *Conflits Revue Géopolitique*, 24 mars 2025. <https://www.revueconflits.com/geographie-du-massacre-des-alaouites/>
- Balanche, Fabrice (2025c). Le Djebel Druze en feu : Israël et al-Chaara jouent leur crédibilité. Fabrice Balanche, 21 juillet 2025. <https://www.fabricebalanche.com/syrie/le-djebel-druze-en-feu-israel-et-al-charaa-jouent-leur-credibilite/>
- Balanche, Fabrice (2025d). La Syrie post-Assad. Fabrice Balanche, 3 septembre 2025. <https://www.fabricebalanche.com/syrie/la-syrie-post-assad/>
- Balanche, Fabrice et Gil, Ines (2025). Entretien avec Fabrice Balanche – Retour sur la situation en Syrie à la suite des massacres contre des civils syriens. *Les Clés du Moyen-Orient* (Beyrouth), 13 mars.
- Belhadj, Souhail (2013). *La Syrie de Bashar al-Asad : Anatomie d'un régime autoritaire*. Paris, Belin.
- Bensoussan, David (2024). L'Iran recule, La Turquie avance en Syrie ? *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre.
- Bernas, Anne (2024). Le risque de morcellement plane sur la Syrie post-Assad. *Radio France Internationale* (Paris), 13 décembre.
- Brousseau, François (2024). L'effondrement inouï de la dictature de Bachar Al-Assad. *Radio-Canada* (Montréal), 9 décembre.
- Burgat, François et Paoli, Bruno. (dir.) (2013). *Pas de printemps pour la Syrie : Les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)*. Paris, La Découverte.
- Cabot, Cyrielle (2024a). Avec son offensive militaire en Syrie, Israël se prépare à un potentiel « chaos » chez son voisin. *France 24* (Paris), 11 décembre.
- Cabot, Cyrielle (2024b). Abou Mohammed al-Joulani, le leader islamiste nouvel homme fort de la Syrie. *France 24* (Paris), 12 décembre.
- Chainay, Jennifer (2024). Chute de Bachar al-Assad en Syrie : qui sont les gagnants et les perdants dans la région ? *Ouest-France* (Paris), 10 décembre.
- Cousseran, Jean-Claude et al. (2016). La « Syrie utile » : éléments pour des solutions de sorties de crise.

- Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel, Fondation pour la Recherche Stratégique, 22 juillet 2016, <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/document/s/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/4.pdf>
- Daroux, Bruno (2024). La Turquie et les Kurdes, un danger pour la Syrie ? *France24* (Paris), 13 décembre.
- David, Amélie (2025). De Damas à Soueïda, les Syriens face à de vieux démons. *Le Devoir* (Damas), 21 juillet.
- Del Valle, Alexandre (2025a). Syrie : La vérité sur les 'égorgés' islamistes modérés' du HTS et de l'ANS au pouvoir à Damas. [vidéo]. *Youtube*, 7 février. <https://www.youtube.com/watch?v=nLdWOHBF7II>
- Del Valle, Alexandre (2025b). Al-Joulani : Le djihadiste préféré de l'occident ! ex-'égorgé modéré' de DAEC et d'AL-Qaïda... [vidéo]. *Youtube*, 20 février. <https://www.youtube.com/watch?v=QwtRdZBX1oc>
- Fattori, Francesca et Hennion, Cécile (2025). Ahmed Al-Charaa, un stratège aux mille visages. *Le Monde* (Paris), 15 mars.
- France 24 (2024). Syrie : l'inquiétude des chrétiens à Alep. [vidéo]. *Youtube*, 17 décembre, <https://www.youtube.com/watch?v=RjYmmdRqU74&t=15s>
- Hamza, Assiya (2024). Après la chute de Bachar al-Assad, 'la Turquie prouve encore une fois qu'elle est incontournable'. *France 24* (Paris), 9 décembre.
- Haski, Pierre (2024). Pourquoi trois pays étrangers ont bombardé la Syrie le jour du départ d'Assad. *France Inter* (Paris), 10 décembre.
- Horncastle, James (2024). Pourquoi la chute de Bachar Al-Assad ne mènera probablement pas à la paix en Syrie. *The Conversation*, 11 décembre.
- J'suis pas content TV (2024). Révolution en Syrie : Tout comprendre en moins d'1h ! (avec Alexandre De Valle) [Le Débrief ! #06]. [vidéo]. *Youtube*, 13 décembre. <https://www.youtube.com/watch?v=3vO9DKAdQto>
- König, Benjamin (2025). Ahmed Al-Chaara à Paris, première visite en Europe pour le président syrien. *L'Humanité* (Paris), 7 mai.
- Lautissier, Hugo (2025). « Où que tu sois en Syrie, si tu es Alaouite, tu es en danger ». *La Presse* (Montreal), 25 juin.
- Le Figaro avec AFP (2024). Syrie : la Turquie dit avoir convaincu la Russie et l'Iran de ne pas intervenir pendant l'offensive des rebelles. *Figaro International*, (Paris), 13 décembre.
- Le Figaro International avec AFP (2024). Syrie : des centaines de chrétiens manifestent à Damas après l'incendie d'un sapin de Noël. *Le Figaro International* (Paris), 24 décembre.
- Le Figaro International avec AFP (2025). Deux responsables syrien et israélien vont se rencontrer à Bakou. *Le Figaro International* (Paris), 12 juillet.
- Le Monde (2024a). La chute de Bachar Al-Assad en Syrie : les groupes rebelles promettent une « nouvelle ère » et organisent la transition du pouvoir. *Le Monde* (Paris), 8 décembre.
- Le Monde (2024b). Qui est Ahmed Al-Charaa, l'homme qui a renversé Bachar Al-Assad? Comprendre en trois minutes. *Le Monde* (Paris), 14 décembre.
- Le Monde avec AFP (2025). Le Royaume-Uni annonce rétablir ses relations diplomatiques avec la Syrie. *Le Monde* (Paris), 05 juillet.
- Liboreiro, Jorge (2025). Toutes les sanctions économiques de l'UE contre la Syrie vont être levées. *Euronews* (Lyon), 21 mai.
- Ligne Droite – La matinale de Radio Courtoisie (2024). Syrie : l'inquiétant profil de l'islamiste qui a fait tomber Bachar al-Assad. [vidéo]. *Youtube*, 9 décembre. <https://www.youtube.com/watch?v=m0x4NZqPUdI&t=96s>
- Malbrunot, Georges (2025a). La visite du président syrien Ahmed al-Chaara à Paris suscite la polémique. *Le Figaro International* (Paris), 7 mai.
- Malbrunot, Georges (2025b). Syrie: le "business" derrière la visite d'Amed al-Charaa à l'Élysée décrypté par Georges Malbrunot. *RTL* (Paris), 9 mai.
- Mcneil, Sam (2025). L'UE lève les sanctions contre la Syrie, mais maintient celles contre le régime Assad. *L'actualité* (Montréal), 20 mai.
- Missiri, Artiom (2024). En vidéo – Syrie, qui est derrière la chute du régime Bachar al-Assad. *Le Temps* (Genève), 10 décembre.
- Omerta (2024a). Benjamin Blanchard, Syrie : 'Nos équipes ont dû fuir Alep'. [vidéo]. *Youtube*, 6 décembre, <https://www.youtube.com/watch?v=VLeVypoMXn8&t=15s>
- Omerta (2024b). Aymeric Chauprade, Syrie : 'Al-Jolani est piloté par le renseignement américain'. [vidéo]. *Youtube*, 9 décembre. <https://www.youtube.com/watch?v=ntf3Dr3bKqM>
- Omerta (2024c). Alexandre Del Valle, Syrie : 'La chute de Bachar était prévisible'. [vidéo]. *Youtube*, 10 décembre, <https://www.youtube.com/watch?v=hsl4ANjh-0c>
- Papin, Delphine (2025). Al-Charaa, le stratège aux mille visages. *France Culture* (Paris), 22 mars.
- Posen, Barry (1993). The Security dilemma and ethnic conflict. *Survival: Global Politics and Strategy*, 35(1), 27-47.

QG TV (2024). « Ukraine, Syrie, Trump : quand l'Histoire accélère » A. Lancelin, J. Baud, R. Le Sommier et N. Mirkovic. [vidéo]. *Youtube*, 10 décembre.
<https://www.youtube.com/watch?v=pKrwfjGKSLU&t=203s>

Robles, Salomé (avec AFP) (2024). Syrie : un sapin de Noël incendié, les islamistes au pouvoir promettent des sanctions. *BFMTV* (Paris), 24 décembre.

Sallon, Hélène (2025). Syrie : l'ouverture à l'Ouest, le pari diplomatique gagnant d'Ahmed Al-Chaara. *Le Monde* (Paris), 17 mai.

Sampson, Ximena (2024). Comment Israël redessine le Moyen-Orient. *Radio-Canada Info* (Montréal), 22 décembre.

Sonhay, Ornella (2022). *Dimension internationale de la guerre civile syrienne : cas de l'intervention militaire des milices chiites*. Québec, Université Laval, École supérieure d'études internationales, Mémoire de maîtrise publié dans CorpusUL.

Taha, Zakaria (2016). *Syrie*. Bruxelles, De Boeck supérieur.

Zahar, Marie-Joëlle (2025). Levée des sanctions américaines. Quel impact sur la transition en Syrie ? *La Presse* (Montréal), 20 mai.

R E C E N S I O N S



Yves Duchère (2023). *Vietnam et États voisins. Géopolitique d'une région sous influences*. Paris : Armand Colin.

Trait-d'union entre la Chine et l'Asie du Sud-Est, le Vietnam connaît, depuis la fin des années 1980, un développement spectaculaire depuis la chute de l'URSS et de son soutien, et d'importantes réformes économiques mises en œuvre par le gouvernement pour s'adapter à cette nouvelle donne. L'émergence du Vietnam s'accompagne néanmoins d'enjeux socio-économiques qui ne peuvent être compris en dehors des relations et influences réciproques qu'entretiennent le Vietnam et ses États voisins (Laos, Cambodge, Chine).

Après avoir décrit le développement de ces États, et mis en exergue les convergences et divergences des pays d'une région sous influence chinoise, l'ouvrage questionne la nature des relations des États de l'ex-Indochine avec le géant

économique et démographique chinois. Une attention particulière est également portée par l'auteur à l'examen des divisions et tensions entre le Vietnam, le Cambodge et le Laos à un moment où la Chine est perçue comme une menace mais aussi comme une source de croissance économique.

L'ouvrage propose une analyse se déclinant en trois parties et 9 chapitres.

La première partie, « Le Vietnam dans sa région », propose une analyse approfondie des milieux naturels (chapitre 1) et du peuplement des territoires du Vietnam et de ses deux voisins indochinois, le Laos et le Cambodge dans leurs relations avec la Chine et l'Inde. La dimension historique est privilégiée pour proposer une géohistoire de la région, avec une lecture centrée sur le Vietnam, de la préhistoire à la fin du XXe siècle. La composition ethnique des populations de ces pays ainsi que celle de la Chine est décrite, de même la démographie des quatre pays jusqu'à nos jours. Les périodes précoloniale, coloniale et les guerres d'Indochine sont précisément analysées jusqu'à la période socialiste d'avant les réformes économiques majeures (doi moi, ou Renouveau) entreprises par le gouvernement pour tenter de s'adapter à l'affaiblissement, puis la disparition du soutien soviétique, réformes introduisant une part d'économie de marché à partir de 1986.

Dans une seconde partie, « Les mutations du Vietnam depuis le Doi moi », la transition vers une économie de marché à orientation socialiste au cours des trente dernières années est étudiée. Le régime obéit à une logique très centralisatrice malgré de timides mesures de décentralisation prises depuis les années 1990. Le système unitaire n'est pas véritablement entamé par la latitude donnée aux autorités locales dans des domaines limités. Le Vietnam cherche à retrouver une croissance économique, perçue comme levier nécessaire pour la survie du régime et le maintien d'un certain degré de puissance face à la Chine, croissance qui passe donc par l'intégration dans les flux économiques mondialisés.

À la suite de l'ouverture économique des années 1980 puis de l'entrée du pays dans l'OMC (2007), le Vietnam a attiré les investissements étrangers dans les industries manufacturières, d'abord des pays d'Asie orientale (Corée du Sud, Japon, Taïwan, Chine...), des États-Unis et de l'Union Européenne, et a accru ses exportations vers ces pays, multipliant les accords commerciaux et les traités de libre-échange. Sa main d'œuvre très bon marché mais relativement éduquée lui a permis d'être attractif et de maintenir des taux de croissance annuels supérieurs à 5%. La production industrielle nationale s'est développée dans un réseau de zones franches avec parcs industriels et zones économiques côtières et frontalières, selon un modèle déjà éprouvé en Chine de promotion des exportations et des investissements étrangers tournés vers l'exportation.

Dans le domaine agricole, un processus de décollectivisation s'est peu à peu développé à partir de 1979. Le retour progressif à l'agriculture familiale au cours des années 1980 s'est traduit par la diversification et l'intensification des cultures et des échanges, la création de surplus exportables et la baisse de la pauvreté de plusieurs zones rurales. Le Vietnam est ainsi redevenu un grand exportateur de riz (2^e exportateur), tout comme il est devenu le 2^e exportateur de café (environ 18% du marché) produit dans les hauts plateaux centraux, essentiellement du robusta. Le secteur du tourisme international et intérieur a pris une importance économique croissante avec la valorisation active de cette activité.

Cette croissance économique modifie la structure de la société. Les inégalités se sont accrues, la pauvreté a certes sensiblement reculé dans les zones urbaines et particulièrement les métropoles et leurs régions, mais elle perdure dans les zones périphériques, l'arc montagneux du Nord et les Hauts Plateaux du centre, où les minorités ethniques sont numériquement dominantes. Cette croissance s'accompagne d'impacts environnementaux réels, pollution industrielle et agricole, tandis que des impacts socio-économiques du réchauffement climatique sont abordés : le delta du Mékong est particulièrement affecté par l'élévation du niveau marin et les intrusions d'eaux salées. Enfin, un dernier chapitre aborde la question de la dynamique urbaine et des migrations.

La troisième partie « Autoritarismes, zone d'influence chinoise et tensions géopolitiques » revient à une échelle régionale incluant les trois États voisins à travers une approche comparative. Les trois pays indochinois, dans l'ombre économique et parfois politique de la Chine, ont en commun

avec elle l'autoritarisme de leur régime politique basé sur le parti unique, un État assez répressif, la présence d'une forte corruption, dans une gestion économique qui mobilise la libre entreprise mais fait la part belle à l'économie planifiée, sauf pour le Cambodge. Comment ces régimes fonctionnent-ils ? Les deux chapitres suivants abordent les relations entre les États d'Asie du Sud-est et la Chine, dans le cadre de la sphère d'influence chinoise, et esquissent les tensions entre essentiellement le Vietnam et la Chine, en mer de Chine du Sud et dans le bassin du Mékong. L'auteur présente adéquatement l'accord de délimitation maritime de 2000 dans le golfe du Tonkin/de Beibu, mais l'analyse est plus sommaire sur la mer de Chine du Sud, la course à l'occupation des îles, les changements de discours du Vietnam en coordination avec les Philippines et la Malaisie pour dénier le statut d'îles aux formations insulaires des Spratleys (article 121 de la CNUDM), le recours des Philippines devant la Cour permanente d'arbitrage en 2013 (verdict en 2016) et le dépôt d'une demande commune Vietnam-Malaisie pour l'extension du plateau continental en 2009. De fait, la carte des espaces maritimes est largement erronée et ne reflète pas les revendications actuelles des États d'Asie du Sud-est (Lasserre et Alexeeva, 2025).

L'ouvrage propose ainsi une analyse laissant une place importante à la perspective historique, à la prise en compte des aspects sociaux et des dimensions politiques, notamment la dynamique politique intérieure au Vietnam et les frictions entre Chine et Vietnam – justifiant ainsi le sous-titre Géopolitique d'une région sous influence. C'est un point fort de l'ouvrage, très documenté.

L'ouvrage n'est cependant pas exempt de défauts. Tout d'abord, le choix du cadrage géographique, intégrant parfois l'ensemble de la Chine mais pas de manière systématique, ce qui fait que parfois les analyses portant sur ce pays semblent un peu plaquées dans le propos. On peut regretter aussi de ne pas lire une analyse des relations du Vietnam avec la Thaïlande, totalement absente du propos, et d'une manière générale, du rôle de l'ASEAN dans la dynamique des relations du Vietnam avec ses partenaires régionaux.

Par ailleurs, même si l'objectif n'était pas de proposer au lecteur une classique géographie du Vietnam et de ses voisins, on aurait aimé lire davantage d'analyse des dynamiques territoriales, en particulier dans les régionaux périphériques : quels projets de développement ont-ils été soutenus pour tenter d'enrayer la pauvreté de ces régions que l'auteur expose par ailleurs très bien ?

Comment les transports, absents du propos, sont-ils organisés, et comment leur modernisation est-elle envisagée dans un contexte d'accent mis sur le concept de corridors et d'axes structurants, en particulier ferroviaires ?

Un ouvrage au final intéressant, bien écrit, pas exhaustif sur le Vietnam et ses voisins immédiats, qui propose une lecture pertinente sur la dynamique géopolitique, économique et sociale de cette sous-région.

Frédéric Lasserre

Directeur du CQEG

Références

Lasserre, F. et Alexeeva, O. V. (2025). Limites maritimes et discours juridique dans le conflit en mer de Chine du Sud, un outil politique ? *Recherches et Documents* n°16, Fondation pour la Recherche Stratégique, Paris, novembre,
<https://www.frstrategie.org/sites/default/files/document/s/publications/recherches-et-documents/2025/R%26D%20162025.pdf>

Le CQEG en bref...

COMITÉ DE DIRECTION

DIRECTEUR : Frédéric LASSERRE, Département de géographie, Université Laval

DIRECTEUR ADJOINT : Éric MOTTET, Directeur de recherches, CREIP

Gina ALBEROLA, Abigaël DELILLE
Rédactrices du bulletin *Regards géopolitiques*

Pierre-Alain CLÉMENT,
Rédacteur adjoint du bulletin *Regard géopolitiques*

Inès Carine SINGHE,
Représentante des étudiants de 3^e cycle

Marianne L'ÉCUYER
Représentante des étudiants de 2^e cycle

Conception graphique : Sylvie ST-JACQUES

Réviseurs : Pierre-Alain CLÉMENT, Murielle PICHOT et Frédéric LASSERRE

MISSION

- Favoriser les recherches universitaires pluridisciplinaires en géopolitique au Québec, en se basant sur un réseau de chercheurs national et international.
- Contribuer à la réflexion sur l'apport de la géographie, plus particulièrement de la géographie politique, à la compréhension des phénomènes sociaux, économiques et politiques contemporains à travers le monde.
- Favoriser le recrutement d'étudiants gradués.
- Favoriser la pérennisation de la recherche en demandant à terme une reconnaissance institutionnelle auprès de la Commission de la recherche de l'Université Laval.
- Valoriser l'apport d'une réflexion géopolitique dans les recherches menées par les membres, en collaboration avec les autres groupes de recherche de l'IQHEI (GÉRAC, CSI notamment) et d'autres centres de recherche ailleurs au Canada et à l'étranger.

cquegheulaval.com | cqueg@eti.ulaval.ca



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie,
de géographie et de géomatique
Département de géographie



Conseil québécois
d'études **géopolitiques**



UNIVERSITÉ
LAVAL

École supérieure
d'études internationales